



MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

# Une décennie de projets

2015-2025



métropole  
ROUENORMANDIE



# Édito

**Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Métropole Rouen Normandie a fêté son premier anniversaire. À cette occasion, j'ai le plaisir de vous présenter son Projet métropolitain.**

À la fois document stratégique et feuille de route pour les 10 ans à venir, ce projet a été élaboré en concertation avec la société civile. Il permet à la Métropole de jouer pleinement son rôle d'accélérateur de croissance et de levier de développement au bénéfice de son territoire et, au-delà, de l'ensemble de la région. En affichant un très haut niveau d'investissement – environ 1,2 milliard d'euros jusqu'en 2021 – permis par une gestion financière rigoureuse, il constitue un point d'appui et un atout majeur pour créer une nouvelle dynamique régionale, à l'aube de la grande Normandie.

Parce que les défis de l'époque et les attentes de nos concitoyens appellent des pouvoirs publics des réponses fortes et de la détermination, c'est un projet ambitieux, volontariste, un projet pour préparer l'avenir. C'est aussi un projet réaliste, car financé. Sur la lancée de ce qui a déjà été entrepris, les premières années de la Métropole seront marquées par une mobilisation énergique : la réalisation rapide de ses projets est une des conditions de la crédibilité et de la légitimité de la Métropole. Nous nous fixons un objectif : 2019, année du trentième anniversaire de l'Armada de la liberté, sera une année fédératrice pour le territoire normand et un jalon important de notre projet à dix ans.

La métropole est une chance, une opportunité : à nous de savoir la saisir. Forts de nos atouts, nous avons les moyens pour réussir ce saut dans une dimension nouvelle, la dimension métropolitaine, et faire que la métropole tienne ses promesses de liberté, de progrès et de bien-vivre pour tous.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Chaleureusement à vous,

**Frédéric SANCHEZ**

Président de la Métropole Rouen Normandie



Publication de la **Métropole Rouen Normandie**.

Norwich House, 14 bis, avenue Pasteur, CS 50589, 76006 Rouen Cedex - Tél. 02 35 52 68 10 - Fax 02 35 71 25 95 - e-mail: [mag@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:mag@metropole-rouen-normandie.fr)

Représentant légal **Frédéric Sanchez** Directeur de la publication **Dominique Randon** Directrice de l'information et de la communication externe **Anne Bécherel** Mise en page **Nicolas Carbonnier** Photo de couverture **Thomas Boivin** Photos : **Thomas Boivin, Jean-François Lange, Arnaud Bertereau, Bruno Maurey, Jean-Pierre Sageot, David Morganti, D.R.** Impression **Talesca** tirage **1 000 ex.** Dépôt légal **Juillet 2016** ISSN 2106 9581 Tous droits de reproduction réservés.

Encore plus d'informations sur  
[www.metropole-rouen-normandie.fr](http://www.metropole-rouen-normandie.fr)

Suivez-nous sur twitter  
[@MetropoleRouenN](https://twitter.com/MetropoleRouenN)

Rejoignez la page Facebook  
[Métropole Rouen Normandie](https://www.facebook.com/MetropoleRouenNormandie)



# Sommaire

6

## **Introduction : une Métropole pour la Normandie**

20

## **La Métropole énergétique**

**24.** La Métropole mobilisée pour le développement

**38.** Le pari de l'innovation

**52.** La capitale tertiaire du Nord-Ouest de la France

**66.** La Métropole connectée

74

## **La Métropole responsable**

**78.** L'impératif de la solidarité

**88.** Les villes et les villages : garantir les équilibres

**104.** Réduire l'empreinte écologique

122

## **La Métropole singulière**

**126.** La Métropole désirée

**136.** La Métropole des qualités de vie

**150.** La Métropole capitale de Normandie

154

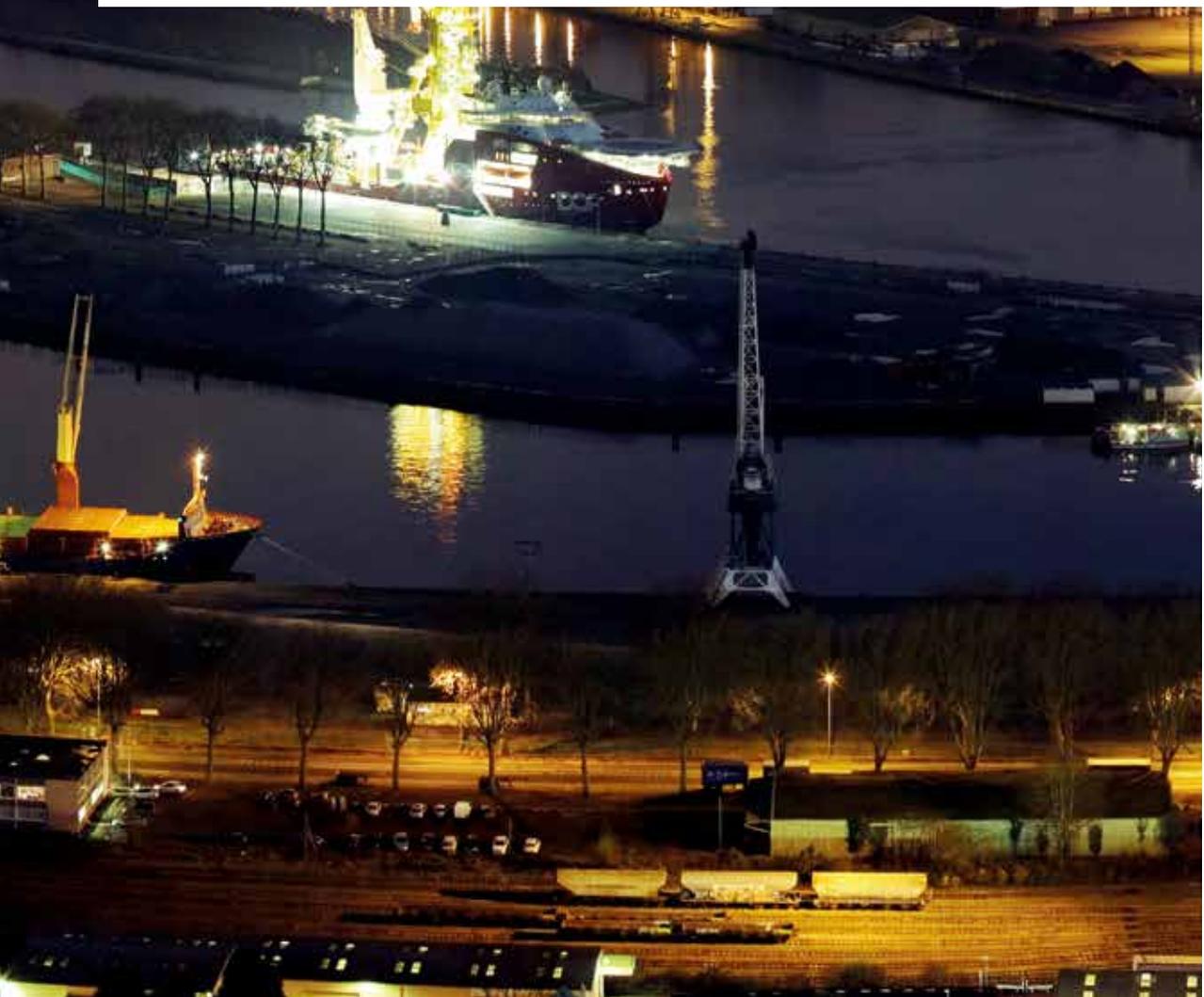
## **La carte des projets**

156

## **Questions de méthode**



# Une Métropole pour la Normandie

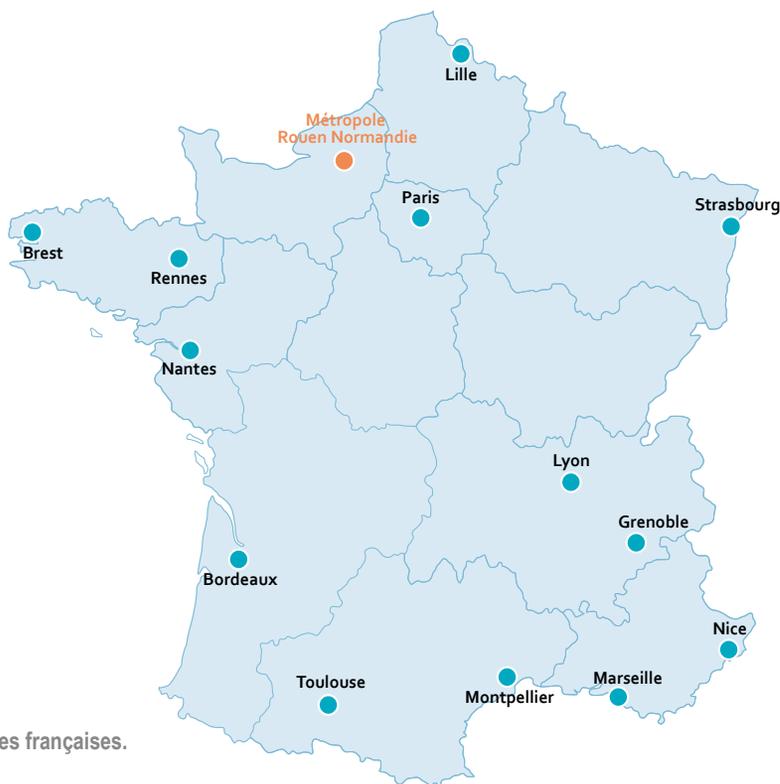


## Point(s) de départ

Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Métropole Rouen Normandie a fêté son premier anniversaire. La naissance de la Métropole, le 1<sup>er</sup> janvier 2015, a marqué une étape majeure pour le regroupement de ses 71 communes. Cet événement institutionnel – une création par la loi de Modernisation de l'Action publique et d'affirmation des Métropoles, avec les douze autres plus importantes agglomérations de France – est venu sanctionner une entrée dans la « première division » des grands territoires français. Il emporte aussi des enjeux concrets, qui intéressent directement la vie de ses 500 000 habitants. La métropole pour quoi faire ? La métropole n'est rien sans un projet métropolitain : un projet qui vise à donner un sens, c'est-à-dire une direction, et du sens, c'est-à-dire de la valeur, au développement du territoire.

## Face aux crises : l'urgence de réinvestir

Ce sens se déduit du contexte actuel, marqué par la crise à multiples facettes – économique, sociale, démocratique – que traverse la France, dont la composante psychologique n'est pas la moindre, avec, au premier rang, la bataille pour l'emploi. Face aux signes d'érosion du dynamisme et de l'influence de la France dans le monde, il faut aujourd'hui changer d'attitude et faire que l'optimisme de la volonté l'emporte. En acceptant de se remettre en cause, en accomplissant les réformes nécessaires, elle peut préserver son modèle et faire fructifier ses atouts, qui sont nombreux. Surtout, il faut réinvestir : économiquement, socialement, dans les institutions.



Les Métropoles françaises.



Dans ce contexte difficile, quelques territoires, par leur dynamisme, semblent tirer leur épingle du jeu, au premier rang desquels les plus grandes agglomérations. Ce phénomène de métropolisation voit s'accroître l'ancrage de la croissance dans les grandes métropoles, qui deviennent les lieux essentiels de la croissance française, à la fois économique et démographique. Riche d'opportunités, la métropolisation doit être encadrée si elle veut être réussie : pour éviter que les grandes villes deviennent des isolats soucieux de leur seule prospérité, la concentration des facteurs de développement économique dans les métropoles nécessite des actions volontaristes pour assurer la diffusion des bénéfices du développement sur l'ensemble du territoire.

### **Mondialisation, dérèglement climatique : des défis globaux**

La mondialisation, l'internationalisation des échanges, le renforcement des interdépendances et les mutations de la division internationale du travail entraînent une grande redistribution des richesses à l'échelle de la planète. Ces phénomènes font ressentir quotidiennement leurs effets dans la métropole rouennaise. Ils lui présentent des défis redoutables, mais aussi de grandes opportunités pour peu que soient faits les bons choix. Plus déterminant encore, le grand défi global est celui de l'urgence écologique, alors que le dérèglement climatique et la surconsommation de ressources naturelles mettent en péril les écosystèmes.



L'usine Renault à Cléon.

### **Qualifier la croissance, retrouver le sens du progrès**

Ces différents éléments se conjuguent pour remettre en cause notre modèle de développement. Alors que le progrès n'a plus la même évidence qu'autrefois, ils nous imposent de le repenser si nous voulons pouvoir continuer d'y aspirer. Le progrès n'est plus, comme pendant les Trente Glorieuses, réductible à la croissance, et surtout celle-ci n'est plus réductible à l'expansion. Face aux impacts défavorables sur la société d'une croissance qui, quand elle revient, n'est plus aussi inclusive qu'autrefois et aggrave parfois les fractures sociales, face à ses atteintes multiples à l'environnement, le consensus autour de la croissance s'est délité.

Et pourtant ! la croissance a des vertus : au-delà de l'amélioration du bien-être matériel, elle facilite la soutenabilité des finances publiques et sociales, et elle permet de financer les investissements qui aboutiront à réduire notre empreinte sur l'environnement. Pour recréer du consensus autour de la croissance et pour la repenser, il faut d'abord la qualifier. La croissance que nous voulons, c'est la croissance soutenable, entendue, selon les termes devenus classiques du rapport Brundtland de la Commission des Nations unies sur l'environnement et le développement (1987) comme le développement qui permet de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Pour mener à bien cette grande transformation de notre modèle de développement, il serait insuffisant de s'en remettre au seul Etat. Celui-ci doit, bien entendu, en prendre toute sa part. Mais de l'entreprise aux acteurs sociaux en passant par les collectivités et les corps intermédiaires, ce sont bien toutes les institutions qui sont concernées et qui doivent interroger leur organisation, leurs performances, leurs finalités parfois, la manière dont elles répondent aux besoins des citoyens aussi. Comme collectivité nouvelle, créée pour favoriser la rationalisation et la simplification de l'organisation administrative sur son territoire au service d'une plus grande efficacité de l'action publique, la Métropole est précisément un début, un élément de réponse à ces interrogations. Elle est aussi une partie de la solution pour retrouver le chemin du progrès, grâce à des capacités d'investissement importantes qui vont lui permettre de déployer un projet métropolitain ambitieux et volontaire.

## **Le contexte local : des atouts à faire fructifier, des faiblesses à combler, pour accomplir une nouvelle renaissance**

Ce projet vient aussi répondre à un contexte local : celui que dessinent, en un diagnostic largement partagé, les atouts et les faiblesses de la métropole, les opportunités ou les menaces auxquelles elle est confrontée. Le point de départ, c'est ce qu'est la métropole aujourd'hui, car la métropole de 2025 est majoritairement déjà là. Bassin de vie regroupant 71 communes et près de 500 000 habitants au cœur de la vallée de la Seine normande, elle occupe une position clé sur l'axe Seine, corridor de développement qui relie Paris à l'estuaire, qui en fait historiquement une zone d'échange stratégique, un grand territoire industriel et portuaire.

Aujourd'hui cependant, le territoire est fragilisé et souffre d'un déficit d'attractivité. Avec les difficultés du secteur industriel et les carences en matière d'accessibilité, le constat est clair : l'héritage de la géographie et de l'histoire constitue un atout précieux, mais il ne suffit plus. Le développement insuffisant des fonctions dites métropolitaines (et des emplois métropolitains ou tertiaires supérieurs) est l'un des symptômes – c'est-à-dire à la fois une cause et une conséquence - de cette attractivité moyenne, qu'il faut impérativement renforcer.

Démographique, économique, social et culturel, le dynamisme existe : il faut le soutenir et l'amplifier ; la transition est engagée : il faut la réussir. Rouen n'est certes plus la belle endormie : les efforts entrepris ont engagé le territoire sur le chemin qui le conduira à se réinventer, comme ont su le faire avec succès certaines grandes métropoles françaises ou européennes. En misant sur la jeunesse de la population, la diversité de savoir-faire reconnus (notamment dans le domaine des hautes technologies : écotechnologies, santé, numérique...), la richesse et la vitalité du tissu économique (avec la présence de grands comptes et un tissu de PME-PMI diversifié), l'excellence de l'enseignement supérieur, le caractère remarquable du patrimoine naturel et culturel, de la qualité de vie, il s'agit d'accomplir ce qui s'esquisse depuis vingt ans comme une nouvelle renaissance rouennaise. À l'aube de la création de la grande Normandie, l'affirmation de la Métropole constituera un point d'appui décisif pour l'affirmation d'une nouvelle dynamique régionale.



Université de Rouen : faculté de droit, sciences économiques et gestion.

### **Trois valeurs pour la Métropole que nous voulons**

La Métropole Rouen Normandie sera d'abord la métropole dynamique, mobilisée au service de la croissance et d'une nouvelle prospérité. La réussite d'un territoire ne se réduit pas à ses performances économiques, mais celles-ci en constituent toutefois le socle. Parce que l'emploi est la première condition de la qualité de vie, le dynamisme économique est donc la priorité numéro 1 de la Métropole. Confrontée au défi de son insertion dans la mondialisation, la Métropole doit réussir la mutation économique de son territoire en vallée de Seine, en renforçant sa compétitivité – c'est-à-dire être plus performante dans les échanges économiques internationaux – faire venir davantage d'investissements, d'actifs, de qualifications – et son attractivité.

Deuxième grande valeur, la responsabilité, dans toutes ses dimensions : devant la société – c'est l'impératif de construire une Métropole solidaire, inclusive, dans laquelle tout le monde a le droit de cité – et devant l'environnement, parce que nous devons absolument réduire l'empreinte écologique de notre territoire, de nos activités et de notre développement, en relevant notamment les défis auxquels nous confronte le dérèglement climatique.



Le site Thales à Ymare.

Troisième valeur, la singularité : la dynamique métropolitaine ne doit pas conduire à nous couler dans un moule standardisé sous l'effet uniformisant d'une concurrence entre les territoires qui développeraient les mêmes recettes pour atteindre un même idéal urbain supposé. Dans un contexte de concurrence entre les grands territoires, la Métropole Rouen Normandie doit au contraire travailler pour renforcer et valoriser ce qui fait d'elle une métropole unique, son « cachet », sa marque de fabrique. Cette singularité constitue une condition de son attractivité et de son rayonnement, elle est donc l'un des moyens de la réussite. Elle contribue aussi à la qualité de la vie, dont la Métropole fait l'un des principaux marqueurs de son développement. Mais elle est surtout le socle de son identité en tant que territoire, d'un sentiment d'appartenance partagé sans lequel il n'est pas de véritable société métropolitaine, parce que bien vivre n'est pas qu'une question de qualité de vie mais aussi de sens.

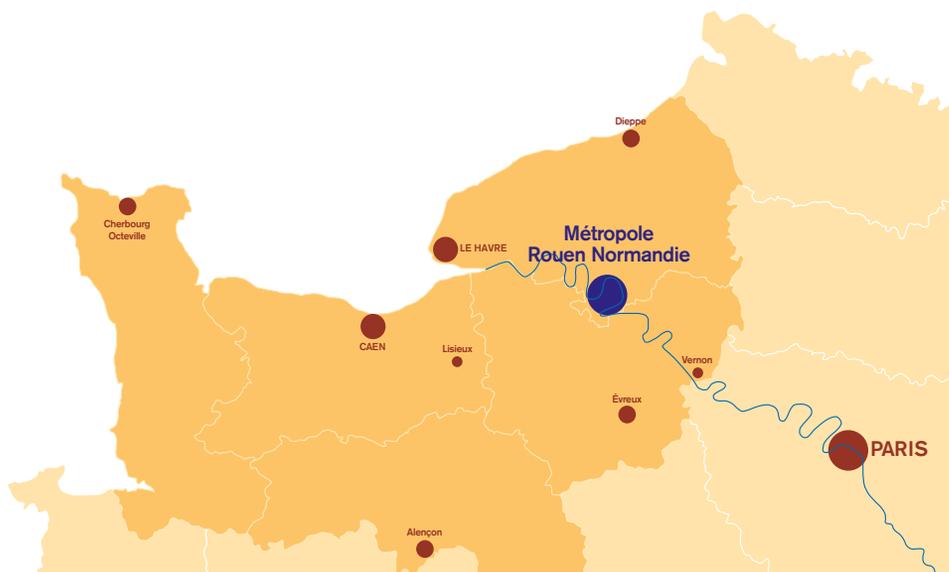


La rue Martainville à Rouen.

## **Inventer un nouveau modèle métropolitain**

Avec ce triptyque de valeurs rapidement esquissées, auquel il convient d'en ajouter un second (citoyenneté, proximité, efficacité) qui fera office d'un discours de la méthode indispensable, le projet de la Métropole dessine une perspective de progrès ; il propose, avec lucidité et volontarisme, un grand dessein fédérateur pour le territoire : réussir la métropolisation. Exposée ici – car ce projet est autant une feuille de route qu'un document stratégique - sa mise en œuvre tout au long de la décennie à venir tracera le chemin au quotidien. La Métropole n'y avance pas seule : elle devra certes déployer ses actions et réaliser ses propres projets, en agissant avec ses partenaires, au premier rang desquels la Région et le Département. Mais elle devra tout autant soutenir et accompagner les initiatives du territoire qui vont dans le même sens. En ce sens, son projet est par nature évolutif, capable de s'ouvrir aux opportunités comme de s'adapter aux contraintes.

Réussir la métropolisation, c'est faire la métropole, sans majuscule, en d'autres termes faire de la vocation métropolitaine de notre agglomération une réalité, afin que la capitale seino-marine et normande devienne une métropole de rang européen d'ici vingt ans. La dimension métropolitaine du projet traduit la responsabilité particulière qui incombe à la Métropole Rouen Normandie : celle d'entraîner tout un territoire, le sien mais également au-delà, celui de l'aire urbaine de Rouen avec ses quelque 300 communes, la Seine maritime et la Normandie tout entière, alors que la Métropole est déjà aujourd'hui la principale locomotive économique du territoire régional.





Cette responsabilité motrice, sans existence juridique, exprime un sentiment : sinon des atouts, notre nouveau statut nous confère des droits et des moyens nouveaux, et donc aussi des devoirs. Par conséquent, faire la métropole c'est assumer de manière plus forte encore, grâce à de nouvelles compétences et au renforcement de nos capacités d'intervention, ce rôle d'entraînement, de levier de développement au bénéfice du territoire régional, au bénéfice aussi de Caen, du Havre et de l'ensemble de ces villes et villages avec lesquels elle doit fonctionner en réseau. En outre, parce que la Métropole inscrit résolument son projet dans la dynamique de développement de la vallée de la Seine, il s'agit là d'un enjeu d'intérêt national. La métropole rouennaise deviendra, fera métropole à sa manière : respectueuse de l'identité et de la diversité des communes, proche et attentive au sort des habitants, douce pour l'environnement. Face aux défis auxquels elle est confrontée, son projet, comme l'institution qui le porte, ne saurait être simplement gestionnaire. Certes la Métropole est une collectivité de service, dans tous les sens du terme – service au bénéfice des habitants, des entreprises, des communes qui la composent, des touristes qui la visitent, avec au premier rang les grands services publics indispensables à la vie quotidienne - mais elle doit aussi être le laboratoire de la métropole du XXI<sup>e</sup> siècle, d'un nouveau modèle moins prédateur, plus harmonieux, plus humain, plus généreux. Une ambition transformatrice qui ne méconnaît pas ce qui est déjà là, car la métropole hérite d'un acquis urbain et territorial multiple : elle part de ce qui existe pour faire advenir « l'autre monde qui est dans celui-ci », pour reprendre les mots d'Eluard.

## Faire émerger une société métropolitaine

Faire la métropole ne saurait évidemment se limiter à une approche institutionnelle, ni se réduire à un enjeu de croissance démographique ou économique. La question fondamentale qui se pose aux élus et aux citoyens est celle de la capacité d'un ensemble territorialement, socialement et culturellement divers à faire société. Faire société, au-delà des simples mitoyennetés géographiques, emporte un impératif de cohésion, d'équilibre et de partage à rebours des logiques de morcellement et de fragmentation, des frontières entre quartiers, des incompréhensions entre urbain et rural.

Faire société met en jeu tout ce qui a trait au territoire vécu. La société métropolitaine se crée au creux des pratiques métropolitaines, de leur addition, de leur densité : résider, travailler, se déplacer, se divertir, le tout très souvent dans des communes différentes... Par la variété de ses domaines d'intervention, l'action de la Métropole intéresse l'ensemble de ces pratiques : emploi, logement, déplacements, services publics du quotidien, loisirs... Par conséquent, le rôle que doit assumer la Métropole est de permettre l'enrichissement de cette densité de pratiques, leur diversification et leur cohabitation harmonieuse, de leur servir de support et de les faciliter au quotidien, de favoriser aussi les interactions et les frottements de tous ordres entre elles. Ici se dévoile le sens profond, la raison dernière de l'action de la Métropole : l'animation – au sens étymologique de mise en vie – du territoire.

L'animation, c'est aussi insuffler une âme. Autour d'une perspective de progrès partagé, d'une identité collective et ouverte, il appartient à la Métropole de favoriser l'émergence d'un sentiment d'appartenance métropolitain, afin que chacune et chacun puisse considérer la Métropole comme un bien commun.



Concert au Zénith (Grand Quevilly).



L'ambition est grande, à la hauteur des défis qu'il faut relever. Nous sommes en l'an II de la Métropole. Ouvrir cette nouvelle page, c'est s'engager, endosser une responsabilité particulière : celle de l'écrire ensemble, alors que les défis de l'époque et les attentes des citoyens appellent des acteurs publics des réponses volontaristes et de la détermination. Dans la continuité d'un travail engagé de longue main, les premières années de la Métropole ne sauraient être celles d'un réveil en douceur mais se distinguer bien plutôt par une vigueur particulière, une mobilisation énergique sur la lancée de ce qui a déjà été entrepris. La réalisation rapide de ses projets est une des conditions de la crédibilité et même de la légitimité de la Métropole, avec en ligne de mire 2019 et le trentième anniversaire de l'Armada de la liberté : année fédératrice pour le territoire, 2019 sera un jalon important du projet à dix ans.

Forts de ses atouts, la Métropole de Rouen a les moyens pour réussir ce saut dans une dimension nouvelle, la dimension métropolitaine, et faire que la métropole tienne ses promesses de liberté, de progrès et de bien-être pour tous.



**71 communes**  
dont 45 ont moins de  
4 500 habitants

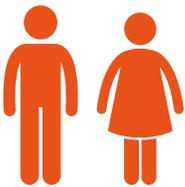
**663 km<sup>2</sup>**

**23 000 hectares**  
d'espaces boisés et  
forestiers, soit un tiers  
du territoire couvert  
par la forêt



**100 km de Seine**

**26% de moins  
de 20 ans**



**488 630  
habitants**

**736 habitants  
au km<sup>2</sup>**





**À 130 km de Paris**  
90 km du Havre, 130 km de Caen,  
250 km du Mont-Saint-Michel



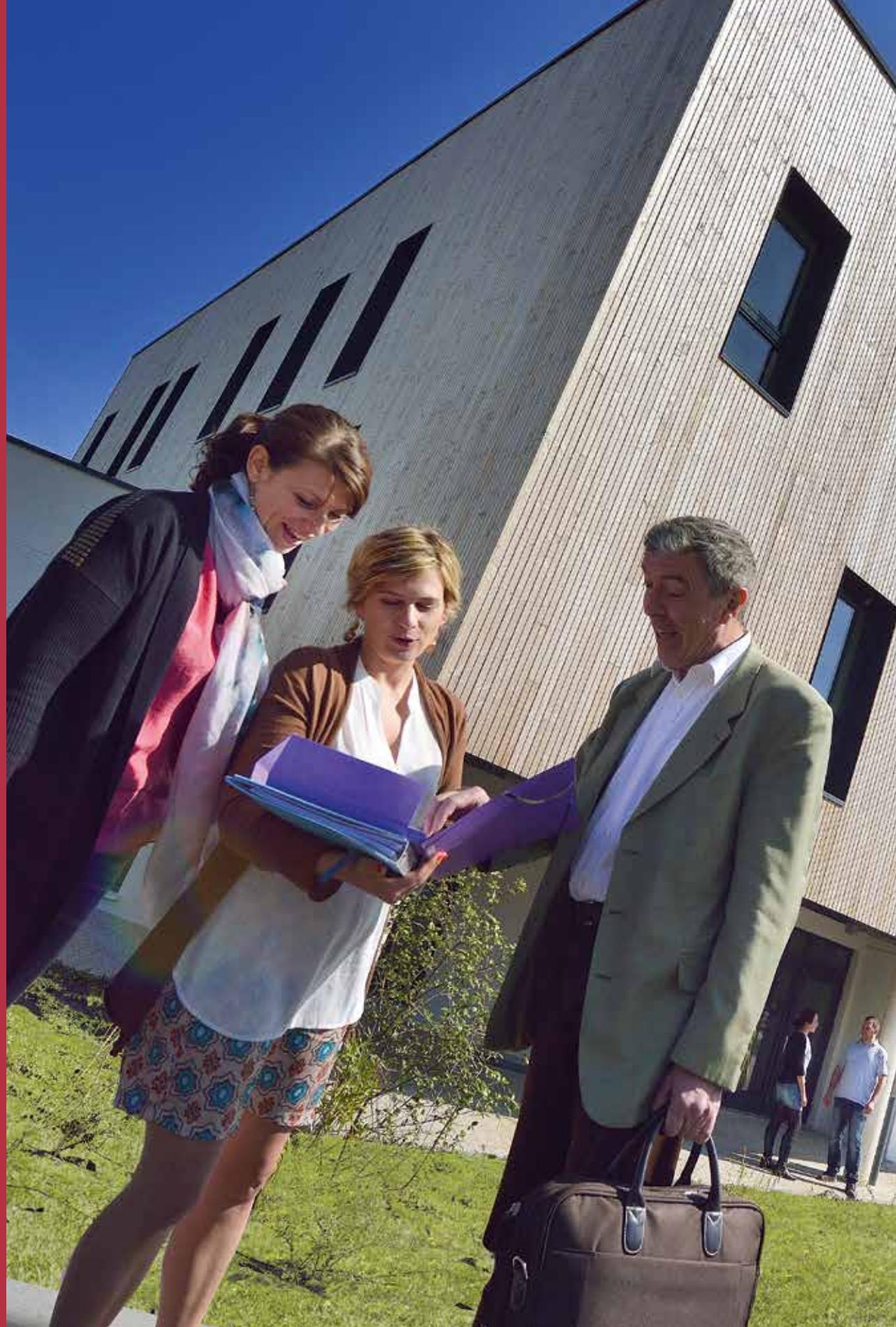
**Au cœur d'une aire urbaine  
de 300 communes et  
de 660 000 habitants**



**13<sup>e</sup> aire urbaine  
de France**  
2<sup>e</sup> du grand bassin  
parisien derrière Paris

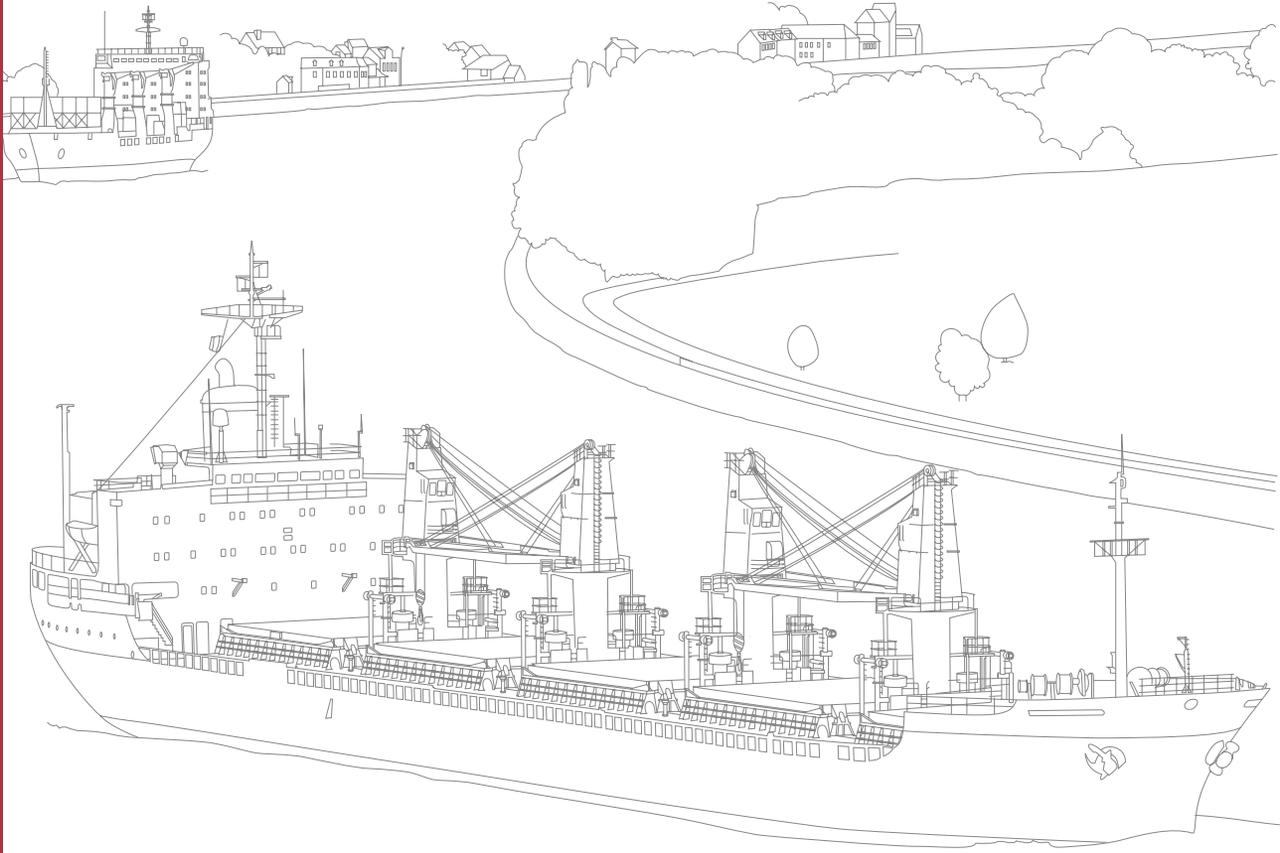


**230 000  
emplois**



# La Métropole énergétique





**L**a priorité numéro un de la Métropole, c'est l'emploi. Forte des nouveaux leviers d'action dont elle dispose, la Métropole s'affirme comme un acteur majeur du développement économique sur son territoire, en lien avec les entreprises et les acteurs institutionnels, les chambres consulaires et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche... Elle contribue ainsi à faire émerger l'économie métropolitaine du XXI<sup>e</sup> siècle, et à inventer le chemin d'une nouvelle prospérité.

Aujourd'hui, le phénomène de désindustrialisation nourrit le chômage et fait peser une menace de dévitalisation sur le territoire. Cela n'a rien d'inéluctable. Pour relever le défi, surmonter les difficultés, muscler la croissance et augmenter les créations d'emplois, la métropole rouennaise doit impérativement se réinventer, préciser et affirmer son positionnement économique.

## Tradition et transition

Engager cette mutation économique ne signifie pas renoncer à l'histoire, notamment industrielle et portuaire, du territoire. La métropole rouennaise est une zone d'échanges stratégique, une plateforme logistique et portuaire de premier plan, adossée à son grand port maritime, aux ports de l'axe Seine et à l'Île-de-France – un bassin de 11 millions de consommateurs. Cette vocation doit être confortée, notamment par le renforcement de la compétitivité et l'accessibilité du territoire.

La métropole rouennaise est un grand territoire industriel : il y a là un héritage précieux à faire fructifier, une tradition d'excellence à poursuivre en faisant le pari de l'innovation. La métropole, et la France entière, ont besoin d'internationalisation et d'emplois industriels. À l'origine d'une part importante des inventions, l'industrie reste le fer de lance décisif du progrès.

L'économie de la métropole rouennaise est en transition. La diversification économique, la Métropole la soutient et l'accompagne car c'est la condition pour créer plus d'emplois : en faisant émerger de nouvelles filières innovantes, en soutenant de nouveaux modèles économiques (économie circulaire, économie sociale et solidaire) qui sont le socle des innovations actuelles et qui contribuent à créer l'économie de demain, en accélérant le développement tertiaire, qui est au cœur des dynamiques métropolitaines, en misant sur le tourisme, aux retombées économiques conséquentes mais au potentiel encore sous-exploité.

## Élargir le champ des possibles

Développer l'économie productive et l'économie de services, s'insérer dans les grandes dynamiques nationales et mondiales mais aussi jouer la carte d'industries et de services qui répondent aux besoins et aux enjeux locaux : la stratégie économique gagnante est celle qui élargira le champ des possibles, en tirant parti des atouts du territoire.





# 1 | LA MÉTROPOLE MOBILISÉE POUR LE DÉVELOPPEMENT

## **La Métropole Rouen Normandie, plateforme portuaire, logistique et industrielle au cœur de l'axe Seine**

La Seine a contribué au développement de Rouen, point de rencontre entre la voie fluviale et la voie maritime. Le positionnement de la Métropole Rouen Normandie, première agglomération normande et centre de gravité de l'axe Seine, porte d'entrée fluvio-maritime de Paris et de la région-capitale, constitue un atout pour développer son attractivité et celle de la Normandie.

**Au cœur de l'axe Seine, la Métropole Rouen Normandie est une zone d'échanges stratégique, une plateforme industrielle, logistique et portuaire d'importance nationale.**

20 000 emplois sont liés à l'activité portuaire, qui représente 2,1 milliards d'euros de valeur ajoutée : c'est dire l'importance de ce poumon économique pour le territoire normand. Premier port français pour l'exportation dans l'agroalimentaire, l'agro-industrie et les produits papetiers et forestiers, premier port européen pour l'exportation de céréales, allié aux ports du Havre et de Paris au sein de HAROPA, le Grand Port Maritime de Rouen est à la fois un important secteur d'activités et un puissant acteur institutionnel, avec lequel la Métropole travaille au quotidien. Ce travail partenarial est d'importance stratégique : il s'agit de permettre au port de Rouen de tenir sa place sur la carte mondiale et dans la compétition que se livrent les grands ports européens.

**Manœuvre d'un navire marchand dans la nouvelle zone d'évitage de Hautot-sur-Seine.**



Premier enjeu : l'amélioration de l'accessibilité du Port, à tous les niveaux. Accessibilité maritime d'abord, avec l'approfondissement du chenal et le renforcement des quais réalisés par le GMPR, importants chantiers auxquels la Métropole contribue financièrement. Accessibilité ferroviaire ensuite, avec l'engagement en 2016 des travaux urgents de restauration de la trémie ferroviaire rive gauche afin de sécuriser la desserte de la zone industrielo-portuaire qui s'étend de Rouen à Moulineaux en passant par Petit et Grand Quevilly, Petit et Grand-Couronne. Accessibilité routière enfin avec le contournement Est. La Métropole accompagne par ailleurs HAROPA dans la définition de sa stratégie en matière de foncier logistique et de conteneurisation sur le territoire de la Métropole, afin d'accroître sa compétitivité en exploitant au mieux ses atouts de port de fond d'estuaire.

Développer la filière logistique impliquera de l'intégrer pleinement au cœur des grands projets de développement portuaire et de revitalisation des zones industrielles. Deux pôles principaux seront créés et développés dans les années à venir : Rouen Vallée de Seine logistique (RVSL), aménagé par le GPMR en aval de Rouen, qui bénéficie d'accès maritime, fluvial, ferroviaire et autoroutier directs ; et Seine Sud en amont, à Orival et Saint-Étienne-du-Rouvray, au vaste potentiel

de développement grâce à sa position stratégique au croisement du fleuve, du fer et de la route (voir pages 30 et 31).

**Deux projets majeurs seront engagés dans la prochaine décennie : Rouen Vallée de Seine logistique par le Grand Port Maritime, et Seine Sud par la Métropole.**

Coordonner l'offre foncière disponible, mettre en réseau les plateformes logistiques de l'axe Seine (de Gennevilliers au Havre en passant par Pitres Le Manoir, RVSL, Seine Sud, Le Trait, Port-Jérôme...), renforcer l'intermodalité des infrastructures et le développement du transport fluvial, expérimenter des systèmes innovants d'information et de gestion des flux (en lien avec le pôle de compétitivité Nov@log) : il faudra agir sur l'ensemble des leviers pour capter de nouveaux flux et de la valeur ajoutée. La logistique se décline aussi en milieu urbain avec les modalités de livraison en centre-ville. Lauréate de l'appel à projets « villes respirables à 5 ans », initiatrice d'un vaste programme de rénovation et de promotion des circulations douces en cœur de ville (voir pages 142 et 143), la Métropole a engagé une démarche visant à optimiser et apaiser la livraison « du dernier kilomètre » en centre-ville. Se voulant un véritable territoire d'expérimentation,

elle y associe la CCI, le Marché d'Intérêt National (MIN), le Port de Rouen, les acteurs de la logistique, les commerçants ainsi que des experts et offreurs de solution (laboratoire Mobis de Neoma Business School ; Nov@log). La Métropole y contribuera également à travers le plan stratégique du Marché d'Intérêt National – dont l'activité diversifiée s'exerce sur une aire d'influence regroupant principalement la Seine-Maritime, l'Eure et la Somme,

et dont la Métropole est devenue le premier financeur public – et à travers le financement des investissements nécessaires à sa modernisation.

**Agir sur l'ensemble des leviers pour renforcer la performance logistique du territoire, capter de nouveaux flux et de la valeur ajoutée.**

## Le MIN

Ouvert en 1969, rayonnant sur un bassin de population de plus de 2 millions de personnes (Rouen, Abbeville, Dieppe, Le Havre, Deauville, Lisieux, Évreux, Mantes, Beauvais), le MIN est le marché de gros de produits alimentaires le plus important du quart nord-ouest de la France (20 hectares, 57 000 m<sup>2</sup> de locaux). Près d'un millier de personnes y travaillent, le chiffre d'affaires est de 277 millions d'euros. Les clients sont exclusivement des acheteurs professionnels des métiers de bouche. Comme les 19 autres marchés nationaux, le MIN est un lieu physique dédié à l'organisation des activités des opérateurs au stade de gros et des circuits de distribution des produits, pour en améliorer la productivité. Situé au cœur de la Métropole et bénéficiant d'une desserte performante, c'est un outil de logistique urbaine et inter-régionale en même temps qu'un acteur économique majeur. Le MIN favorise également la production locale et la fraîcheur des produits avec un travail sur les circuits courts de distribution.



## Le Grand Port Maritime de Rouen

- 5<sup>e</sup> port français et 1<sup>er</sup> port céréalier européen.
- 160 entreprises et 18 000 emplois lui sont directement attachés, générant 2,1 milliards d'euros de valeur ajoutée.
- 33 terminaux, 120 km de voies navigables, 13 000 mètres de quais sur tout le débouché maritime de la Seine, d'Alizay à Honfleur.
- En 2014, le Port de Rouen a accueilli près de 3 000 navires (chaque navire représente un tonnage équivalent à 2 300 camions) et 4 370 convois fluviaux. Il est connecté à 477 ports du monde entier, avec une orientation forte vers l'Afrique.
- Objectifs pour 2019 : passer d'un trafic annuel de 21,7 millions de tonnes à 25 millions de tonnes, en consolidant les trafics existants mais aussi en développant de nouveaux relais de croissance (le BTP pour l'aménagement du Grand Paris par exemple).
- Un important programme d'investissements (180 millions d'euros), pour améliorer les infrastructures et les accès maritimes du Port, et renforcer ses capacités (pour accueillir des navires pouvant aller jusqu'à 290 m de long). 6% des investissements seront consacrés à la préservation de l'environnement et de la biodiversité.
- Une étude partenariale en 2016 sur la stratégie en matière de foncier logistique et sur la compétitivité de la filière conteneurisation.



Le terminal conteneurs de Petit-Couronne et Grand-Couronne.



## HAROPA

- Le regroupement des ports du Havre, de Rouen et de Paris (au sein d'un GIP créé en 2012).
- 5<sup>e</sup> port du Range Nord (derrière Rotterdam, Hambourg, Anvers et Amsterdam), 1<sup>er</sup> port français pour le trafic conteneurs.
- 160 000 emplois directs et indirects, 120 millions de tonnes de trafic fluvial et maritime.
- Une évidence stratégique reposant sur la complémentarité des 3 ports de la Seine : Le Havre, port en eau profonde, spécialisé dans les trafics conteneurs et pétroliers, Rouen, positionné comme leader sur les filières céréales, granulats et énergie-chimie mais aussi comme base logistique, tandis que le Port de Paris doit répondre aux enjeux de développement de l'Ile-de-France dans le domaine de la construction, de la logistique et de la transition énergétique.
- Élu meilleur port européen de 2010 à 2014 par les professionnels du transport maritime en Asie, mais aussi « best green seaport » du monde en 2015, ce qui témoigne d'un engagement fort en matière de développement durable (développement de modes de transport économes en CO2, intégration des ports dans leur environnement naturel et urbain).
- 1<sup>er</sup> port intérieur mondial pour le tourisme, avec un tourisme fluvial (8 millions de passagers) en forte progression (6% en 2014), tout comme les croisières maritimes et le tourisme de luxe (7% en 2014, près de 300 000 passagers).



© L'Europe vue du ciel

### **La Métropole Rouen Normandie, acteur de référence pour l'accueil et l'hébergement des entreprises**

La Métropole est l'acteur principal en matière d'aménagement de nouveaux sites pour l'implantation d'activités. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Métropole gère la très grande majorité des zones d'activités existantes. À l'image du Parc de la Vente Ollivier, à Saint-Étienne-du-Rouvray (qui accueille une trentaine d'entreprises et un millier d'emplois), celles-ci sont pleines ou en passe de l'être : il est donc impératif d'en aménager de nouvelles.

**L'ambition : mettre 300 hectares à disposition de nouvelles activités économiques à l'horizon 2020.**

Le projet majeur de la décennie, c'est Seine Sud, la future grande zone d'activités métropolitaine qui va entrer dans ses premières phases de réalisation. Au-delà de cette nouvelle centralité économique, le développement des grandes concentrations sera également poursuivi : extension de la zone du Madrillet à Saint-Étienne-du-Rouvray et Petit-Couronne, déploiement d'un nouveau pôle industriel sur le site de l'ancienne raffinerie Petroplus, avec

les travaux préalables à la réindustrialisation engagés en 2015, début de l'aménagement de la zone du Moulin IV à Cléon et début de l'aménagement des Coutures, toutes

### **Développement économique : Région, Métropole, une collaboration essentielle au développement du premier bassin d'emploi de Normandie**

Chef de file pour le développement économique, qu'elle organise dans le cadre d'un schéma régional unique, la Région est l'interlocuteur principal des entreprises en matière de soutien financier. Elle assume également des compétences élargies en matière de formation et de structuration des filières. La Métropole, gestionnaire de la quasi-totalité des zones d'activités sur son territoire, est responsable de l'accueil et de l'hébergement des entreprises.

C'est dans cette optique que la Métropole se dote d'un bras armé avec une société publique locale, Rouen Normandie Aménagement, qui est devenu l'acteur principal de l'aménagement des zones et des parcs d'activités.

deux situées en face de l'usine Renault. Pôles majeurs et pôles secondaires dessinent ainsi un véritable maillage territorial, de Cléon au Trait en passant par Bois-Guil-laume et Isneauville, ou encore Grand Quevilly. Il s'agit de faire bénéficier l'ensemble du territoire d'une croissance qui soit véritablement partagée grâce à l'aménagement de zones d'activités dédiées aussi au mixte-artisanal et aux PME-PMI, accessibles aux entrepreneurs résidant à proximité. Alors que le territoire métropolitain comporte d'importants délaissés, l'aménagement de nouvelles zones se fera prioritairement en renouvellement urbain.

### Renforcer les grandes concentrations économiques et développer une offre de proximité.

Zones et immobilier d'accueil pour les activités ne sont pas seulement un enjeu d'aménagement : ils font l'objet d'actions nombreuses et permanentes sur l'existant, qu'il s'agisse de restructuration, de requalification, de signalétique, d'adaptation, de rénovation

### Seine Sud, la plateforme multimodale de demain au cœur de l'axe Seine

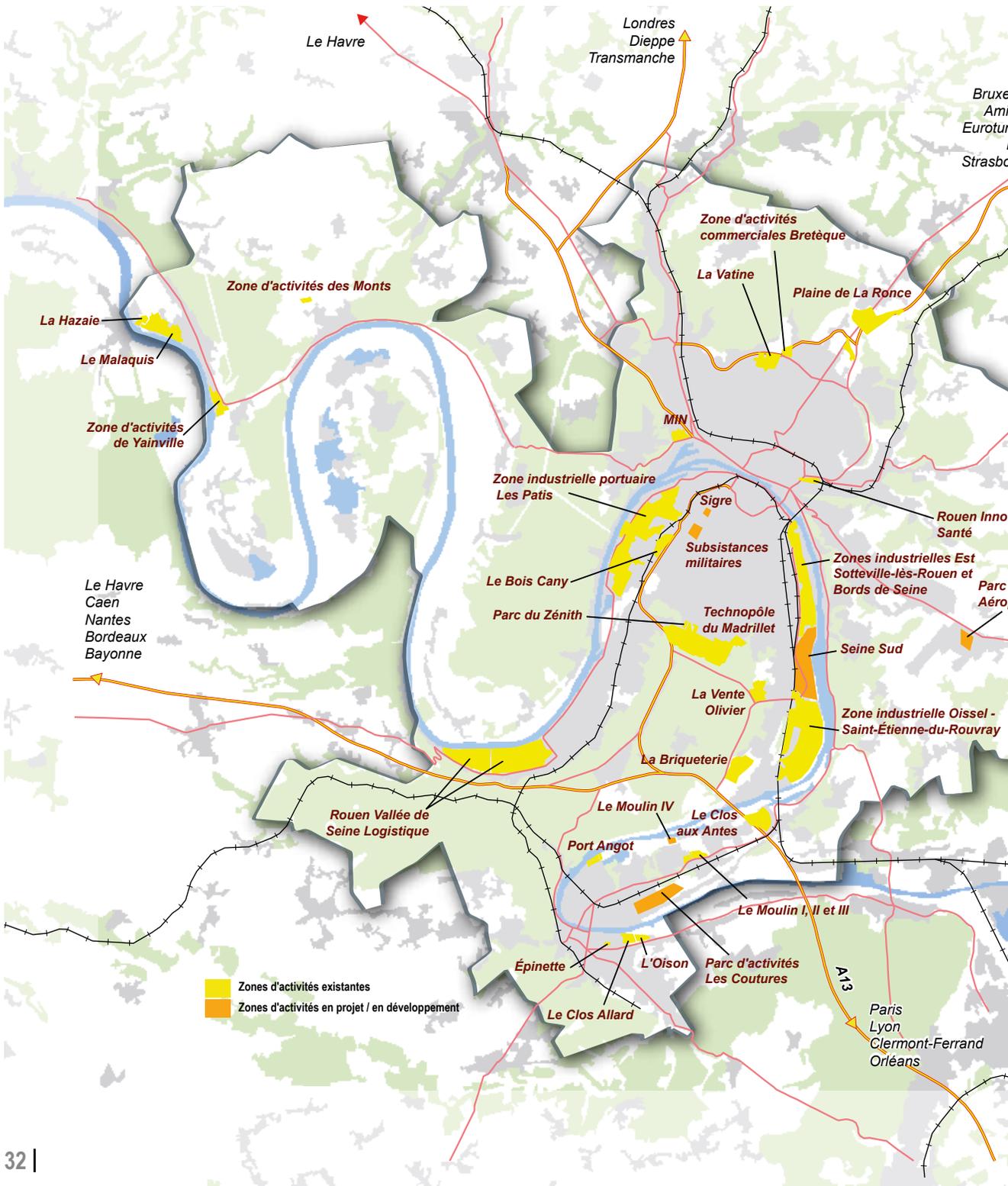
À Oissel et Saint-Étienne-du-Rouvray, la revitalisation et le réaménagement de ces terrains (qui représentent un potentiel foncier de 300 hectares) permettra d'offrir de nouvelles opportunités foncières bénéficiant d'une taille importante, d'un emplacement privilégié au cœur du bassin d'emploi, de la proximité d'importantes zones d'activités économiques et d'un potentiel d'accessibilité tri-modale excellente. Les aménagements devront améliorer l'accessibilité du site (en composant avec le déploiement d'infrastructures routières et ferroviaires d'envergure : Ligne Nouvelle Paris Normandie, contournement Est), en valoriser le cadre urbain et en le dotant d'une identité paysagère. Le potentiel de redynamisation économique est estimé à 4 000-5 000 emplois. C'est dans cette optique que la Métropole se dote d'un bras armé avec une société publique locale, Rouen Normandie Aménagement, qui est devenu l'acteur principal de l'aménagement des zones et des parcs d'activités.

- La première phase de ces aménagements verra la réalisation de deux nouvelles zones en 2017 et 2018 (le Halage et la Sabonnière, pour une quarantaine d'hectares) puis la création d'outils de logistique multimodaux et l'aménagement de nouveaux secteurs dans les années suivantes.



Vue de Seine Sud à Saint-Étienne-du-Rouvray.

# Les zones d'activités économiques de la Métropole





**230 000** emplois

**2700 hectares**  
de zones d'activités économiques

**300 hectares de zones**  
d'activités en développement

**200 hectares de**  
requalification de zones  
d'activités programmées

**80 hectares**  
de reconquête urbaine

**2020 : desserte de la totalité des zones d'activités**  
par la fibre optique

et de revitalisation (ainsi des travaux de réhabilitation thermique), ainsi que d'une démarche d'animation. La totalité des zones sera desservie par la fibre optique en 2020. En outre, un effort particulier devra être consenti pour améliorer leur accessibilité et notamment la qualité de leurs voiries, qui bénéficiera aussi d'un plan pluriannuel d'investissements pour la requalification des espaces publics. Une nouvelle

signalétique pour les parcs d'activités, homogène sur l'ensemble du territoire, sera déployée afin de répondre aux enjeux de lisibilité et d'attractivité des entreprises.

**Un ambitieux plan de requalification des zones existantes sera mis en œuvre pour renforcer leur attractivité.**



### **La reconversion des friches, grande cause métropolitaine**

Alors que le territoire métropolitain comporte d'importants délaissés, l'aménagement de nouvelles zones se fera prioritairement en renouvellement urbain, sans consommer d'espaces naturels ou agricoles. Ces reconversions sont également de nature à améliorer la qualité de l'environnement à la fois naturel et urbain de l'agglomération.

Deux projets majeurs symbolisent cette ambition métropolitaine : Seine Sud et l'éco-quartier Flaubert. Au-delà de ces sites emblématiques, la variété des sites concernés (en termes de dimensions et d'accessibilité notamment) permet de produire une gamme d'offres différenciées pour accueillir de nouvelles activités industrielles, artisanales, tertiaires, commerciales ou logistiques.

**Nouveaux aménagements dans la zone du Malaquis (Le Trait).**

## Un grand territoire industriel

Dans l'histoire, Rouen et Elbeuf ont été parmi les plus grands centres français de l'industrie textile, chimique et énergétique. Autour du fleuve et du port, la métropole accueille aujourd'hui encore un puissant pôle industriel, poursuivant une tradition ancienne autour de savoir-faire reconnus, de groupes industriels solides et de quelques grands comptes. Elle est une des premières agglomérations de France pour la part d'ouvriers qualifiés (26%).

### L'économie de la métropole se distingue notamment de puissantes spécialisations :

- **L'automobile** : autour du pôle de compétitivité mondial MOV'EO et l'implantation emblématique de l'usine de fabrication de moteurs à très haute performance Renault à Cléon (second employeur dans la Métropole après le CHU) et une sous-traitance nombreuse. En 2010, l'INSEE recense 6 300 emplois liés à l'automobile hors emplois induits (intérim, bureau d'études...) dans l'aire urbaine de la Métropole.
- **L'aérospatiale** avec notamment le siège de la filière Normandie Aérospatiale (120 entreprises, 1500 emplois dans la région et 2 milliards d'euros de chiffres d'affaires) au Madrillet ainsi que l'implantation à Ymare du centre d'excellence internationale en matière de radars du groupe Thales pour des applications à la fois civiles et militaires.
- **La transformation des métaux à forte valeur ajoutée** représente également plusieurs milliers d'emplois (4 400), avec en particulier le site Flexi-France au Trait, classé « usine de l'année » en 2010 par le magazine Usine Nouvelle, concepteur mondial des conduites flexibles permettant d'exploiter les hydrocarbures en mer.
- **La pharmacie et la chimie fine** se sont largement développées au plan local. Elle représente plus de 2 400 emplois sur le territoire, à travers par exemple les sites d'Aspen (Notre-Dame-de-Bondeville - 800 salariés) et de Sanofi-Aventis (Le Trait et Saint-Aubin-lès-Elbeuf).
- **L'agroalimentaire**, soutenue par les échanges du Grand Port Maritime de Rouen et la valorisation in situ de produits exotiques (café, thé, cacao, sucre...), avec notamment la présence du siège social de Ferrero France à Mont-Saint-Aignan et celle de Segaffredo Zanetti à Sotteville-lès-Rouen.
- **La chimie**, avec la production historique d'engrais et la fabrication de fertilisants azotés et composés (Borealis à Grand Quevilly) et l'énergie (6% des emplois industriels du territoire, une dynamique de développement forte autour de l'éolien off-shore).



Flexi-France au Trait et  
Renault à Cléon.

# LE PROGRAMME



Le Marché d'Intérêt National / Vraquier et silos dans le port de Rouen / Parc d'activités à Elbeuf.



## 2016

Mise en place d'un guichet unique de commercialisation des zones et parcs d'activités de la Métropole

Début des travaux de requalification sur la zone d'activités du Malaquis au Trait et sur le parc d'activité de Bords de Seine à Sotteville-lès-Rouen, Saint-Étienne-du-Rouvray

Extension du Parc de l'Épinette (2,5 hectares) en renouvellement urbain à Caudebec-lès-Elleuf

Aménagement et commercialisation de la ZA Moulin IV à Cléon (7 hectares)

Élaboration du plan stratégique du M.I.N. pour les 10 prochaines années

Plaine de la Ronce (phase 1)

## 2017

Seine Sud : ZAC du Halage (16 hectares)

Début de l'aménagement du parc des Coutures (80 hectares dont 43 commercialisables) – partie nord (8 hectares) à Cléon

Zones mixtes artisanat sur le secteur Austreberthe-Cailly (Les Monts à Duclair...)

ZA de Boos (travaux d'aménagement puis commercialisation)

ZA Sigre (commercialisation, démarrage travaux fin 2016) à Petit-Quevilly

## 2018

Seine Sud : ZAC de la Sablonnière (25 hectares)

Zone d'activités des Subsistances militaires à Grand Quevilly (9 hectares)

## 2019

Seine Sud : outils de logistique multimodaux

## 2020

Pôles multiservices sur le site de l'écoquartier Flaubert

Début de l'aménagement du Parc des Coutures - partie sud (35 hectares) à Cléon

## 2021

Première phase d'aménagement de la zone d'extension de la ZAC du Technopôle du Madrillet (10 hectares)

Achèvement de l'aménagement de la ZAC du Technopôle du Madrillet par les secteurs sud (12 hectares)

## 2022

Plaine de la Ronce phases 2 et 3 (à partir de 2022)

## 2015-2020

Requalification et signalétique des ZAE, avec une 1<sup>ère</sup> phase portant notamment sur la zone des Bords de Seine à Sotteville-lès-Rouen et le Malaquis au Trait

seine  
biopolis

un établissement de la CSEA





## 2 | LE PARI DE L'INNOVATION

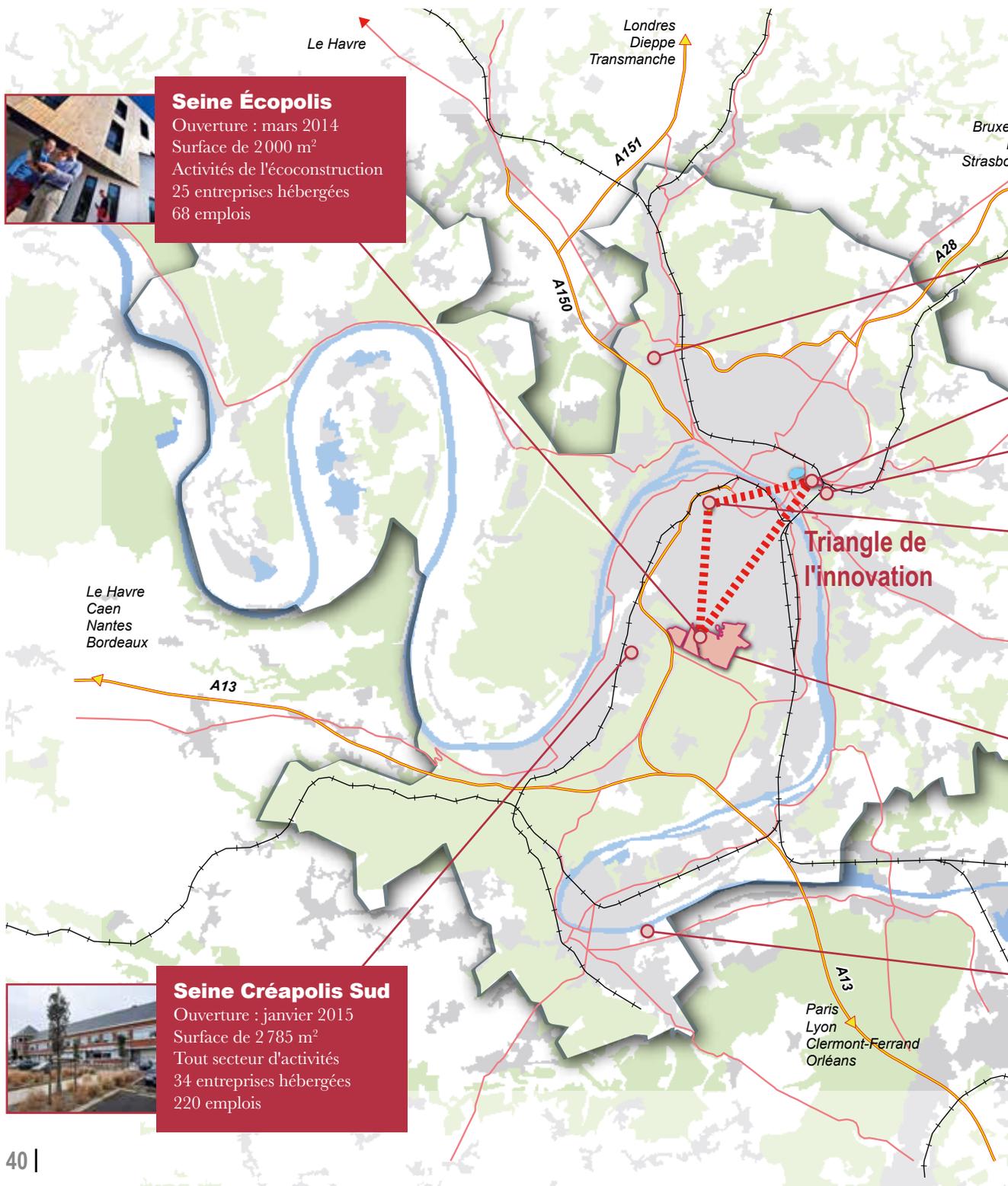
### **Relever le pari de l'innovation, une priorité métropolitaine stratégique**

Les mutations du capitalisme contemporain ont placé l'innovation au cœur des dynamiques métropolitaines. Les connaissances – et plus largement le capital immatériel intangible (R et D, capital humain, éducation, formation) – sont devenues des sources essentielles de productivité, en lien avec le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication. En positionnant la créativité, l'innovation et l'expérimentation au centre de la stratégie de développement, en développant les outils indispensables pour valoriser ce potentiel local d'innovation et faire de la métropole un véritable territoire de pointe, celle-ci peut doper son attractivité.

Créer un véritable système d'innovation pour que celle-ci féconde l'ensemble du tissu économique existant.



# Un réseau de pépinières-hôtels dédié à l'innovation



elles  
Lille  
bourg



### Seine Créapolis

Ouverture : mai 2006  
Surface de 2 300 m<sup>2</sup>  
Tout secteur d'activités  
40 entreprises hébergées  
67 emplois



### Rouen Innovation Santé

Surface de 6 ha  
Activités santé  
25 laboratoires hébergés  
220 chercheurs et 6 300 étudiants



### Seine Biopolis I et II (III en projet)

Ouverture : 2008  
Surface de 1 725 m<sup>2</sup>  
Activités biologie et santé  
9 entreprises hébergées  
54 emplois



### Seine Innopolis

Ouverture : septembre 2013  
Surface de 10 000 m<sup>2</sup>  
Activités numériques  
65 entreprises hébergées  
312 emplois



### Technopôle du Madrillet

Surface de 200 ha  
dont 100 ha dédiés aux entreprises  
Activités de l'écotecnologie et l'écoconstructions  
20 laboratoires hébergés  
2 500 emplois et 500 chercheurs



### Seine Actipolis

Ouverture : 2013  
Surface de 1 237 m<sup>2</sup>  
Activités industrielles, artisanales ou mixtes  
3 entreprises hébergées  
5 emplois



Faire émerger, soutenir, contribuer à la structuration des filières d'excellence, porteuses d'avenir, créatrices d'emplois et de forte valeur ajoutée.

Dans un grand territoire industriel comme la métropole rouennaise, l'innovation représente notamment le moyen pour l'industrie de réussir sa conversion dans une démarche d'éco-industrie ou d'écologie industrielle, à partir des outils de production et des savoir-faire existants. Il est donc impératif de décloisonner les filières économiques en encourageant les processus collaboratifs : activité primaire, industries, services et économie créative doivent s'hybrider pour favoriser un développement économique intégré. Les pôles de compétitivité, les centres de ressources et de transferts technologiques répondent à cet enjeu de décloisonnement, d'intensification des liens entre la recherche et les entreprises, entre les différents secteurs d'activité. La Métropole soutient financièrement les pôles de compétitivité présents sur son territoire : Mov'eo pour les écotecnologies de l'automobile, pôle à vocation mondiale, Nov@log pour la logistique et Cosmetic Valley pour les cosmétiques et la parfumerie. Elle s'implique également dans leur pilotage.

### **Affirmer des spécialisations d'excellence : numérique, biotechnologies, écotecnologies – le triangle de l'innovation**

La Métropole a créé des structures d'accueil pour favoriser la création d'entreprises innovantes au sein de chacun des trois clusters thématiques qui constituent le technopôle métropolitain. Écotecnologies, numérique, biologie-santé : autour de leurs pépinières-hôtels d'entreprises, destinés à l'accueil de jeunes entreprises, en création ou en développement, ces trois pôles seront renforcés dans les années qui viennent (en matière d'établissements, d'équipements et de services), et des efforts seront également consentis en matière de promotion, pour accroître leur visibilité.

- Au cœur du campus hospitalo-universitaire, Rouen Innovation Santé, le pôle dédié à la biologie et à la santé accueille la pépinière Biopolis I. S'y installeront de nouveaux équipements, comme le Medical Training Center du CHU, et une nouvelle pépinière, Biopolis III dès le début de l'année 2016.
- Bâtiment totem de la Normandy French Tech, Seine Innopolis, le pôle dédié au numérique, accueille 2 ans après son ouverture 60 entreprises et 300 emplois. Face

à ce succès, la Métropole travaille avec des partenaires privés pour que de nouveaux équipements viennent compléter la pépinière qu'elle porte.

- Le cluster dédié aux écotéchnologies (avec Écopolis en 2014, implantée sur le Technopôle du Madrillet) sera renforcé par l'arrivée du CFA Lanfry et du CESI, qui favorisera les synergies entre acteurs du domaine des éco-constructions.

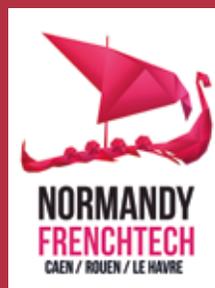
À Rouen Innovation Santé et au Madrillet, ces clusters métropolitains contribuent également à l'intensification des liens entre les établissements de recherche scientifique et le système productif : c'est là une condition pour permettre aux jeunes ayant fait leurs études dans la Métropole de trouver un emploi sur place.

Les pépinières de la Métropole constituent un point d'appui essentiel pour le développement des filières innovantes.



## Normandy French Tech

- Un label obtenu en juillet 2015, et un symbole fort de la Normandie en construction.
- 3 agglomérations (Rouen, Caen, Le Havre), un écosystème comptant 11 000 emplois s'appuyant notamment sur le club des 40 premières entreprises numériques normandes, ainsi que sur trois lieux dédiés – Seine Innopolis à Rouen, la Maison de la Recherche et de l'Imagination à Caen, la cantine et la Cité numérique au Havre.
- Trois champs d'intervention : la ville intelligente, le port avec les progrès de la logistique de pointe, l'industrie à travers son attractivité digitale.
- Objectifs à 10 ans : création de 10 000 emplois avec 10 nouveaux Tech-champions, 150 startups accélérées, 600 nouvelles startups dont 400 accompagnées en pépinières, 200 implantations exogènes, 50 entreprises normandes dans les salons internationaux chaque année.
- Un accès à des ressources et dispositifs nationaux, dont un fonds de 200 millions d'euros à destination des startups pour cofinancer la création des services nécessaires à leur croissance, et une participation aux actions collectives pour le développement à l'international.



## Rouen Innovation Santé, pôle majeur de la filière Chimie-Biologie-Santé

- Un site de 6 hectares au cœur du campus hospitalo-universitaire de la Métropole, dans un environnement scientifique de premier plan regroupant le CHU-Hôpitaux de Rouen, l'UFR de Médecine et Pharmacie et 25 laboratoires de R&D (regroupés au sein de l'Institut de Recherche et d'Innovation Biomédicale et de l'Institut de Recherche en Chimie Organique Fine) : un plateau technique d'excellence et un environnement partenarial (complété par des logements et une résidence étudiante) qui favorisent l'incubation et le développement des projets.
- Pépinière – hôtels d'entreprise, qui seront rejointes en 2016 par une 2<sup>e</sup> pépinière, Seine Biopolis III.
- Un programme d'extension du CHU, qui s'équipe notamment d'une plateforme technologique, le Medical Training Center, espace de formation ultra-performant co-financé par l'État, la Région et la Métropole qui contribuera au rayonnement international du CHU de Rouen en matière d'enseignement médical.
- 6 500 étudiants et 250 chercheurs.





### **Le Technopôle du Madrillet, le cluster des « greentech »**

- Un vaste parc d'activités dédié aux écotecnologies (notamment de la mobilité) et à l'écoconstruction : 35 hectares sont immédiatement disponibles ; la Métropole pilote l'extension du parc qui pourra atteindre 150 hectares, dont 100 hectares disponibles pour les entreprises, et accueillera notamment un pôle de vie proposant une offre de services, de restauration et d'animation.
- 3 établissements d'enseignement supérieur (pôle scientifique de l'Université de Rouen, INSA de Rouen, ESIGELEC) représentant 30 filières d'enseignement supérieur et regroupant 5 000 étudiants, 20 laboratoires, 500 chercheurs ; ils seront bientôt rejoints par le CESI.
- 2 pépinières – hôtels d'entreprise (Seine Écopolis et la pépinière Innovapôle 76 de la CCI).
- Le technopôle du Madrillet accueille une trentaine d'entreprises innovantes, 2 500 emplois (dont 1 500 dans les startups), le siège du pôle de compétitivité à vocation mondiale Mov'co et de la filière Normandie Aéroespace.

**La pépinière - hôtel d'entreprises Seine Actipolis  
à Caudebec-lès-Elbeuf.**



**Développer l'un des premiers  
réseaux de pépinières et d'hôtels  
d'entreprises de France**

Les pépinières implantées au sein des trois clusters thématiques sont complétées par des structures généralistes : Créapolis à Déville lès Rouen, Actipolis à Caudebec-lès-Elbeuf, Créapolis Sud à Petit-Couronne. Ensemble, les équipements métropolitains de Rouen Normandie Création constituent le premier réseau de pépinières et hôtels d'entreprises de France hors Paris. Complétés par une politique de prospection ciblée pour attirer les entreprises phares des filières innovantes, une politique promotionnelle et événementielle spécifique, ils fournissent un vrai plus aux créateurs d'entreprises : hébergement et services, accompagnement personnalisé et

accès à des formations, mise en réseau avec de nombreux partenaires (partenaires financiers, écoles supérieures et Université, clubs d'entreprises, Normandie Business Angels...). Agissant en complément et en relais des deux incubateurs présents sur le territoire (incubateur régional SEINARI, incubateur Starting Bloc de Neoma Business School), et en attendant la réalisation de deux projets privés d'accélérateurs, ils permettent de disposer d'une offre complète pour favoriser l'essor de nouvelles entreprises, en proposant des solutions à toutes les étapes de leur création puis de leur développement.

**Une deuxième génération de pépinières pour conforter  
l'un des premiers réseaux de France.**

## Faire de la métropole un territoire pilote

Innover, c'est prendre des risques. La métropole peut et doit mettre en place ou participer aux démarches d'expérimentation territoriale qui seront à même de favoriser le développement des écosystèmes d'innovation, avec le souci de fédérer les acteurs et d'entraîner les territoires.

Dans les prochaines années, certaines de ces démarches arriveront à maturité, comme le plan CREAvenir mis en œuvre depuis 2011 : avec 100 points de charge publics créés d'ici 2017, forte de la présence de l'usine de moteurs électriques de dernière génération Renault à Cléon et du pôle de compétitivité à vocation mondiale Mo'veo, la Métropole s'est ainsi affirmée comme un territoire pionnier pour le développement de l'électromobilité. Cette démarche expérimentale visant à favoriser la diffusion des nouvelles solutions et des nouvelles technologies en matière de mobilité, au sein de la filière comme du grand public, revêt une dimension fédératrice à l'échelle de la vallée de la Seine autour notamment de l'épine dorsale constituée par l'A13, première autoroute électromobile de France.

## Un territoire pionnier pour le développement de l'électromobilité.

D'autres vont prendre leur essor : c'est le cas de la démarche, fédératrice là encore (elle regroupe la Métropole, le Grand Port Maritime, l'agence Rouen Normandy Invest et la CCI), en faveur du développement de l'écologie industrielle. Cette technique de management environnemental vise à inciter les entreprises à échanger et à mutualiser leurs flux, de façon à réduire à des quantités minimales les déchets ultimes et les émissions dissipatives, ce qui permet de décarboner l'économie en tendant vers un système industriel beaucoup plus intégré. Dans la continuité des actions entreprises pour limiter la pollution liée au rejet de CO<sup>2</sup> par les véhicules thermiques, et soutenir les in-

## Les pôles de compétitivité, des accélérateurs de croissance

- Du fait de ses atouts industriels et économiques, la Métropole est au cœur des politiques nationales de compétitivité : deux pôles de compétitivité se déploient sur le territoire de la Métropole ; leur vocation est de rassembler, sur un territoire bien identifié et sur une thématique ciblée, des entreprises, petites et grandes, des laboratoires de recherche et des établissements de formation, afin de favoriser les interactions fécondes entre les acteurs au service de la dynamique économique.
- Mov'eo, consacré aux écotecnologies de l'automobile, est un pôle à vocation mondiale regroupant 200 PME en Normandie et en Ile-de-France : il concentre 70 % de la R et D automobile française à travers 6 domaines d'activités stratégiques chargés d'inventer la mobilité de demain, propre, connectée, sûre, économe et accessible au plus grand nombre.
- Nov@log est le pôle dédié à la logistique et à la supply chain (logistique et durabilité des produits, interopérabilité, traçabilité des flux, systèmes et infrastructures de transport). Il joue un rôle essentiel dans la compétitivité des entreprises et dans le développement de la recherche et de l'innovation logistique. Il s'appuie en Normandie sur l'association Logistique Seine Normandie, forte de 43 000 emplois.
- La Métropole participe aussi au pôle à vocation mondiale Cosmetic Valley (qui se déploie sur la Normandie, le Centre et l'Ile-de-France) et accueille depuis 2015 une antenne du pôle Transactions électroniques sécurisées (TES).



Borne de recharge pour véhicule électrique.

### Des leviers d'innovation actionnés à toutes les échelles.

novations technologiques visant à décarboner les déplacements, la Métropole soutient aussi l'implantation d'une station de recherche pour véhicules électriques fonctionnant à l'hydrogène. 2016 verra aussi la structuration de la démarche Smart City notamment à la faveur des nouvelles actions en faveur de la qualité de vie et de requalification des espaces publics en cœur d'agglomération, qui impliquent de pouvoir améliorer le fonctionnement urbain.

### La Métropole compte 40 000 étudiants et 2 000 chercheurs.

Certains projets, enfin, seront affinés en vue d'un lancement qui pourrait intervenir à moyen terme. Côté écotechs : les projets de bâtiment démonstrateur en structure bois et de ferme photovoltaïque sur le technopôle du Madrillet. Côté numérique et innovations urbaines : après 2020, les projets d'aménagement majeurs que sont le quartier de la nouvelle gare et l'éco-quartier Flaubert, actuellement en phases d'études, serviront de levier pour amplifier la démarche Smart City, visant notamment à améliorer l'efficacité de la gestion et des services urbains.

### Développer le campus métropolitain, pour une métropole apprenante

La Métropole joue notamment un rôle actif au sein de la Conférence pour l'Enseignement Supérieur de l'Agglomération Rouennaise (CESAR, qui regroupe les 9 établissements du territoire délivrant le grade de Master) et de la COMUE (communauté d'universités et d'établissements) « Normandie Université ». De plus en plus conçus aujourd'hui comme des instruments de développement des territoires et des atouts dans la compétition entre les grandes agglomérations, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche sont en effet devenus des leviers métropolitains stratégiques. C'est le sens de l'important concours financier apporté par la Métropole aux plateformes technologiques (Campus Intégration des Systèmes embarqués de l'ESIGELEC en 2012, fablab mobile du CESI et projet Normand Serre de l'ESITPA, plateforme GENESIS du Groupe de Physique des Matériaux, Medical Training Center du CHU qui verra le jour en 2016 sur le site de Rouen Innovation Santé). La Métropole a également contribué à la création de l'Institut Confucius pour les affaires portées par Neoma Business School et l'Université de Nankai (Chine) en 2014 dont l'activité croissante lui confirme une place de leadership dans le réseau des Instituts Confucius.



Neoma Business School à Mont-Saint-Aignan.



### Faire de l'université et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche des outils et des acteurs du projet métropolitain.

Les partenariats existent avec l'Université et Neoma Business School. Il faut les renforcer. Au-delà du soutien aux initiatives des établissements qui contribuent à l'élévation du niveau des formations et à une meilleure adéquation avec le tissu économique, l'enjeu est de rapprocher, intensifier les liens : entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et la Métropole, entre les établissements et les entreprises et plus généralement le reste de la société métropolitaine. La Métropole s'impliquera notamment dans l'animation culturelle et sportive à destination des étudiants, mais aussi dans le sujet de l'hébergement des étudiants étrangers : inséparable d'une dimension

internationale, l'esprit campus est porteur d'une dimension cosmopolitaine.

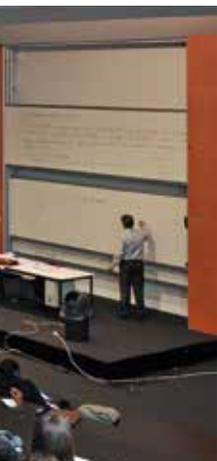
La Métropole soutiendra les initiatives des établissements qui concourent à l'animation de la vie intellectuelle, culturelle, artistique du territoire, comme la chaire « Patrimoine, art, culture », la Fondation Flaubert de l'Université de Rouen, ou encore le programme de Neoma Business School pour la diffusion de la culture scientifique et la promotion de l'esprit entrepreneurial. Elle soutient également l'organisation de congrès et de manifestations scientifiques, événements qui concourent à la promotion économique du territoire.

Source de culture partagée, l'esprit campus est aussi un ferment d'innovation, donc un moteur pour la prospérité et pour l'emploi.

# INNOVATION : LA FEUILLE DE ROUTE



Un laboratoire à Seine Biopolis / Un amphithéâtre de cours à l'ESIGELEC / Laboratoire d'Informatique, du Traitement de l'Information et des Systèmes (LITIS) au Madrillet / Seine Innopolis, le pôle du numérique.



## 2016

Aménagement du village éco-construction au Madrillet (sur 5 hectares)

Biopolis 3, nouvelle pépinière-hôtel d'entreprises sur Rouen Innovation Santé

Medical Training Center (projet porté par le CHU) sur Rouen Innovation Santé

Centre d'innovation et d'expertise en matériaux mécanique énergies de l'INSA

Structuration de la démarche Smart City

## 2017

Bâtiment démonstrateur en bois feuillus pour la valorisation de la filière bois locale

Plan CREA'Venir : 100 points publics de recharge pour véhicules électriques installées sur le territoire de la métropole

## 2018

CFA Lanfry au Madrillet

Hameau d'entreprises au Madrillet (secteur AD2, sur 6 hectares) dans le domaine des écotechnologies

## 2019

Innopolis II, nouvelle pépinière-hôtel d'entreprises du numérique

## 2015-2020

Démarche Smart City

Aménagement et commercialisation de Rouen Innovation Santé

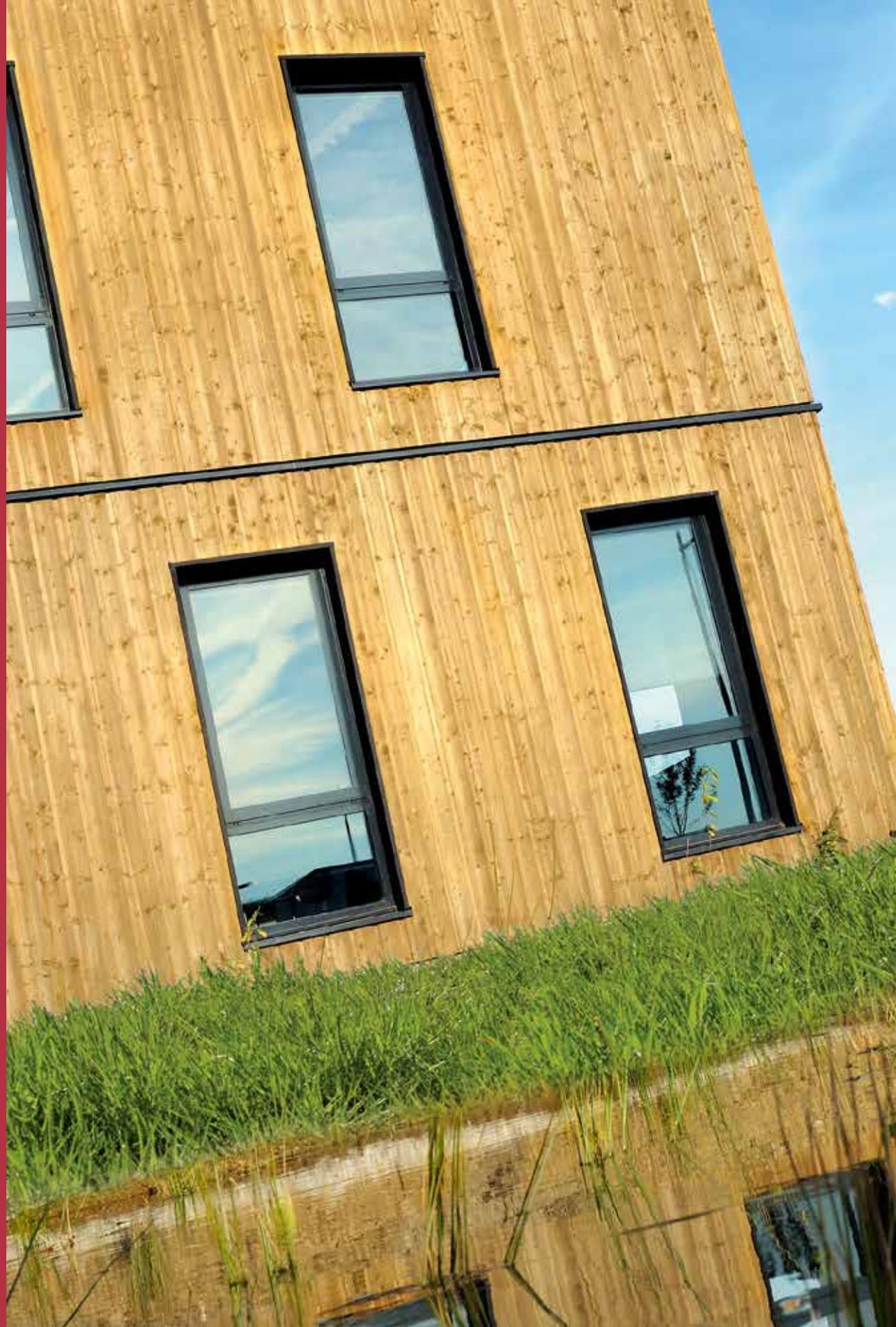
Développement de l'écologie industrielle

Montée en puissance de la démarche Smart City

## Après 2020

« Smart grids » sur le technopôle du Madrillet

Ferme photovoltaïque sur le Technopôle Madrillet





### 3 | LA CAPITALE TERTIAIRE DU NORD-OUEST DE LA FRANCE

La vocation métropolitaine du territoire nécessite une ambition forte en matière de développement tertiaire supérieur. Le secteur tertiaire représente aujourd'hui 170 000 emplois dans la métropole, soit près de 3 emplois sur 4 : porté majoritairement par les services résidentiels, il a donc déjà un poids considérable, mais son rayonnement est limité car la part du tertiaire supérieur – 20 000 emplois – est encore trop faible. Or ces emplois dits « stratégiques » (liés à l'économie de la connaissance, aux secteurs à forte valeur ajoutée, aux fonctions d'encadrement supérieur et de décision) sont au cœur de la dynamique des grandes métropoles nationales et européennes. La Métropole doit donc poursuivre le rattrapage. Au-delà du cœur de ses compétences (l'aménagement de parcs d'activités et l'aménagement urbain en faveur de l'immobilier de bureaux, notamment), il faudra mobiliser l'ensemble des leviers : ressources humaines et formation, immobilier, innovation, marketing et promotion, pour que la Métropole devienne un acteur central du développement tertiaire sur son territoire.

Artisanat, agriculture, tourisme, économie sociale et solidaire : au-delà du tertiaire, dont le caractère est stratégique pour la dynamique métropolitaine, l'ensemble des filières économiques sont soutenues par la Métropole, avec le même souci de recherche de l'excellence et de l'innovation, et l'objectif de consolider l'économie locale.

## Le Parc d'activités de la Plaine de la Roncée.



### **Un maillage territorial de parcs d'activités tertiaires**

Le développement tertiaire repose d'abord sur un maillage territorial de parcs d'activité performants, aménagés par la Métropole pour y accueillir de l'immobilier de bureaux, consolider les emplois existants et en créer de nouveaux. Importants vecteurs d'image pour les entreprises implantées comme pour le territoire, ces parcs d'activité bénéficieront d'une accessibilité et d'une desserte en transports en commun performante, de services variés (le très haut début notamment) et d'une haute qualité environnementale. Le plus important de ces nouveaux parcs est celui de la Plaine de la Roncée à Bois-Guillaume, véritable cluster tertiaire situé sur les plateaux nord, qui au terme de sa réalisation pourra accueillir jusqu'à 4 000 emplois sur une superficie de quelque 90 hectares (dont 50 commercialisables, permettant le développement de 165 000 m<sup>2</sup> de bureaux). Il complète le croissant tertiaire du nord du territoire incluant le parc d'activités de La Vatine qu'il conviendra de conforter.

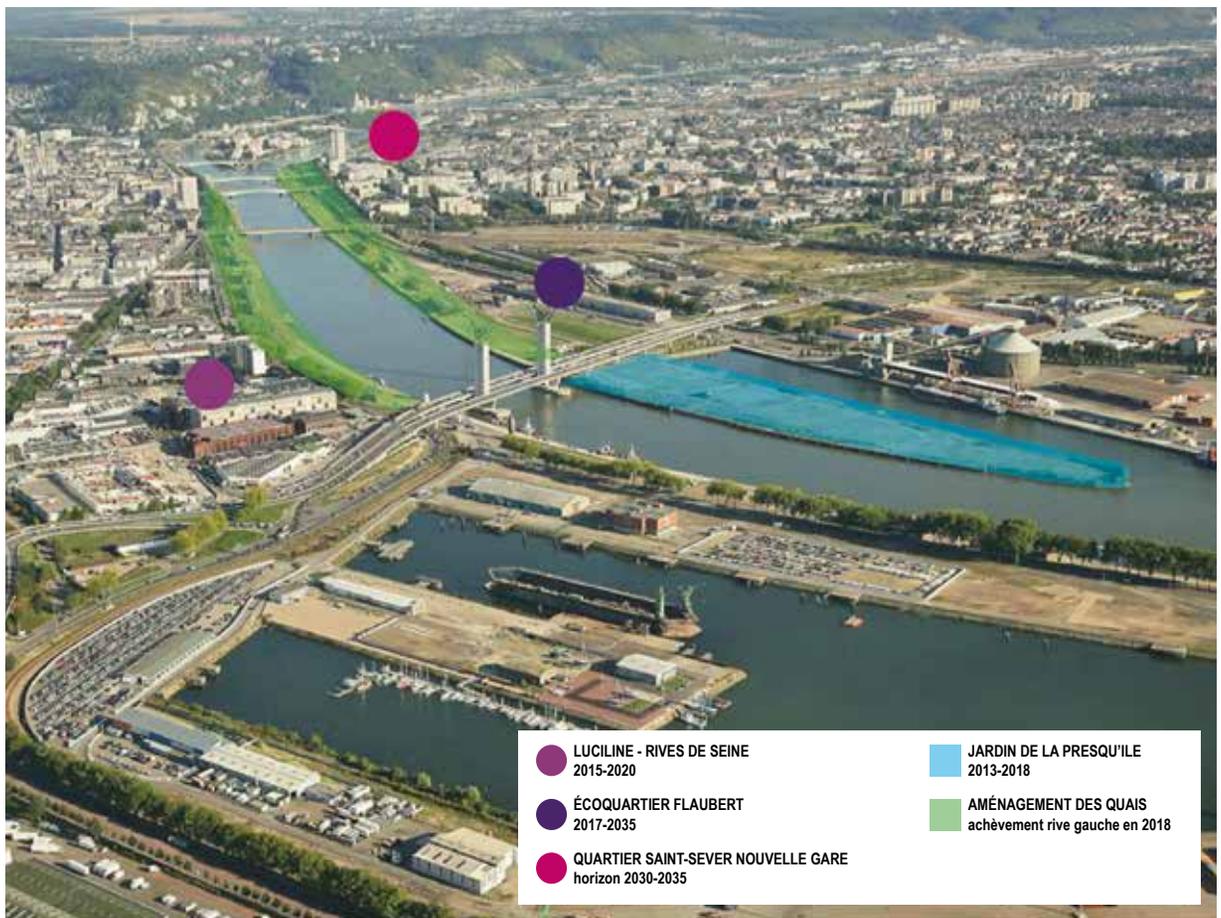
### **Seine Cité : le centre du XXI<sup>e</sup> siècle**

Le développement du tertiaire, comme marqueur fort de la dynamique métropolitaine, se fera aussi en centralité. Alors que l'agglomération souffre d'un déficit en matière d'offre de bureaux neufs, la Métropole porte un projet urbain de grande ampleur qui permettra notamment un renforcement significatif de l'offre centrale d'affaires : c'est le projet Seine Cité, par ses dimensions l'un des projets urbains les plus importants en France aujourd'hui, destiné à devenir un symbole fort de la vocation métropolitaine de l'agglomération rouennaise. Il s'agit d'inventer le centre de la métropole du XXI<sup>e</sup> siècle en créant un vaste pôle multifonctionnel de plusieurs centaines de milliers de mètres carrés, aménagés en bordure du fleuve, sur une vingtaine d'années.

**Par ses dimensions, Seine Cité est l'un des plus importants projets urbains en France aujourd'hui.**

Seine Cité articule un pôle Ouest d'une part, autour des écoquartiers Flaubert rive gauche (avec la création pendant 20 ans de 10 000 m<sup>2</sup> en moyenne annuelle de surfaces pour l'accueil d'activités tertiaires et tertiaires supérieures au sein d'un nouveau quartier de 90 hectares) et Luciline rive droite (40 000 m<sup>2</sup> de bureaux à horizon 2017), et un pôle Est d'autre part avec un centre d'affaires (offrant de 100 000 à 150 000 m<sup>2</sup> de surfaces pour le tertiaire) qui verra le jour à horizon 2035 autour de la nouvelle gare régionale à Rouen Saint-Sever, en anticipation

des besoins en immobilier de bureaux qui découleront de l'arrivée de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN). Grâce à une desserte performante par les transports en commun (métro, ligne F1, nouvelle ligne nord-sud T4 fin 2018, nouvelle ligne en site propre « Seine Cité », avec un tracé Est-Ouest sur la rive gauche de façon à desservir le quartier de la nouvelle gare, l'écoquartier Flaubert et l'écoquartier Luciline au début de la décennie 2020) et à la réalisation d'une nouvelle passerelle sur la Seine, réservée aux modes doux, entre le pont Guillaume-le-Conquérant



## Le quartier Saint-Sever à Rouen.



et le pont Flaubert, ces nouveaux quartiers mixtes, intelligents et à haute performance énergétique fonctionneront en synergie entre eux, avec le centre historique et la rive gauche (quartier Saint-Sever, Sotteville-lès-Rouen, Petit-Quevilly). En renforçant et en rééquilibrant les fonctions métropolitaines sur les deux rives du fleuve, cette nouvelle centralité, qui s'articule avec les nouvelles portées d'entrée de la Métropole par la route et le train, contribuera à remettre davantage encore la Seine au cœur de la Métropole. De manière complémentaire, le vieillissement du quartier Saint-Sever existant nécessitera également des interventions de la Métropole.

**Développer de nouveaux outils pour favoriser la dynamique tertiaire.**

### **Mettre en œuvre une stratégie tertiaire complète pour poursuivre le « réveil métropolitain »**

En matière d'accueil, il conviendra de mettre en place les outils et les partenariats qui permettront de rattraper le retard en matière d'immobilier de bureaux ; à ce titre, la Métropole fait de la Société publique locale Rouen Normandie Aménagement, maître d'ouvrage délégué des grands chantiers tertiaires (Plaine de la Ronce, éco-quartier Flaubert) son bras armé pour la réalisation et la commercialisation des projets immobiliers tertiaires. La société d'économie mixte Rouen Immobilier jouera un rôle complémentaire pour le lancement et le portage d'opérations d'immobilier de bureaux. En complément, la Métropole soutient les espaces de coworking

## Un plan d'actions pour le tertiaire

Élaboré de manière partenariale tout au long de 2015 (la démarche réunit autour de la Métropole la CCI, les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, le GPMR, Seinari, l'agence de développement Rouen Normandy Invest...), il va se déployer à partir de l'année 2016. Autour de 5 leviers stratégiques, il comporte 15 projets-phares, dont le décroisement et la bonne articulation contribueront au succès de la démarche d'ensemble.

- **RH et talents** : il s'agira d'attirer les cibles-clés pour le développement du tertiaire supérieur (acteurs des industries culturelles et créatives, entreprises innovantes, étudiants, chercheurs, cadres) avec des dispositifs spécifiques (comme un guichet unique pour les étudiants ou la création d'un Campus Universitaire de Recherche et d'Innovation...) ; la mise en place d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Tertiaire sera complétée par le renforcement du dispositif d'accueil et d'aide à la mobilité des cadres.
- **Foncier et immobilier**, avec une stratégie métropolitaine s'appuyant notamment sur une société d'économie mixte qui va monter en puissance pour porter et amorcer les projets de façon à rattraper le retard en matière de production de bureaux neufs sur le territoire ; véritable outil de programmation, cette stratégie fait de l'émergence d'un quartier d'affaires central et visible (en s'appuyant sur une réhabilitation du cœur du quartier Saint Sever, en lien avec le développement de l'écoquartier Flaubert et du quartier de la nouvelle gare) une priorité ; elle sera complétée par la mise en place d'une bourse aux locaux 3.0.
- **Innovation et numérique**, avec la création d'une chaire « industrie du futur » commune aux écoles d'ingénieurs du territoire (INSA, ESIGELEC, CESI, ESITECH), le renforcement et la valorisation des dispositifs en faveur de l'entreprenariat étudiant, un accompagnement accru à la diffusion du numérique au sein du monde économie, et l'encouragement à l'innovation par les services (via un appel à projets dédié).
- **La relation et le service aux entreprises** : la mise en place en 2016 du guichet unique aux entreprises sera prolongée par la réalisation d'un Guide de financement des entreprises, le renforcement et le perfectionnement des outils de connaissance économique du territoire métropolitain (de façon à révéler les opportunités économiques inter-entreprises et en matière d'économie circulaire).
- **La prospection des fonctions stratégiques et la communication** : il s'agit de renforcer et de valoriser l'image d'une métropole culturelle et créative, en favorisant l'installation de ces activités dans le nouvel écoquartier Flaubert notamment, mais aussi de mettre en place une stratégie de communication vigoureuse qui pourra s'appuyer par exemple sur l'obtention de labels apportant de la reconnaissance à la vie tertiaire de la Métropole.



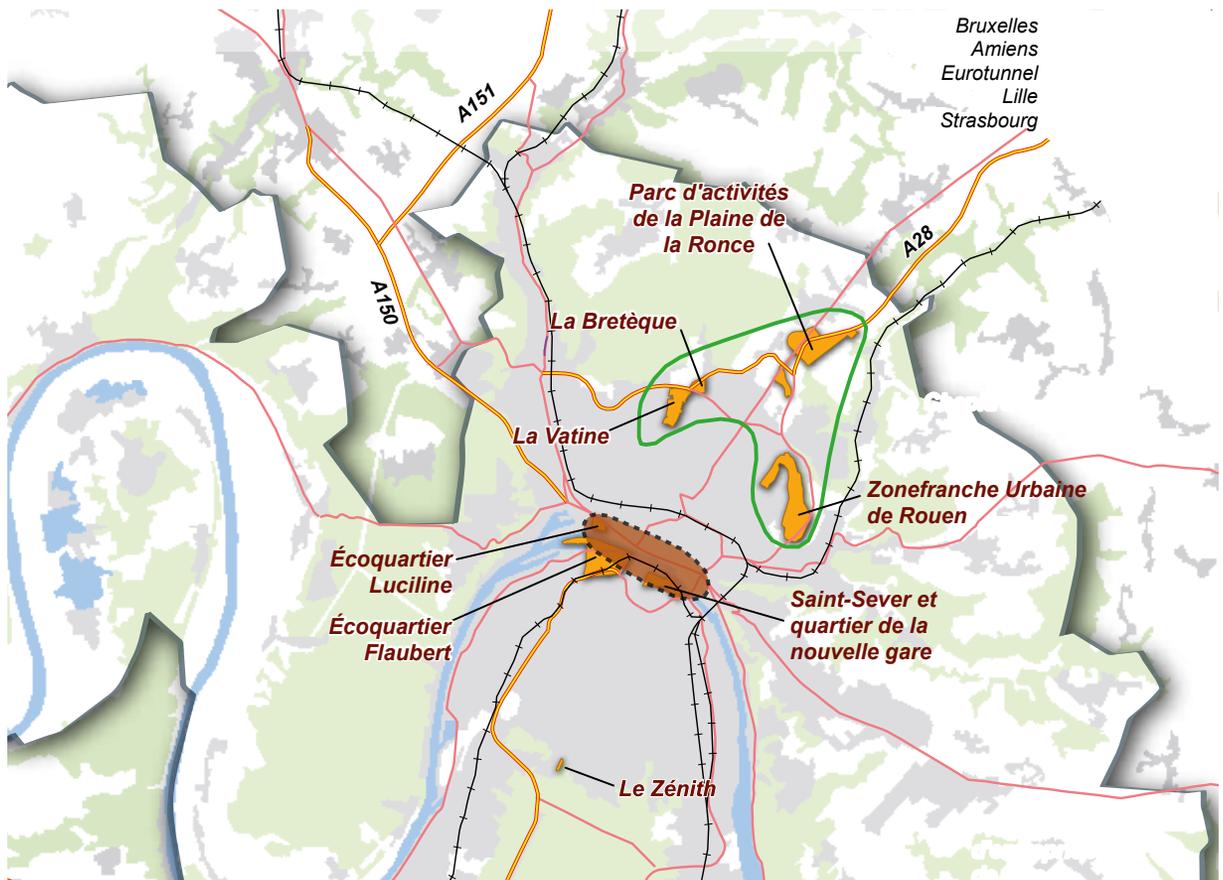
## Favoriser l'innovation par les services pour renforcer l'ensemble du tissu économique local.

qui émergent sur le territoire, à l'instar de la Cantine numérique à Seine Innopolis, du centre d'affaires Regus ou de Now Coworking, où se développent des nouvelles formes de travail plus collaboratives.

En appui de la grande opération Seine Cité, la Métropole lance la mise en œuvre d'une stratégie tertiaire complète en 2016, qui définit des orientations pour attirer des fonctions métropolitaines génératrices de valeur ajoutée et de nouveaux emplois, avec

deux orientations principales : l'industrie du futur d'une part, parce que le secteur tertiaire représente un point d'appui pour renforcer la compétitivité de la base industrielle (en renforçant les interactions services-industrie), et les industries culturelles et créatives d'autre part, pour lesquelles la Métropole jouera un rôle d'accompagnement de façon à créer un environnement favorable à leur développement (notamment sur les sujets ayant trait à l'implantation et à l'hébergement des projets).

La démarche de marketing territorial engagée en 2014 va monter en puissance dans les prochaines années, avec



Les grands projets au service de la dynamique tertiaire.

## Le siège social de la Matmut à Rouen.



©AVents Photographie acrienne

### Une politique de promotion et de prospection dynamique.

une forte orientation dans le domaine des affaires. Autour d'une marque de territoire (comme s'en sont dotées plusieurs grandes agglomérations européennes), Enjoy Rouen Normandy, point de départ de la démarche, il s'agit de renforcer la notoriété et la visibilité de la métropole, de faire évoluer son image afin de capter et de susciter de nouveaux projets, et de créer une dynamique fédératrice grâce à la mobilisation de l'ensemble des

acteurs du territoire (chambres consulaires, entreprises, grands établissements et acteurs de l'ESR...).



\*Aimer, vivre Rouen Normande !

# UNE DYNAMIQUE TERTIAIRE CENTRALE : FEUILLE DE ROUTE



Now Coworking, un nouveau tiers lieu à Rouen / La mobilisation des Ambassadeurs pour Enjoy Rouen Normandie / Le siège social de Ferrero France à Mont-Saint-Aignan / Le Parc d'activités tertiaires du Zénith à Grand Quevilly.



## 2016

Mise en œuvre du plan d'action sur le tertiaire  
Dossier de réalisation de la ZAC écoquartier  
Flaubert

Début des travaux d'aménagement de la  
première tranche de l'écoquartier Flaubert (îlot  
Rondeaux)

1<sup>ère</sup> tranche d'études pré-opérationnelles sur le  
quartier « nouvelle gare »

1<sup>ère</sup> tranche d'études sur le pôle d'échanges  
multimodal de la nouvelle gare régionale (études  
d'estimation des flux, stratégie d'accessibilité,  
programmation du PEM et des lignes de  
transport)

## 2016-2025

Aménagement de l'écoquartier Luciline

## 2018

Ligne T4, nouvelle ligne BHNS structurante  
nord-sud

Études sur la future ligne de TCSP « Seine  
cité » desservant notamment la nouvelle gare et  
l'écoquartier Flaubert

## 2020

2<sup>e</sup> tranche des études pré-opérationnelles  
sur le quartier « nouvelle gare » (conception  
de l'avant-projet en vue de la constitution du  
dossier de ZAC)

2<sup>e</sup> tranche d'études sur le pôle d'échanges  
multimodal de la nouvelle gare régionale  
(avant-projets des infrastructures de transports)

## 2021-2022

Seine cité : nouvelle passerelle modes actifs  
entre les ponts Guillaume-le-Conquérant et  
Gustave-Flaubert

## 2021 et après

Démarrage des travaux pour le pôle multimodal  
de la nouvelle gare régionale

Démarrage des travaux pour la création de la  
nouvelle ligne de TCSP « Seine cité »

## 2035

Horizon de réalisation de l'écoquartier Flaubert  
et du quartier Saint-Sever Nouvelle Gare

## Maraîchage à Saint-Martin-de-Boscherville.



### **Agriculture, filière bois, économie sociale et solidaire : répondre aux besoins locaux**

La métropolisation n'a pas toutefois uniquement trait aux conséquences d'une mondialisation qui situe le territoire dans un réseau planétaire et qui le caractérise par ses flux et l'intensité de ses échanges. La Métropole doit articuler la connexion au reste du monde avec le maintien, voire le développement d'un cycle production-consommation local - c'est tout l'enjeu du développement des circuits courts – et plus largement d'une économie locale qui répond aux besoins locaux.

**L'économie métropolitaine articule deux dimensions : l'interconnexion, qui l'ouvre sur le reste du monde, et l'autonomie, qui est un élément de consolidation du territoire.**

Le développement des circuits courts concerne au premier chef l'agriculture, et constitue l'une des priorités de la politique agricole de la Métropole, alors que le tissu local (quelque 400 exploitations sur plus de 20 000 hectares) est fortement tourné vers l'exportation et que

le développement des filières courtes (en particulier dans les domaines du maraîchage et de l'arboriculture) contribuera à sécuriser les revenus des agriculteurs. L'appel à projets annuel, qui a permis de soutenir une trentaine d'exploitants depuis sa mise en place en 2012, vise aussi à encourager la conversion à l'agriculture biologique ou son développement, de façon à contribuer à la préservation de l'environnement, sur des enjeux tels que la protection ressource en eau, la lutte contre les inondations et les ruissellements, la préservation de la qualité des sites et du cadre de vie.

Même enjeu pour la filière bois, alors que la majorité du bois est aujourd'hui exportée vers la Chine. La 3<sup>e</sup> Charte forestière territoriale mise en œuvre par la Métropole est l'occasion de développer une véritable économie de la forêt, en soutenant le développement de l'usage des bois locaux à la fois comme matériau et pour valorisation énergétique, prioritairement en circuit court. Les prochaines années seront consacrées à l'amorçage de la filière locale, avec la mise en place de contrats d'approvisionnement (de façon à permettre

la sécurisation des revenus) et la définition à partir de 2016 d'un plan d'approvisionnement territorial global afin de mieux mettre en relation l'offre et la demande.

**Agriculture, filière bois : en permettant de relocaliser l'activité, le développement des circuits courts est un enjeu à la fois écologique et économique.**

Dans les prochaines années, la Métropole va également amplifier ses politiques en faveur de l'économie sociale et solidaire. Alors que l'ESS représente 10% de l'emploi du territoire et compte près de 1 700 établissements, ce

potentiel économique est encore insuffisamment pris en compte aujourd'hui. L'ESS peut notamment servir de point d'appui à certaines politiques métropolitaines : en 2015, deux appels à projets ont ainsi permis la création d'une recyclerie sur le secteur sud de l'agglomération, et le développement de nouveaux services en matière d'écomobilité et notamment de la pratique du vélo. La Métropole pourra à nouveau recourir à cette méthode pour favoriser l'émergence d'initiatives répondant à des besoins locaux identifiés, notamment dans le domaine de la transition énergétique. Le soutien à la création et au développement des entreprises de l'ESS (qui peuvent



**Débardage dans la forêt de La Londe.**

bénéficier d'un hébergement dans les pépinières de la Métropole) sera accru à travers un dispositif financier spécifique. La Métropole amplifiera également son implication en adhérant à l'ADRESS, en prolongement du soutien à son pôle « création » et de la participation au jury de l'appel à projets annuel ÉcoRégion solidaire. Outil traditionnel également utilisé par la Métropole (depuis 2007) : la mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés publics, à destination notamment des ESAT EA.

La Métropole va développer un dispositif de soutien à l'émergence de soutien aux initiatives de l'ESS qui répondent aux besoins du territoire.

### **Artisanat, tourisme : viser l'excellence**

Le développement de l'artisanat bénéficie directement de l'aménagement de nouvelles zones d'activités, qui mettent de surfaces à disposition du secteur mixte artisanal, des PME et PMI - singulièrement lorsque l'artisanat contribue à l'innovation, comme dans le secteur de l'éco-construction (avec la commercialisation à partir de 2015 du village d'entreprises dédié à la filière sur le site du Madrillet à proximité du CFA Lanfry). À travers un travail partenarial avec la Chambre des métiers et de l'artisanat et l'Office Rouen Normandie Tourisme, la Métropole s'engage dans la valorisation de l'excellence artisanale de son territoire, notamment dans la perspective de la promotion du territoire à l'international



La Scop-cycles Pierre et Simon propose de nouveaux services pour la pratique du vélo.

### Artisan faïencier à Rouen.

(vers la Chine en particulier). Projet emblématique, la rénovation de l'âtre saint-Maclou pourra notamment accueillir une vitrine des savoir-faire traditionnels normands et de l'économie créative.

Le secteur touristique présente un important potentiel pour le développement de l'emploi local, encore sous-exploité aujourd'hui : une étude réalisée en 2014 évalue les retombées économiques à quelque 5 000 emplois directs et 210 millions d'euros chaque année. Il faudra faire fructifier ce potentiel en poursuivant la politique globale de développement touristique engagée depuis quelques années (en agissant sur l'enrichissement de l'offre, l'amélioration des performances d'accueil et la promotion) afin de faire de la métropole rouennaise une destination touristique européenne de premier plan (voir à partir de la page 127).

La Métropole poursuit sa politique volontariste de développement touristique pour accroître les retombées économiques du tourisme sur l'emploi local.



La cour de l'âtre Saint-Maclou.





## 4 | LA MÉTROPOLE CONNECTÉE

À l'heure de la mondialisation, de l'intensification des flux et des échanges (de personnes, de marchandises, d'idées, de capitaux), la plupart des grands territoires urbains dynamiques partagent aujourd'hui une insertion performante dans les grands réseaux de transport et de communication. « Ville globale », la métropole d'aujourd'hui est par définition « connectée ».

À cet égard, la Métropole Rouen Normandie a des atouts. Port de fond d'estuaire, sa localisation stratégique au cœur de l'Axe Seine, au carrefour des axes de communication du nord-ouest, en fait la porte d'entrée fluvio-maritime de Paris et de la région-capitale. Elle a aussi des faiblesses. Les déficiences du réseau structurant en l'absence de contournement autoroutier ont été mises en évidence par l'incendie du pont Mathilde qui a privé l'agglomération d'un de ses ponts principaux pendant près de deux ans. En matière d'infrastructures ferroviaires, la saturation du nœud constitué par la gare de Rouen rive droite et la vétusté de la ligne existante entraînent une détérioration des conditions de la liaison avec Paris et pénalisent le développement du fret, le rail n'occupant qu'une faible part de la desserte du hinterland des ports du Havre et de Rouen.

Tout cela rend pressant l'enjeu de mieux connecter la métropole, de la mettre en relation avec les grands centres urbains et économiques nationaux et européens.

Raccordements définitifs du pont Flaubert, Ligne nouvelle Paris Normandie et nouvelle gare, contournement Est : ces infrastructures répondent à des besoins, actuels et futurs. Les réaliser ou les achever est indispensable afin que la métropole rouennaise bénéficie d'une desserte à la hauteur de son potentiel de développement.



La réalisation des infrastructures routières et ferroviaires majeures est une condition nécessaire pour que la métropole rouennaise bénéficie d'une desserte à la hauteur de son potentiel de développement, et un enjeu pour toute la vallée de la Seine.

Renforcer l'accessibilité et les communications – à tous les niveaux : fluvial, ferroviaire, routier, mais aussi numérique – de la métropole, pour gagner en fonctionnalités et en performance, c'est renforcer l'attractivité et la compétitivité du gateway qui relie Paris à la mer, et donc de l'ensemble des territoires de la vallée de la Seine. Il s'agit là d'un objectif d'intérêt national. Les grands projets d'infrastructures bénéficient de financements sécurisés entre les régions normandes, l'Île-de-France et l'État, dans le cadre des contrats de plan interrégional « Vallée de Seine » conclu en 2014.

### **Se mobiliser, faire preuve de réalisme**

La Métropole est au rendez-vous de ces grands chantiers financièrement, mais il n'est pas question de considérer que la réalisation de ces infrastructures stratégiques serait

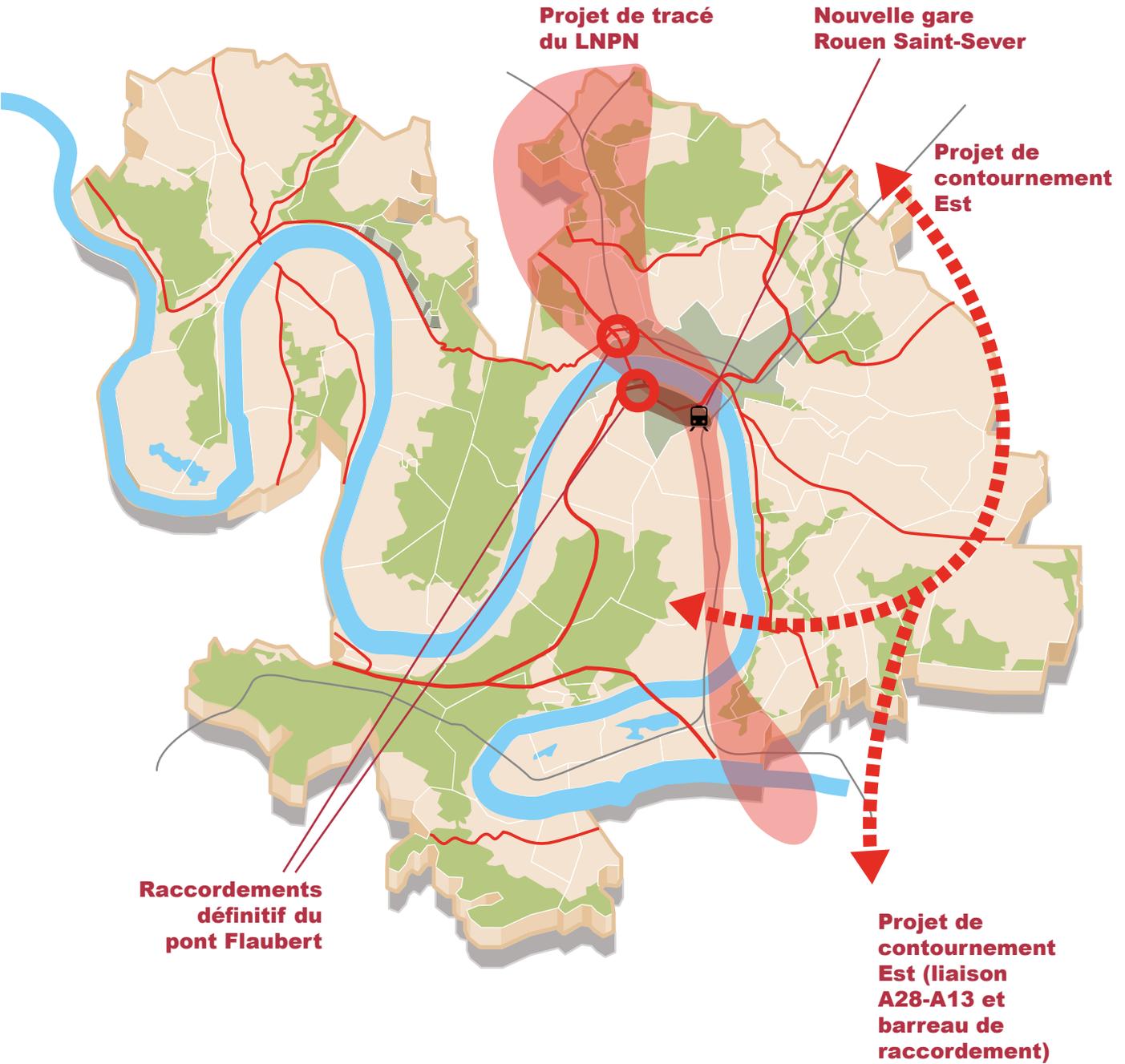
la solution miracle aux difficultés que connaît l'agglomération. Pas d'attentisme : il s'agit de projets de moyen terme qui, pour le raccordement sud du pont Flaubert, seront réalisés avant 10 ans, d'ici 15 ans pour le contournement Est, 15 ans aussi (au mieux) pour la LNPN et la nouvelle gare. Même si l'entrée de ces projets stratégiques dans des phases de concrétisation constitue d'ores et déjà un support décisif pour certains projets (elle permet en effet d'engager des investissements, comme par exemple sur le nouveau quartier Saint-Sever pour lequel les études préalables sont lancées) et, plus généralement, un point d'appui important pour le développement du territoire, celui-ci se fera à grandes infrastructures constantes pour les dix années à venir. Le projet de la Métropole en tient compte ; il veillera aussi à l'acceptabilité de ces grands projets nécessaires pour le développement du territoire.

Pour les dix années à venir, le développement du territoire se fera à grandes infrastructures constantes.



Le Pont Mathilde à Rouen.

# Une accessibilité renforcée



## Le pont Gustave-Flaubert.



### **À l'ouest, réaliser la continuité autoroutière**

La première phase rive gauche - construction du viaduc reliant le pont à la Sud III, qui devrait être achevée en 2023 – permettra de revoir complètement la principale porte d'entrée routière sud du cœur de l'agglomération. Ce vaste chantier conditionne l'urbanisation du futur écoquartier Flaubert.

La seconde phase rive droite, avec un premier temps d'études d'ici 2020, pourrait engager des opérations plus globales de reconfiguration de la porte Nord-Ouest

du centre de l'agglomération (secteur du mont Riboudet) afin d'en améliorer le fonctionnement urbain au sens large, de façon notamment à favoriser la multimodalité grâce à la proximité immédiate du parking-relais et du pôle d'échanges, et à réaliser la continuité urbaine en direction de la Seine et de l'esplanade Saint-Gervais. Ce chantier représentera également une opportunité pour mettre en place des solutions pour améliorer la circulation dans la vallée du Cailly, du MIN à Notre-Dame-de-Bondeville en passant par Déville-lès-Rouen et Maromme.

La réalisation du viaduc entre le pont Flaubert et la Sud III permettra de reconfigurer la porte d'entrée routière du cœur de l'agglomération.

### **À l'est, un contournement nécessaire pour le fonctionnement du territoire**

La réalisation de la liaison A28-A13 et de son barreau de raccordement permettra d'améliorer le fonctionnement global du territoire de la métropole en matière de mobilité, mais aussi la qualité du cadre de vie urbain, en garantissant l'accessibilité du port et en déviant une grande part du trafic poids-lourds du centre-ville de la métropole.

Le contournement Est est autant un enjeu pour la qualité de vie de vie dans la métropole qu'un enjeu économique.

### **La Ligne nouvelle Paris Normandie, un chantier d'intérêt national**

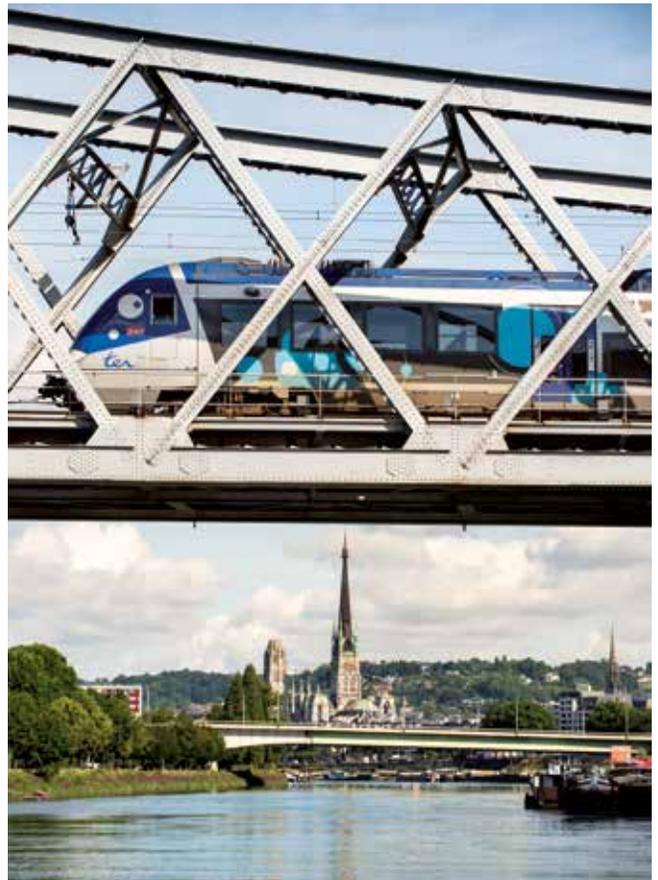
Longtemps à l'arrêt, le projet a notamment pu progresser grâce à la définition de plusieurs étapes qui rendent possible sa réalisation. La première phase comprend le désenclavement du Mantois (section Paris-Mantes) et le désengorgement du nœud ferroviaire rouennais avec la construction d'une nouvelle gare régionale à Saint-Sever, un franchissement sous la Seine et le tronçon de la ligne au Nord de Rouen en lien avec la modernisation de la ligne entre Serqueux et Gisors, qui rendra plus performant la liaison fret entre Le Havre et la région parisienne. Il s'agit d'un chantier crucial pour mener à bien la réindustrialisation de notre territoire, la structuration logistique de la vallée de la Seine, alors que le développement du fret (grâce à la libération de capacités sur la ligne historique) constitue une priorité et un enjeu écologique de première importance.

Qu'il s'agisse des raccordements définitifs du pont

La LNPN est appelée à devenir la colonne vertébrale de l'axe Seine.

Flaubert, qui s'articule avec l'écoquartier Flaubert, ou de la LNPN, avec le quartier qui sera créé autour de la nouvelle gare : la Métropole s'affirme comme la facilitatrice de ces grandes infrastructures. Elle se mobilise pour faire progresser leur réalisation, à laquelle elle est associée, elle participe à leur financement, mais surtout elle les accompagne par des projets urbains de grande ampleur afin de tirer le meilleur parti du potentiel de développement qu'elles représentent pour le territoire.

La Métropole, facilitatrice des grands projets d'infrastructures.



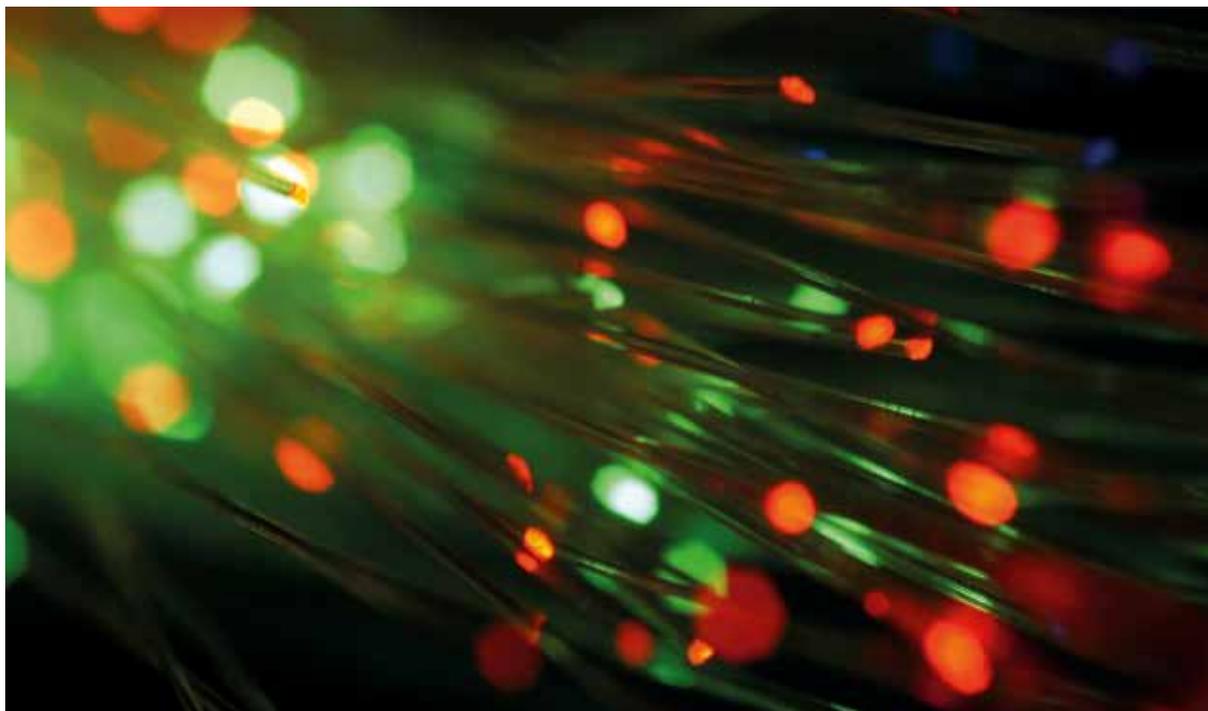
### **Un plan fibre pour renforcer la connectivité de la Métropole**

Le renforcement de l'accessibilité et de la connectivité doit s'effectuer à tous les niveaux. Grâce au partenariat qui sera signé par la Métropole avec deux opérateurs (SFR et Orange), la fibre optique sera déployée sur tout le territoire de l'agglomération entre 2015 et 2020, apportant les services du très haut débit dans des territoires qui sans cela n'auraient pu en bénéficier. Toutes les communes de l'agglomération seront desservies, mais aussi toutes les zones d'activités et, dès 2016, les lycées.

La Métropole engage aussi la réflexion sur la mise en place pour 2018 d'un réseau wifi public gratuit dans certains bâtiments et espaces publics des principales centralités urbaines de son territoire (cœur historique

de Rouen rive droite, secteur Saint-Sever, centre-ville d'Elbeuf). Certaines lignes de transport structurantes (métro et Teor) ainsi que les campus universitaires – à Mont-Saint-Aignan et au Madrillet notamment – pourront également faire partie du périmètre équipé par ce réseau. Au-delà d'un travail technique, qui sera forcément tributaire des évolutions technologiques rapides que connaît le secteur, la mise en œuvre de ce réseau rend nécessaire une réflexion approfondie sur les usages et les services à proposer, en lien avec la démarche Smart City qui sera structurée en 2016.

Toutes les communes et toutes les zones d'activités de la Métropole seront raccordées à la fibre optique d'ici 2020.



# 2016

Études sur le pôle d'échanges multimodal de la nouvelle gare régionale (études d'estimation des flux, stratégie d'accessibilité, programmation du PEM et des lignes de transport)

Achèvement des travaux d'arasement des points hauts du chenal (accès maritimes du port de Rouen)

Trémie ferroviaire rive gauche (desserte ferroviaire du port)

Raccordement des lycées à la fibre optique

Structuration de la démarche Smart City

# 2018

Réseau Wifi public

# 2020

2<sup>e</sup> tranche d'études sur le pôle d'échanges multimodal de la nouvelle gare régionale (avant-projets des infrastructures de transports)

Ensemble du territoire métropolitain couvert par le très haut débit (FTTH).

Ensemble des zones d'activités économiques du territoire raccordées au très haut débit.

Études sur les raccordements définitifs du pont Flaubert rive droite

# 2023

Raccordements définitifs du pont Flaubert rive gauche

# Horizon 2030

LNPN et nouvelle gare régionale à Rouen Saint-Sever

Contournement Est

Raccordements définitifs du pont Flaubert rive droite



# La Métropole responsable





**L**a Métropole Rouen Normandie sera la métropole responsable. Un mot pourrait résumer cet impératif de la responsabilité dans toutes ses dimensions : l'attention, c'est-à-dire l'attention à l'autre, à l'environnement, aux territoires.

Responsabilité devant la société, d'abord, dont la Métropole doit prendre toute sa part : la compétition qui s'accroît entre les grandes agglomérations en Europe rend pressant le défi de la solidarité et de la cohésion. La Métropole, c'est sa raison d'être, rapproche les hommes et les espaces ; elle doit devenir plus solidaire, plus inclusive. Qu'il s'agisse d'emploi, de logement, de mobilité, de services ou d'équipements, la collectivité met à disposition des habitants un ensemble de ressources nécessaires au bien vivre de chacun, dans l'organisation de son parcours de vie. Elle doit le faire en s'attachant à lutter contre les inégalités d'accès à ces ressources. Contre les fractures sociales et territoriales, elle impulse et soutient les initiatives qui contribuent à tisser le lien social et à favoriser la cohésion métropolitaine.

Responsabilité devant l'environnement, ensuite. La rarefaction des énergies fossiles, la nécessaire réduction des émissions de gaz à effet de serre, les préoccupations de santé publique imposent à la métropole de se montrer dès à présent plus économe dans sa consommation énergétique et moins polluante dans son fonctionnement. En

matière de mobilité, d'aménagement et de logement, de gestion des ressources naturelles, la Métropole peut et doit contribuer à développer les instruments qui permettront de découpler plus efficacement le développement du territoire des pressions sur l'environnement, et au premier chef sur le climat. Elle a aussi la responsabilité d'orienter les comportements de consommation vers plus d'économie, condition de la soutenabilité à long terme.

Il s'agit d'inventer une métropole qui prenne acte du passage d'une ère de l'abondance à une nouvelle ère de la rareté. Malgré ou à la faveur de la crise économique, écologique et sociale, le territoire rouennais croît, les modes de vie évoluent, le tissu économique et urbain se transforme. La ville est le réceptacle d'une société en pleine mutation, et la Métropole Rouen Normandie se situe à un moment clé de son développement. En mobilisant l'ensemble des politiques métropolitaines : aménagement, logement, politique énergétique, politiques environnementales, sans oublier les grands services publics du quotidien (les transports collectifs, l'eau et l'assainissement, les déchets, demain l'énergie et le numérique) qui constituent à la fois un moyen puissant de moderniser notre territoire en réduisant son empreinte écologique et un gage de développement solidaire, la Métropole encourage et porte ces mutations pour bâtir la ville de demain et l'éco-métropole du XXI<sup>e</sup> siècle : celle de la sobriété volontaire.





## 1 | L'IMPÉRATIF DE LA SOLIDARITÉ

Comme la plupart des grandes agglomérations, la métropole rouennaise est un territoire contrasté. Les difficultés sociales qui résultent de la transition économique qu'elle traverse accroissent le risque d'un creusement des inégalités territoriales. Ces contrastes rendent pressant l'enjeu de la mixité, de la lutte contre les phénomènes de ségrégation spatiale, qui devra notamment passer par un rééquilibrage volontariste de la répartition des logements sociaux. Ils rendent aussi nécessaire d'inventer un nouveau modèle d'équité territoriale d'accès à des services différenciés, avec un effort particulier qui doit porter sur les quartiers les plus défavorisés du territoire métropolitain.

Dans une métropole, l'ambition de cohésion sociale et territoriale prend des formes inédites, parce que les territoires comme les demandes sociales sont diverses.

L'effort porte d'abord sur les conditions matérielles d'existence des habitants les plus immédiates – c'est la question du logement. Mais il doit aussi porter sur les conditions d'accès de toutes et tous à l'emploi, aux services publics, à la culture – bref aux ressources métropolitaines. Cette métropole inclusive s'attache également à soutenir les multiples initiatives qui, en créant et en développant le lien social, tissent la société métropolitaine.

La solidarité concrète : recréer du lien social pour construire une ville pour tous, basée sur l'intégration et l'égalité.



## La politique du logement au service de la solidarité

Dans toutes les grandes agglomérations de France, la solidarité est aujourd'hui fragilisée par les logiques de fragmentation sociale et de cloisonnement de l'espace urbain. Dans la métropole rouennaise, les classes moyennes et supérieures tendent à se regrouper dans le cœur historique de la métropole ou dans les communes périurbaines des plateaux, tandis que les classes populaires se concentrent pour l'essentiel dans quelques quartiers de la ville centre, dans les logements privés dégradés de certains tissus urbains anciens (notamment en première couronne de la ville centre et dans les anciennes vallées ouvrières), dans les communes du territoire à forte densité de logements sociaux et dans les communes rurales situées en périphérie. Garantir la cohésion sociale et la solidarité exige de combattre cette tendance.

Menée en lien étroit avec les communes, les organismes de logement social et les acteurs de l'aménagement et de la promotion immobilière, la politique du logement constitue un levier de solidarité important, alors que le territoire métropolitain se caractérise par un nombre élevé de logements sociaux, mais aussi par un besoin d'une meilleure répartition territoriale de ceux-ci. L'évolution du régime d'aides et des compétences en matière de logements amènera la Métropole à devenir davantage acteur d'un service à l'usager, en s'impliquant par exemple dans le système d'organisation des demandes en logement social.

La Métropole prévoit la construction de 2 700 logements sociaux jusqu'au terme de son Programme Local de l'Habitat (PLH) en cours (2012-2017), puis d'environ 5 400 jusqu'au terme du PLH suivant (2018-2023). Grâce à une sectorisation de cet objectif, la répartition des nouvelles constructions contribuera à rééquilibrer l'offre en logement social, de façon

à garantir la mixité, mais aussi à améliorer la cohérence entre le développement des pôles urbains, des emplois et des transports collectifs, pour rapprocher l'habitat de l'emploi et des services du quotidien. Réalisée en 2015, l'évaluation à mi-parcours du PLH met en évidence la nécessité d'accroître les efforts en faveur du rééquilibrage géographique de l'offre de logement social sur le territoire.

L'effort en faveur du logement devra être autant qualitatif que quantitatif. Il faut à la fois accueillir les jeunes actifs - une nécessité pour conforter le dynamisme de la métropole -, mais aussi loger les familles, les plus démunis, et dans le même temps proposer des solutions adaptées aux seniors. Pour que chaque ménage puisse trouver un logement répondant à ses besoins (en fonction des niveaux de loyers, de la taille des familles...), différentes typologies de logement social seront construites, et l'offre en accession sociale ou à coût maîtrisé à la propriété sera également renforcée. La diversité et la qualité de l'offre permettront ainsi de faciliter les parcours résidentiels : apporter de meilleures réponses à la diversité des besoins existants constitue une condition nécessaire pour assurer la mixité sociale dans la Métropole aussi bien que son attractivité. En réponse au vieillissement de la population de la métropole (la proportion des plus de 60 ans devrait atteindre 26% en 2030), des efforts nouveaux devront être faits pour rendre possible le maintien des seniors dans leur logement aussi bien que leur intégration sociale : il y a là un enjeu de solidarité intergénérationnelle.

La politique solidaire du logement, c'est aussi celle qui prévoit des objectifs ambitieux de réhabilitation de logements sociaux, pour lutter notamment contre la précarité énergétique (voir page 113) : 11 000 sur la durée du PLH (2012-2017).

Proposer un habitat pour tous, adapté à ses besoins à chaque moment de la vie : un défi de taille alors que les parcours résidentiels sont aujourd'hui plus qu'hier soumis à des changements.

### **Lutter contre toutes les inégalités pour construire la solidarité partout, pour tous**

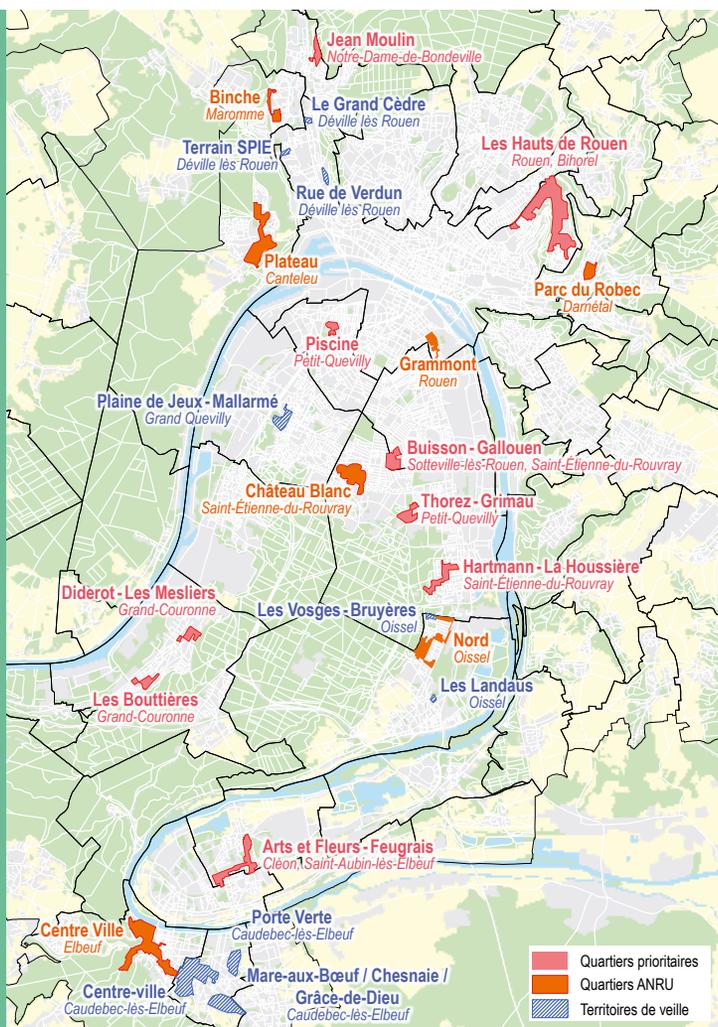
Les années qui viennent vont voir une montée en puissance du rôle de la Métropole en matière de cohésion sociale et de solidarité : en assumant un rôle de coordination et d'animation du nouveau Contrat de Ville (2015-2020), la Métropole va accroître et intensifier ses actions en direction des personnes les plus fragiles, et notamment celles destinées aux habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les actions de la Métropole pourront être complétées par de nouvelles compétences transférées par le Département en 2017 en articulation avec la mise en œuvre de la politique de la Ville – une rationalisation de l'action des collectivités qui permettra de coordonner les politiques d'insertion, notamment en direction des jeunes.



Nouveaux logements à Grand Quevilly.

## Le Contrat de Ville de la Métropole Rouen Normandie

- Signé en octobre 2015
- Un instrument de coordination et de programmation d'un grand nombre d'actions visant à résorber les inégalités entre les quartiers prioritaires et les autres : un cadre opératoire unique partagé par une diversité d'acteurs (communes et centres communaux d'action sociale, associations, État, Région, Département, Métropole, Pôle emploi, Caisses d'Allocations Familiales, Agence Régionale de Santé...)
- Des actions qui bénéficieront aux 16 quartiers prioritaires (répartis sur 14 communes) identifiés sur le territoire de la Métropole : regroupant plus de 46 000 habitants, il s'agit des quartiers les plus pauvres de la Métropole.
- 4 grands domaines d'intervention : la cohésion sociale, le développement économique et l'emploi, le cadre de vie et la tranquillité publique.
- Une programmation 2016 mobilisant plus de 7 millions d'euros, avec une implication décisive des 14 communes concernées (plus de 2,3 millions d'euros), de l'État (plus de 2 millions d'euros) et de la Métropole (plus de 500 000 euros consacrés prioritairement à la cohésion sociale, au développement économique et à l'emploi).



### Parce que tout le monde a droit de cité dans la métropole, la Métropole s'engage :

#### > Contre les inégalités devant l'emploi

La Métropole met en œuvre le 5<sup>e</sup> Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE), qui accompagnera vers l'emploi 2 500 personnes en difficulté d'insertion professionnelle

jusqu'en 2020, grâce à la participation de très nombreux acteurs (Pôle emploi, Missions locales, services sociaux des communes, entreprises, structures d'insertion et organismes de formation). Avec une nouvelle convention pour la période 2017-2020, le soutien aux Missions locales sera également poursuivi de façon à intensifier les actions d'accompagnement socioprofessionnel destinées aux jeunes des quartiers prioritaires.

## Amplifier les politiques en direction des territoires les plus défavorisés.

### > Pour la promotion de la santé

La Métropole agit pour favoriser le développement d'actions de prévention et d'accès aux soins, renforcer l'offre de soins et améliorer les prises en charge sanitaires, en ciblant les habitants des quartiers prioritaires à travers un rôle d'accompagnement, de coordination et de soutien.

### > Contre les inégalités devant l'accès aux services publics et urbains

La Métropole met en œuvre une des tarifications solidaires les plus avancées de France pour les transports en

commun, avec des tarifs très sociaux (titres Contact 50 voyages et titre Moderato 10 voyages à 3€). La tarification progressive de l'eau, à la fois solidaire et écologique, sera étendue progressivement à l'ensemble du territoire : une harmonisation nécessaire à la solidarité territoriale. La Métropole abondera également le Fonds de solidarité logement pour aider les ménages les plus précaires à prendre en charge les dépenses liées à la consommation d'eau. Les travaux de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, notamment pour son réseau de transports en commun, vont mobiliser des niveaux d'investissement importants.

Entre la Métropole et les communes, un lien de confiance et de solidarité.



Atelier d'écriture dans les Hauts de Rouen.



**> Contre les discriminations et pour l'égalité entre les femmes et les hommes**

Le Plan territorial d'actions de prévention des discriminations de la Métropole (signé en mars 2016) prévoit la mise en œuvre, la promotion et la valorisation de nouvelles actions dans les domaines de l'emploi, des études, des stages, mais aussi du logement, du sport, de la santé. Dans le cadre des Chemins de la citoyenneté, un temps fort annuel d'actions de prévention des discriminations autour de la Journée de la Tolérance permettra de faire connaître les initiatives et les projets des acteurs impliqués dans cette démarche.

**> En faveur des gens du voyage**

Conformément à la loi, l'enjeu principal est d'implanter des aires d'accueil sur les communes qui en sont privées pour répondre à la demande des familles. Une aire sera aménagée chaque année jusqu'en 2020.

**Le Nouveau Programme de Renouveau Urbain (2014-2024)**

- 3 quartiers d'intérêt national sur 5 communes (Cléon/Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Petit-Quevilly, Rouen/Bihorel), complétés par 7 quartiers d'intérêt régional.
- Un travail préparatoire en 2016 pour préciser les projets et s'assurer qu'ils répondent aux besoins des habitants.
- Une mise en œuvre des projets à partir de 2017.
- Un fonds spécial mis en place par la Métropole pour soutenir l'investissement des communes, doté de 15 millions d'euros jusqu'en 2020 : des niveaux d'investissement importants pour permettre des opérations d'envergure, avec des retombées positives pour l'emploi local dans le secteur du BTP (et une priorité forte donnée à l'insertion).

## **La solidarité territoriale, au cœur de la raison d'être de l'intercommunalité**

La Métropole est un puissant outil de rapprochement entre les 71 communes qui composent son territoire. Elle les soutient au quotidien dans leurs projets.

L'aide matérielle, le conseil, l'assistance technique, financière et juridique dans un grand nombre de domaines (procédures d'urbanisme, travaux sur les bâtiments, création d'espaces publics...) trouvent leur prolongement dans la création d'un service d'instruction pour les permis de construire, nouvelle initiative que la Métropole a mise en place à l'été 2015.

La Métropole propose à ses communes un véritable pacte financier. Outre l'augmentation régulière de la dotation de solidarité communautaire, elle met en place en 2016 un Fonds de soutien aux investissements communaux. Doté de 60 millions d'euros jusqu'en 2020, il permettra de

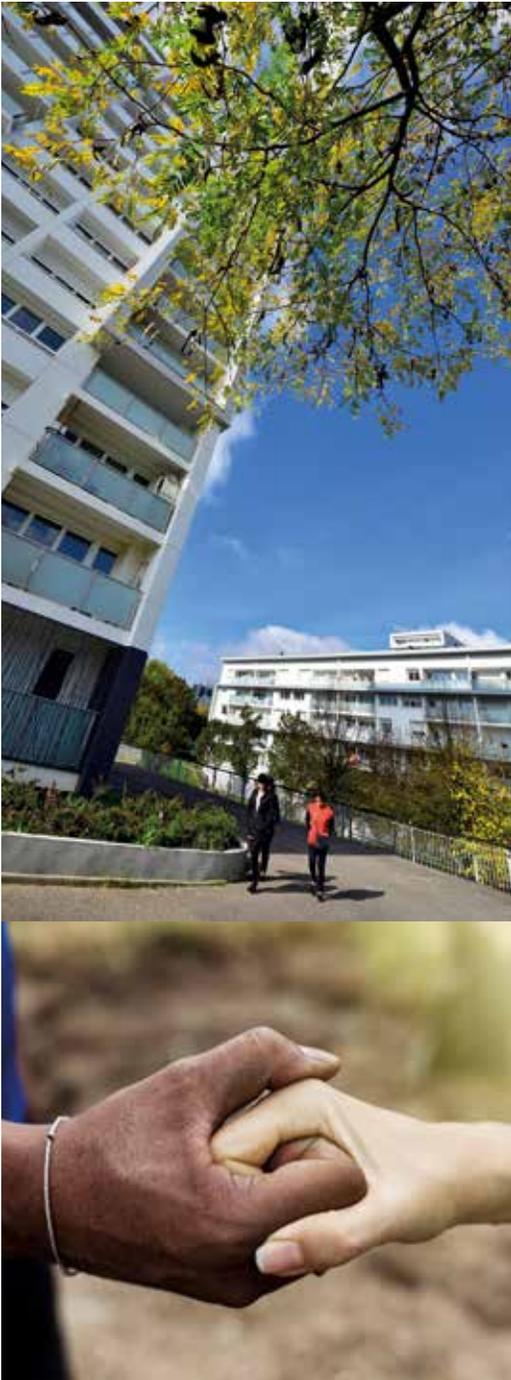
soutenir les projets des communes dans quatre domaines : les travaux de mise en accessibilité, les travaux sur les bâtiments communaux (pour les économies d'énergie...), les projets sur les espaces publics qui ne relèvent pas de la Métropole, et enfin le renouvellement urbain (pour les communes concernées par le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain). C'est donc un potentiel de 300 millions d'euros d'investissements qui pourra être réalisé grâce à l'effet levier apporté par ces subventions de la Métropole, ce qui constitue un soutien important au tissu économique et à l'emploi local.

La Métropole poursuit également son soutien particulier aux 45 petites communes (moins de 4 500 habitants) du territoire, grâce à une direction et des outils dédiés pour répondre à leurs besoins spécifiques (dont un fonds doté de 3 millions d'euros sur 5 ans), qui ont fait leurs preuves.



Parc du Centre culturel de Saint-Aubin-Épinay.

# SOLIDARITÉ : LA FEUILLE DE ROUTE



Le Quartier du Château-Blanc à Saint-Étienne-du-Rouvray / Le marché d'Elbeuf.



## 2016

Création du Fonds de soutien aux investissements communaux (mise en œuvre : 2016-2020)

Mise en œuvre du nouveau Plan territorial de lutte contre les discriminations

## 2017

Début de la mise en œuvre du Nouveau Programme de Renouvellement urbain

Transfert de certaines compétences sociales du Département

Lancement du Plan territorial de lutte contre les discriminations

## 2015-2017

2<sup>e</sup> phase du PLH (2012-2017) : 2 700 nouveaux logements sociaux

## 2018-2023

Nouveau Programme local de l'habitat

## 2014-2016 puis 2017-2020

Conventions pour le soutien aux Missions locales (6 M€)

## 2014-2020

5<sup>e</sup> Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) : accompagnement de 2 300 à 2 500 personnes en difficultés d'insertion professionnelle (environ 2,5 M€)

## 2015-2020

Aménagement de 5 aires d'accueil de gens du voyage d'ici 2020. Première à Caudebec-lès-Elbeuf et Saint-Pierre-lès-Elbeuf.

## 2015-2020

Mise en œuvre du nouveau Contrat de ville

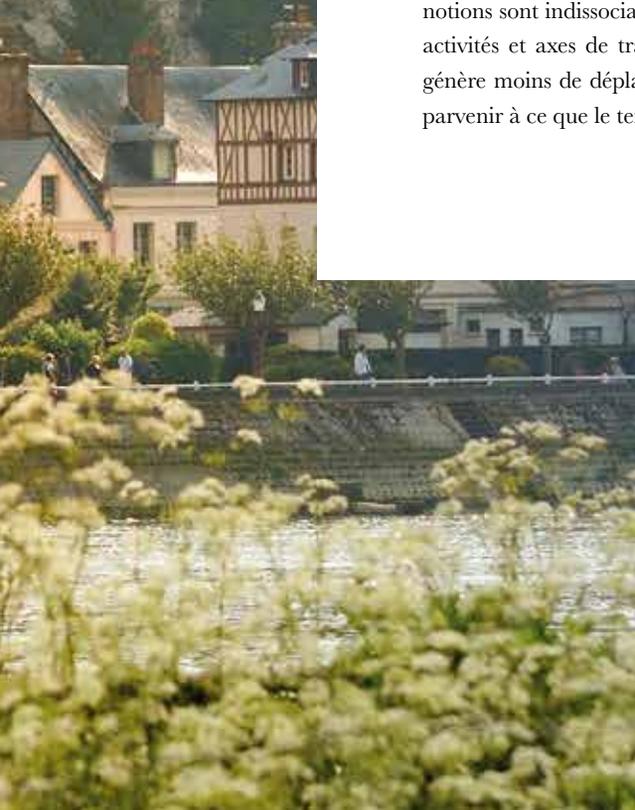




## 2 | LES VILLES ET LES VILLAGES : GARANTIR LES ÉQUILIBRES

Le territoire métropolitain connaît aujourd'hui de grands changements. Responsable des politiques d'aménagement, il incombe à la Métropole de les orienter, de les encadrer : en un mot d'organiser le développement de son territoire. Ce développement devra être plus harmonieux, plus équilibré, et plus respectueux de l'environnement.

Deux notions constituent le fil directeur de la réflexion et de l'action : l'équilibre du territoire et la sobriété. Conditions d'un développement solidaire et durable, ces notions sont indissociables : l'équilibre de l'organisation territoriale (entre habitat, activités et axes de transports) devient la condition de sa sobriété, pour qu'elle génère moins de déplacements et consomme moins d'espace. Tout l'enjeu est de parvenir à ce que le territoire « fonctionne » mieux.



## Le bus à guidage optique TEOR.



La métropole rouennaise se caractérise par une armature urbaine diversifiée, multipolaire, discontinue. C'est l'ensemble de cette armature urbaine (le centre métropolitain à Rouen et le centre secondaire à Elbeuf, les espaces urbains denses qui les entourent en direction des plateaux nord et est, dans la vallée du Cailly, le méandre central de la Seine ou la boucle d'Elbeuf, les centralités de l'espace rural que constituent les pôles de vie comme par exemple Duclair, Le Trait, Boos, Isneauville, les bourgs et les villages) qu'il faut consolider, notamment autour du réseau de transports en commun dont le rôle structurant devra être renforcé, pour préserver les espaces naturels et agricoles qui font la richesse de la métropole et la qualité de son cadre de vie.

La responsabilité de la Métropole est de créer de la proximité, spatiale et temporelle, entre les différents ensembles qui la composent. Avec un souci d'équité, il faut faire fonctionner ensemble – en réseau – une diversité de territoires, alors que la métropole, atténuant la césure entre l'urbain et le rural, intègre une hétérogénéité plus importante que ne le faisait la ville.

## Les infrastructures de mobilité et de transport, support du développement urbain

Pour que le territoire « fonctionne » mieux, il est impératif – compte tenu du rôle structurant joué par les déplacements dans l'organisation de l'espace – que les grandes infrastructures assurant la mobilité des personnes, et singulièrement le réseau des transports collectifs, devienne le support, l'armature du développement urbain. L'équilibre de l'organisation territoriale (entre habitat, activités et axes de transports) devient la condition de sa sobriété, pour qu'elle génère moins de déplacements et consomme moins d'espace.

## Le réseau des transports collectifs doit devenir le support du développement urbain.

Pour la période 2015-2020, le projet majeur visant à renforcer le rôle structurant du réseau principal de transports collectifs, c'est la construction de la T4. Ce nouvel axe nord-sud de 8,5km, dont une grande partie en site propre, reliera le Boulingrin (à Rouen) au Zénith (à Grand Quevilly) par l'ouest, en articulation avec la ligne F1 dont le parcours nord sud passe par l'est et qui fera l'objet d'aménagements pour renforcer la performance sur la partie du tracé entre Rouen et Rouges-Terres. La T4 sera réalisée en 2018 ; elle pourra transporter de 18 000 à 20 000 voyageurs par jour. En lien avec ce chantier, la portion Boulingrin-Saint-Hilaire de Teor pourra être mise en site propre, ce qui achèvera la ceinture du cœur historique en transport à haut niveau de service.

## T4 en 2018, nouvelle ligne est-ouest sur la rive gauche après 2020 : la décennie 2015-2025 verra la réalisation de deux projets majeurs.

En matière de grands projets, le coup d'après concerne le début de la décennie 2020. Il s'agit de la création

# Une armature urbaine diversifiée



d'une nouvelle ligne de transport est-ouest à haut niveau de service sur la rive gauche pour desservir la nouvelle centralité métropolitaine qui s'y développera tout au long des décennies 2020 et 2030 ; cette nouvelle ligne « Seine Cité » pourra relier la nouvelle gare et son quartier à Saint-Sever au pôle d'échanges du Mont-Riboudet en passant par l'écoquartier Flaubert. Les études commenceront en 2018, le lancement des travaux intervenant à moyen terme à partir de 2021-2022.

Conforter le rôle structurant des transports en commun, c'est aussi favoriser l'intermodalité à travers des aménagements spécifiques. Déjà engagé, ce travail sera poursuivi dans les prochaines années.

Il concerne d'abord les gares du territoire métropolitain, dont les abords seront aménagés de façon à pouvoir intégrer pleinement le train dans la chaîne des déplacements

urbains. Complémentaires d'Atoumod (le support billettique unique pour les TER et le réseau de la Métropole mis en place avec la Région), ces aménagements visent à faciliter le stationnement, les interconnexions avec les lignes de bus, et à gagner en qualité d'usage. Après une première phase en 2013-2014, où la Métropole est intervenue sur les gares de Malaunay/Le Houlme (première phase), d'Oissel et de Saint-Étienne-du-Rouvray, ce sont les gares de Maromme, puis Saint-Aubin-lès-Elbeuf, en attendant Malaunay/Le Houlme (deuxième phase) et Tourville-la-Rivière (ces derniers projets étant conditionnés dans le temps par la réalisation de chantiers SNCF réseau) qui feront l'objet de ces interventions. En articulation de la T4, le parvis et les abords de la gare de Rouen rive droite feront aussi l'objet d'un ambitieux plan de requalification à horizon 2018/2019.



Le Parking-relais de Rouges-Terres à Isneauville.

Il faudra également compléter le réseau de parkings-relais structurants. D'ici à 2020, deux nouvelles créations, au nord et à l'est du cœur de l'agglomération, s'ajouteront aux 19 parcs existants.

Atoumod, développement des parkings-relais, aménagements des abords de gares : poursuivre les initiatives en faveur de la métropole multimodale.

La Métropole jouera aussi la carte de l'innovation pour développer son réseau de transports collectifs, en engageant des études pour la réalisation d'un axe de transport par câble desservant la nouvelle gare et un corridor à l'est du cœur d'agglomération (par exemple Bonsecours ou le CHU), à horizon 2030. L'horizon 2030 est en effet celui de l'arrivée de la LNPN et de l'achèvement de la nouvelle gare régionale à Rouen St Sever : l'impératif d'une desserte performante de la gare par les transports en commun de la Métropole rend nécessaire une réflexion globale, d'ores et déjà engagée, sur l'architecture du réseau.

Une réflexion devra être menée sur l'architecture globale du réseau structurant en lien avec la construction de la nouvelle gare à Rouen Saint-Sever.

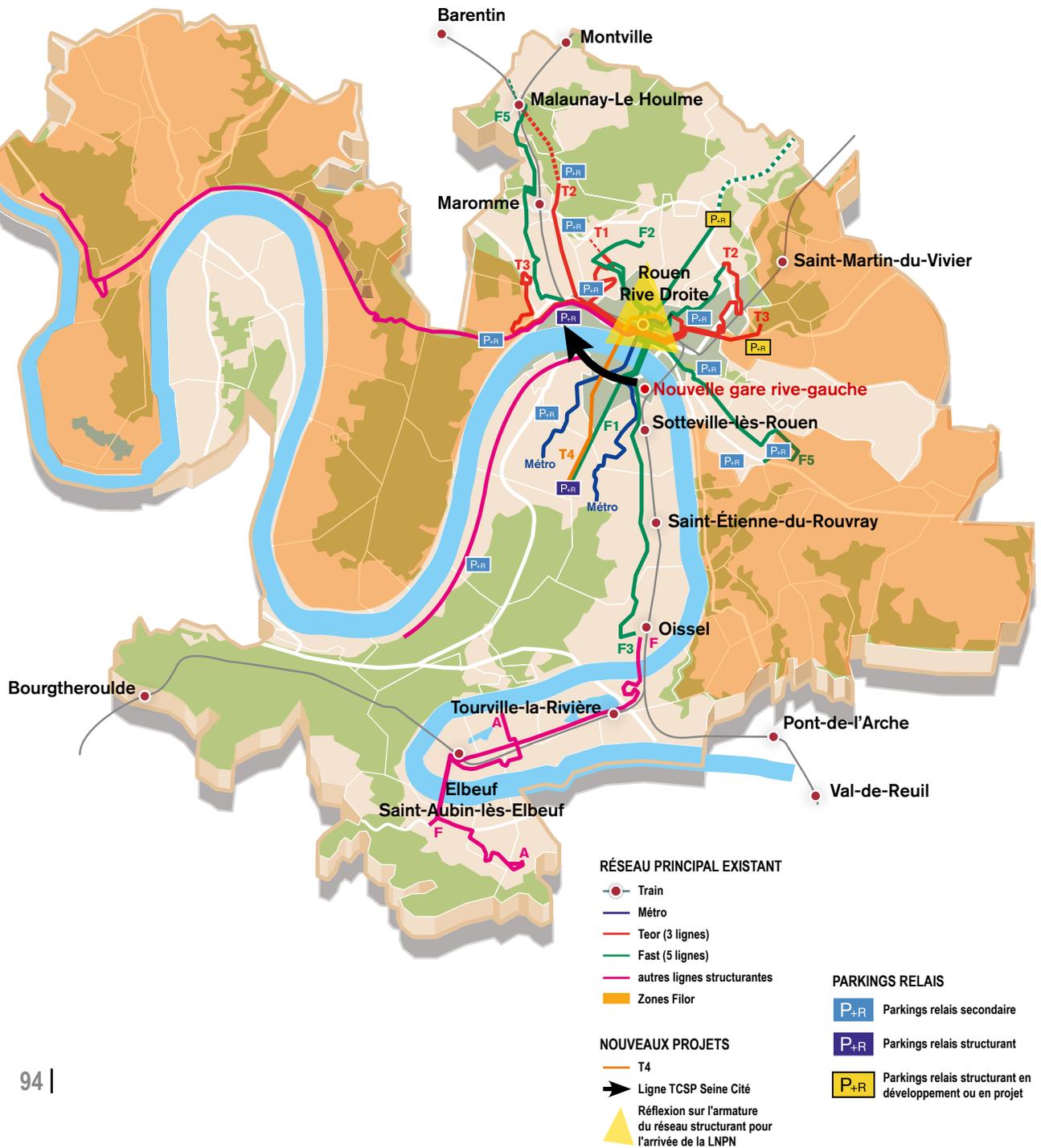
L'équilibre du territoire suppose sa cohésion. Les transports en commun y contribuent en créant du lien, du rapprochement : le métro a ainsi décloisonné les deux rives du cœur de l'agglomération, la première ligne de Teor a achevé le désenclavement du campus de Mont Saint-Aignan, les deux suivantes – de Canteleu à Darnétal en passant par Maromme ou Bihorel - des quartiers d'habitat social dense. Le service de transport à la demande Filor, avec 7 500 abonnés et 37 communes reliées au réseau « principal » autour de 11 points de rabattement, joue ce même rôle « intégrateur », qui sera poursuivi, vis-à-vis des communes rurales – la diversité du territoire métropolitain appelant logiquement des solutions de déplacements (au-delà du réseau structurant) elles-mêmes diversifiées et adaptées.

En créant du lien, les transports en commun contribuent à la cohésion du territoire métropolitain.



FILOR à Saint-Martin-de-Boscherville.

# Lignes structurantes du réseau Astuce





### **Un développement urbain par renouvellement et intensification**

Pour « fonctionner mieux », le territoire doit consommer moins d'espace pour son développement. Alors que la métropole rouennaise se caractérise par une superficie importante et une forte composante péri-urbaine, maîtriser l'étalement urbain répond à un double enjeu : préserver la proximité, et préserver les espaces naturels et agricoles qui font la richesse et la qualité du territoire métropolitain.

Il faut par conséquent privilégier un développement urbain par renouvellement et par intensification. La Métropole mobilise pour cela quatre outils de natures différentes.

### **> Le PLU métropolitain pour décliner les principes d'un aménagement sobre et durable du territoire**

Sur la lancée du Schéma de cohérence territoriale (SCoT), approuvé à l'automne 2015, le travail d'élaboration du PLU métropolitain a d'ores et déjà été lancé.



## La concertation autour du Schéma de cohérence territoriale (SCoT).



Il se fera en lien étroit avec les communes et en large concertation avec les acteurs, la société civile et les habitants. Objectif : une approbation du PLU fin 2019.

Le PLU métropolitain va permettre de décliner finement les grands principes de l'aménagement du territoire définis par le SCoT, avec une précision à la parcelle. Parmi ces principes figure notamment la priorité donnée au renouvellement urbain. Au-delà des projets portés par la Métropole elle-même (qu'il s'agisse des projets urbains centraux : écoquartiers Flaubert et Luciline, ou des projets économiques comme Seine Sud), il faudra investir en priorité les espaces de friches à requalifier, saisir les opportunités de reconquête urbaine, nombreuses notamment dans les vallées du Cailly, de l'Austreberthe, du Robec et de l'Aubette, ou encore à Elbeuf.

Il faudra aussi accorder la priorité aux modes d'urbanisation économes en espace, aller vers des densités raisonnables en intensifiant notamment les tissus urbains et pavillonnaires existants (un objectif fixé par le SCoT et le PLH qui sera poursuivi par le PLU). Pour concilier la maîtrise de l'étalement urbain d'une part, la croissance raisonnée des villages et le renforcement des centres-bourgs d'autre part, il faudra notamment privilégier l'urbanisation des « dents creuses », en renforcement des polarités urbaines existantes et en articulation avec les axes de transport.

Saisir les potentialités des lieux oubliés, friches et délaissés, pour concrétiser une logique de renouvellement et d'intensification urbaine.

## Des grands documents d'orientation et de programmation au service d'une stratégie de développement territorial durable

- Des grands documents stratégiques, élaborés simultanément et en parallèle, définissent les grandes orientations, la programmation et la planification de l'aménagement du territoire : c'est le socle de la stratégie de développement durable de la Métropole à horizon 2030, conforme à la Stratégie nationale de développement durable, pour répondre aux défis écologiques globaux et aux objectifs énoncés par l'Union européenne et l'État.



- Ces documents sont le Schéma de cohérence territoriale (SCoT), le Plan de déplacements urbains (PDU), complétés par le Programme local de l'habitat (PLH) et le Plan Climat Air Énergie territorial (PCAET). Achevée en 2015, l'élaboration de ces documents sera prolongée par l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU) métropolitain.

- Alors que l'essentiel des activités quotidiennes des habitants se déploie aujourd'hui au-delà des frontières communales (travail, parcours résidentiels, déplacements, activités commerciales et récréatives...), planifier un projet sur le territoire intercommunal permet de gérer les besoins à une échelle pertinente, en valorisant la complémentarité des communes, en conciliant les différents enjeux du territoire et en optimisant l'utilisation de l'espace.

- **Le SCoT (approuvé en 2015)** : il porte la vision stratégique du développement du territoire pour les 15 années à venir. En définissant les priorités et les objectifs en matière d'urbanisme, de logement, de transports, de développement économique, d'équipement commercial, de protection des espaces naturels, des paysages et de la biodiversité, c'est un outil de mise en cohérence des politiques publiques. Il sert de référence aux documents d'urbanisme locaux.

- **Le PDU (approuvé en 2014)** : il définit un projet global d'aménagement du territoire et d'organisation des déplacements à une échelle de 10 ans, en définissant les principes d'organisation du transport des personnes et des marchandises, de la circulation et du stationnement. Il doit garantir un équilibre en mobilité et cadre de vie.

- **Le PLH** : il définit un programme de développement concerté et équilibré de l'habitat sur une période de 6 ans, en définissant les différentes actions à engager par la Métropole et ses partenaires pour répondre aux besoins de logements de la population actuelle et future du territoire. Il recherche un équilibre dans la répartition entre les différents types de logements sur le territoire et veille à l'articulation entre habitat, transports en commun et zones d'emploi.

- **Le PLU métropolitain** : dans la continuité du SCoT, sur la base d'un diagnostic du fonctionnement et des enjeux du territoire, il élaborera un projet de développement durable et le formalisera dans des règles d'utilisation du sol (il déclinera de manière opérationnelle et précise les orientations définies dans le SCoT). Il sera élaboré en lien étroit avec les communes.



L'un des maîtres mots du PLU sera « équilibre » - équilibre entre la localisation de l'habitat, des activités, des services et des axes de transport – afin notamment de contenir la tendance actuelle à l'éloignement entre le domicile et le lieu de travail. Le territoire de la Métropole est vaste : il faut donc travailler à une métropole des proximités, à la fois géographiques et temporelles. Il ne s'agit pas uniquement d'aller plus vite (c'est le domaine des politiques de mobilité et des infrastructures), il faut surtout aller plus près : autant qu'un enjeu d'ordre environnemental (par la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements), la ville des courtes distances est un enjeu de qualité de vie.

**Améliorer les équilibres entre habitat, activités, services et transports : pour une ville des courtes distances, une métropole de la proximité.**

#### **> Des grands projets urbains portés par la Métropole**

Les grandes opérations d'aménagement métropolitain se font prioritairement en renouvellement urbain. Pôles Ouest et Est du projet Seine Cité, l'écoquartier Flaubert et le quartier de la nouvelle gare à Saint-Sever seront le réceptacle et le support du développement du cœur de la métropole sur les deux rives de la Seine pour les deux

### **L'écoquartier Flaubert, l'une des plus grandes opérations de régénération urbaine en France aujourd'hui**

- Une opération nécessaire : reconverter un espace délaissé – 90 hectares de friches industrialo-portuaires – à l'entrée du cœur de la métropole, afin d'étendre vers l'Ouest le cœur de l'agglomération.
- Un nouveau quartier multifonctionnel accueillant 15 000 habitants et actifs à horizon 2030 : une opération à la fois de développement économique (220 000 m<sup>2</sup> de bureaux en support de la dynamique tertiaire métropolitaine), et de développement urbain (190 000 m<sup>2</sup> de logements pour accueillir une partie de la croissance démographique de la Métropole), avec la présence de commerces, d'équipements et de services.
- Un chantier phasé dans le temps, avec une desserte par la nouvelle ligne T4 et l'achèvement de l'aménagement des quais en 2018 et des premiers îlots urbanisés à partir de 2019.





décennies à venir, en articulation avec la réalisation d'infrastructures majeures (arrivée de la LNPN, nouvelle gare régionale et pôle d'échanges multimodal pour le nouveau quartier Saint-Sever, reconfiguration de la porte d'entrée routière sud du cœur de l'agglomération à la faveur de la réalisation du viaduc sud de raccordement du pont Flaubert pour l'écoquartier Flaubert). Dans les années qui viennent, les études se poursuivront sur le quartier de la nouvelle gare, qui pourrait accueillir de 200 000 à 300 000 m<sup>2</sup> de logements et de bureaux en cohérence avec le tissu urbain existant (le projet devra comprendre des interventions pour rénover le quartier Saint Sever), tandis que les premiers travaux de voirie, de réseaux et d'urbanisation commenceront sur l'écoquartier Flaubert dès 2017.

En générant de 5 à 10 euros d'investissement privé pour 1 euro d'investissement public, les grandes opérations d'aménagement constituent des soutiens importants à l'activité économique locale.

#### **> La politique métropolitaine de l'habitat en soutien au développement des communes**

Les communes restent responsables de leur aménagement dans le respect des principes fixés par l'urbanisme réglementaire (le SCoT aujourd'hui, le PLU métropolitain demain). Dans ce contexte, la politique de l'habitat constitue le levier principal de soutien de la Métropole aux communes pour leur développement. Le PLH prévoit un objectif quantitatif de production neuve ambitieux (3 000 logements par an, dont un tiers de logements



sociaux), qui est à la fois le support de la croissance démographique et une condition de l'attractivité de la Métropole. La programmation 2016 du logement social porte ainsi sur une vingtaine de communes, avec des opérations de toutes tailles allant de quelques logements à plusieurs centaines (comme le Parc des Oiseaux à Mont-Saint-Aignan ou la ZAC du Manoir à Isneauville). La Métropole soutient également le développement urbain des communes via des aides spécifiques à l'investissement, comme elle l'a fait par exemple pour la réalisation de l'écoquartier de Roncherolles-sur-le-Vivier.

Un objectif ambitieux pour la construction neuve : 3000 logements par an.

**> Un travail partenarial pour la régénération urbaine**

En raison de leur complexité, les opérations de renouvellement urbain s'inscrivent dans la durée ; elles nécessitent une approche globale et une intervention

forte en termes de moyens techniques et financiers pour traiter les problématiques et surmonter les contraintes (comme par exemple la pollution des sols), qui sont lourdes. Le travail partenarial avec l'Établissement public foncier de Normandie (EPFN) joue ici un rôle prépondérant : la mise en œuvre d'un dispositif de régénération urbaine permet de maîtriser et d'optimiser le foncier, et ainsi faciliter la reconversion des friches pour y implanter des logements à des prix accessibles pour les ménages. Dans les prochaines années, ce sont ainsi les îlots Saint-Amand, Schocher et Marignan à Elbeuf, le site SPIE à Déville lès Rouen, les sites ABX à Saint-Aubin-lès-Elbeuf ou encore Seguin à Saint-Étienne-du-Rouvray qui seront rendus à l'urbanisation.

En raison de leur complexité, les opérations de renouvellement urbain nécessitent une intervention forte en termes de moyens techniques et financiers.

## **La préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, pendant du développement urbain**

L'armature naturelle du territoire métropolitain se constitue de réservoirs et de corridors de biodiversité. Le SCoT lui reconnaît un rôle structurant, c'est-à-dire que cette armature naturelle est essentielle au fonctionnement écologique, économique et social du territoire comme à la qualité de vie par les richesses et les aménités qu'elle peut offrir.

Diverse, plurielle – on peut ainsi distinguer la trame boisée, la trame aquatique et humide, la trame calcicole, la trame silicicole, et la trame naturelle de l'espace ru-

ral – cette armature est aussi fragile. Sa vitalité dépend en effet de la qualité et de l'efficacité des liens existants entre les différents milieux qui la composent. Support des continuités écologiques du territoire, la trame verte et bleue fait l'objet de mesures réglementaires de protection (par la maîtrise ou la régulation de l'urbanisation et des aménagements). Le SCoT fixe notamment des objectifs de réduction de la consommation des espaces naturels et agricoles. Au-delà des protections réglementaires, certains réservoirs de biodiversité nécessitent d'être gérés, voire restaurés (notamment pour les trames calcicole et silicicole et les zones humides fortement menacées) afin de garantir le maintien de l'ensemble de leurs fonctions écologiques (voir pages 116 à 120).



Le village de Jumièges et son abbaye.

# DES OUTILS ET DES PROJETS POUR UN TERRITOIRE PLUS HARMONIEUX



Zone multimodal à Rouen / Aménagements multimodaux à la gare de Saint-Aubin-lès-Elbeuf / Nouveaux logements en 2015 / Vue de la boucle d'Elbeuf.



## 2016

1<sup>ère</sup> tranche d'études sur le pôle d'échanges multimodal de la nouvelle gare régionale (études d'estimation des flux, stratégie d'accessibilité, programmation du PEM et des lignes de transport)

Aménagements intermodaux aux abords des gares de la métropole : Maromme, Saint-Aubin-lès-Elbeuf

## 2017

Enquête ménages-déplacements

Fin du Programme local de l'habitat 2012-2017

Présentation du Programme d'aménagement et de développement durable (PADD) du PLU métropolitain

## 2018

Ligne T4, nouvelle ligne BHNS structurante nord-sud

Parking-relais au Nord de l'agglomération (Rouges-Terres, terminus de la ligne T4)

Gare de Rouen Rive-droite : réaménagement du pôle d'échanges multimodal et revalorisation urbaine des abords

Démarrage des études sur la future ligne de TCSP est-ouest Seine Cité desservant notamment la nouvelle gare et l'écoquartier Flaubert

Nouveau PLH 2018-2023

Écoquartier Flaubert : 1<sup>ère</sup> phase d'aménagements (ilot Rondeaux)

## 2019

Approbation du PLU métropolitain  
Nouveau parking-relais structurant à l'est du cœur de l'agglomération

Aménagement abords de la gare de Malaunay / Le Houlme (conditionné aux travaux conduits par SNCF réseau)

## 2020

2<sup>e</sup> tranche d'études sur le pôle d'échanges multimodal de la nouvelle gare régionale (avant-projets des infrastructures de transports)

## 2021 et après

Démarrage des travaux pour le pôle multimodal de la nouvelle gare régionale.

Démarrage des travaux pour la création de la nouvelle ligne de TCSP est ouest Seine Cité

## 2015-2020

Aménagements abords de la nouvelle halte ferroviaire de Tourville-la-Rivière (projet SNCF réseau)

Études sur les gares de Sotteville-lès-Rouen, Saint-Martin-du-Vivier





### 3 | RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

Aujourd'hui, la raréfaction des énergies fossiles, la nécessaire réduction des émissions de gaz à effet de serre pour lutter contre le dérèglement climatique, les préoccupations de santé publique, la pression sur les ressources naturelles non renouvelables nous imposent de changer de paradigme. Les mesures correctives à la marge n'apparaissent plus à la hauteur des enjeux. Il faut intégrer dans nos modes de concevoir et de vivre la métropole le passage de l'ère de l'abondance à celle de la rareté.

Forte de son patrimoine naturel remarquable entre Seine et forêts, la Métropole s'est déjà fortement engagée pour réduire son empreinte écologique. Face à l'urgence des défis environnementaux, elle doit approfondir ses efforts dans tous les domaines, avec le souci de l'innovation pour trouver collectivement des solutions qui fassent d'un environnement préservé un levier pour améliorer le quotidien de tous et un gisement d'activités et d'emplois : préservation de la ressource en eau et de la biodiversité, développement des énergies renouvelables et de la rénovation énergétique - tout en veillant à ce que cela soit synonyme de baisse de la facture énergétique, développement des transports en commun, recyclage et traitement des déchets, développement des circuits courts et de la nature en ville... Autant de domaines dans lesquels, tout en s'inscrivant dans la continuité d'un travail engagé de longue main, l'action de la Métropole va prendre une ampleur nouvelle dans les prochaines années, qu'il s'agisse de la transition énergétique ou de la protection de la biodiversité par exemple. Avec en ligne de mire l'ambition de devenir une véritable référence environnementale, et, pourquoi pas, capitale verte européenne.

## **Aller vers la ville post-carbone (1) : la politique de la mobilité**

Diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre à horizon 2050 : cet objectif ambitieux est à la hauteur de la menace que représente le dérèglement climatique.

Mise en œuvre à travers le Plan de déplacements urbains (PDU, approuvé en décembre 2014), la politique de la mobilité constitue le principal levier pour faire reculer l'usage de la voiture individuelle et en conséquence les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements, qui représentent environ la moitié des émissions totales sur le territoire. Une baisse de 15% de la circulation automobile est ainsi espérée grâce au report modal permis par la construction de la nouvelle ligne T4.

À la tête d'un réseau de transports en commun desservant les 71 communes et représentant 54 millions de voyages annuels, la Métropole travaille au renforcement de l'offre, et singulièrement de l'offre structurante (voir p. 94). Mais l'attractivité des transports en commun tient aussi à d'autres facteurs.

La performance et la fiabilité du service : de 2018 à 2020, la Métropole renouvellera et modernisera l'ensemble du Système d'information des voyageurs et de sa distribution billettique. À l'image de ce qui a été réalisé pour les lignes Fast, et notamment de la création d'un couloir bus réservé sur les quais hauts rive droite à Rouen, des aménagements pourront être prévus pour améliorer les temps de parcours de certaines lignes très fréquentées.



Le métro (station Palais de Justice, Rouen).

## Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite à une station TEOR.



### Des transports en commun attractifs pour un territoire mu, agi et agile, dynamique.

L'accessibilité : physique (avec un enjeu fort pour les personnes à mobilité réduite), pour les stations de bus, les gares du territoire (avec des aménagements sur leurs abords), mais aussi économique et sociale, avec une tarification solidaire parmi les plus avancées de France.

Des transports plus agréables, grâce à la modernisation régulière du service, qu'il s'agisse du matériel ou des équipements. Après des interventions en 2014, les stations du métro seront rénovées en 2017-2018. Le matériel roulant (bus et minibus) sera régulièrement renouvelé, ce qui re-

présente des investissements particulièrement importants. La Métropole privilégiera des solutions de motorisation propres et innovantes, comme le gaz naturel, l'hydrogène, ou les véhicules hybrides – ces deux dernières solutions étant en phase d'expérimentation.

Afin d'augmenter la part modale des déplacements à vélo, les aménagements de pistes et de bandes cyclables seront poursuivis afin de compléter le réseau cyclable métropolitain : ils représentent près de 100 kilomètres au cours de la prochaine décennie pour atteindre 220 kilomètres de voies cyclables à l'horizon du PDU (2024).

### Augmenter la part modale des déplacements à vélo.

# Vers un réseau cyclable métropolitain



## Le réseau cyclable métropolitain

Suite au transfert de la compétence voirie-espaces publics des communes à la Métropole et à l'organisation de l'exercice de cette compétence dans le cadre des pôles de proximité, la programmation de la réalisation des aménagements cyclables est elle aussi déconcentrée. Il reviendra donc aux élus municipaux réunis en conférences locales de définir les priorités d'aménagements, tant pour le vélo-plaisir que pour les déplacements domicile-travail, comme par exemple avec la liaison entre Saint-Aubin Epinay et Saint Léger du Bourg Denis, ou encore entre le centre-bourg de Belbeuf et Franqueville-Saint-Pierre. S'agissant de Rouen même, la ville-centre, 600 000 € d'investissement seront alloués à la réalisation d'aménagements cyclables chaque année.

Les prochaines années verront l'achèvement ou la réalisation de projets d'envergure. Parmi les plus notables, la grande voie verte des bords de Seine, réalisée en lien avec le Département de Seine Maritime, reliant Belbeuf à Saint-Pierre-de-Manneville par la rive droite, dont les

derniers kilomètres (sur près de 35km d'itinéraire), vers Croisset, seront réalisés en 2016. L'itinéraire de la vallée du Cailly sera également achevé au niveau de Maromme. Deux grandes liaisons forestières seront aussi réalisées, entre le Zénith et l'hôpital d'Oissel via la forêt du Rouvray, et entre Duclair et Le Trait via la forêt du Trait-Maulévrier par l'ancienne voie ferrée (les études de faisabilité seront engagées en 2016 pour une réalisation à horizon 2018).

Enfin, d'importants aménagements cyclables s'articulent avec les requalifications de voirie réalisées à la faveur des aménagements pour les transports en commun : ainsi de la liaison entre le Boulingrin et le CHU à Rouen avec la mise en site propre de Teor, les liaisons Beauvoisine-Isneauville et Jardin des Plantes-Bruyères en lien avec la réalisation de la T4 et le prolongement de la ligne F1, ou encore, à un horizon plus lointain, sur la route de Paris entre Bonsecours et Boos en lien avec la ligne F5.



La nouvelle voie cyclable des quais hauts de la rive droite (Rouen).

## La rue du Gros Horloge dans le cœur historique de Rouen.



La Métropole va déployer dans les années qui viennent des initiatives fortes et innovantes en faveur de la « marchabilité » des espaces publics, pour réaliser une véritable ville en marche. Au-delà de la conception des nouveaux quartiers – comme l'écoquartier Flaubert avec ses espaces publics généreux et la multiplicité des possibilités de cheminements piétons – les interventions porteront sur les tissus urbains existants, à l'image des travaux de requalification des abords de la gare de Rouen rive droite, le projet « Cœur de Métropole » sur le centre historique de Rouen (voir page 142), la rénovation du plateau pié-

ton à Saint-Sever ou les réaménagements des places centrales de certaines communes de la Métropole qui seront réalisés dans les prochaines années – de Saint-Pierre-lès-Elbeuf à Duclair en passant par Oissel ou Sotteville-lès-Rouen. Réservée aux modes actifs, la nouvelle passerelle sur la Seine qui sera créée entre les ponts Guillaume-le-Conquérant et Gustave-Flaubert symbolise de manière forte cette ambition métropolitaine.

**Aller vers la métropole cyclable et la ville en marche.**

# MOBILITÉ ET DÉPLACEMENTS : LE PROGRAMME

## 2016

Première tranche d'études sur le pôle d'échanges multimodal de la nouvelle gare régionale (études d'estimation des flux, stratégie d'accessibilité, programmation du PEM et des lignes de transport)

Aménagements intermodaux aux abords des gares de la métropole : Saint-Aubin-lès-Elbeuf

Études sur la faisabilité d'une passerelle mode doux entre les ponts Guillaume-le-Conquérant et Gustave Flaubert

## 2017

Première tranche de rénovation des stations enterrées du métro

Enquête ménages-déplacements

Présentation du programme d'Aménagement et de développement durable (PADD) du PLU métropolitain

## 2018

Ligne T4, nouvelle ligne BHNS structurante nord-sud

Parking-relais au Nord de l'agglomération (Rouges-Terres, terminus de la ligne T4)

Gare de Rouen rive droite : réaménagement du pôle d'échanges multimodal et revalorisation urbaine des abords

Démarrage des études sur la future ligne de TCSP est-ouest rive gauche desservant notamment la nouvelle gare et l'écoquartier Flaubert

Nouveau PLH (2018-2023)

Écoquartier Flaubert : 1<sup>ère</sup> phase d'aménagements (îlot Rondeaux)

## 2019

Nouveau parking-relais structurant à l'est du cœur de l'agglomération

Approbation du PLU métropolitain

Aménagement des abords de la gare de Malaunay-Le Houleme (sous réserve travaux SNCF Réseau)

## 2020

Transports en commun : renouvellement du SAE et de la billetterie

Fin de la 2<sup>e</sup> tranche d'études sur le pôle d'échanges multimodal de la nouvelle gare régionale (avant-projets des infrastructures de transports)

## 2021-2022

Nouvelle passerelle modes doux entre les ponts Guillaume-le-Conquérant et Gustave-Flaubert

## 2015-2020

Achèvement du plan Métropole vélo – itinéraires structurants : aménagement de près de 100 km d'itinéraires cyclables

Abords de gare : aménagements à la halte ferroviaire de Tourville-la-rivière (projet SNCF réseau) et études sur les gares de Sotteville-lès-Rouen et Saint-Martin-du-Vivier

2<sup>e</sup> tranche d'études sur le pôle multimodal de la nouvelle gare régionale

## 2021 et après

Démarrage des travaux pour le pôle multimodal de la nouvelle gare régionale.

Démarrage des travaux pour la création de la nouvelle ligne de TCSP est ouest rive gauche

## **Aller vers la ville post-carbone (2) : la métropole, acteur de la transition énergétique**

En 2015, la Métropole a repris 8 concessions de distribution d'électricité, 34 concessions de distribution de gaz et 7 réseaux de chaleur (Canteleu, Maromme, Mont-Saint-Aignan, CURB, Grammont, ZAC Nobel à Petit-Quevilly, Luciline). Elle est ainsi devenue un acteur de premier plan de la transition énergétique.

Celle-ci doit s'organiser, se planifier. Il faut tout à la fois maîtriser les consommations et les besoins, développer les énergies renouvelables tout en réduisant le recours aux énergies non renouvelables, développer les réseaux d'énergie (électricité, gaz, chaleur). À cette fin, la Métropole se dote d'une stratégie de transition énergétique qui prescrira les actions à mettre en œuvre.

## Un schéma directeur des énergies en 2016 pour planifier la transition énergétique.

Ces actions prolongeront et amplifieront des démarches déjà engagées. Aujourd'hui déjà, le service public « espace info énergie » guide les particuliers dans l'amélioration thermique de leur logement. Exemple dans l'amélioration des performances énergétiques de ses propres bâtiments, la Métropole accompagne et soutient aussi les communes (en particulier les plus petites) dans l'amélioration des performances thermiques de leur patrimoine. Elle met en œuvre un programme de réhabilitation de logements, tant dans le parc privé que dans le parc social.

Alors que l'habitat représente environ 11% des émissions de gaz à effet de serre (avec une part importante du parc ancien, le plus énergivore, sur le



L'usine d'incinération de déchets Vesta à Grand Quevilly.

## Colonnes de déchets semi-enterrées à Canteleu.



territoire de la métropole), tout l'enjeu dans les années à venir sera de massifier ces interventions de rénovation énergétique – par exemple à travers la mise en place d'une plateforme locale dédiée en 2016. Objectif : 6 000 logements rénovés sur le territoire tous les ans. Les dispositifs pour y parvenir sont multiples : participation au programme « Habiter mieux » de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), mise en place d'aides complémentaires ciblées sur la performance énergétique dans le cadre des dispositifs d'amélioration de l'habitat, Programme d'Intérêt Général (accompagnement gratuit des ménages à faibles ressources dans le choix et le plan de financement des travaux de réhabilitation énergétique)...

L'effort porte particulièrement sur le parc social, afin d'atteindre les objectifs nationaux du Grenelle de l'environnement : une réduction de 38% des consommations énergétiques des logements sociaux existants. Sur le territoire métropolitain, ce sont plus de 11 000 logements sociaux

qui auront fait l'objet d'une réhabilitation thermique sur la durée du PLH 2012-2017 (avec le souci de maîtriser le coût du logement pour les locataires). L'effort sera poursuivi dans le PLH suivant, que ce soit dans les opérations de rénovation urbaine qui seront soutenues par la Métropole ou en dehors des quartiers relevant du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine.

### **Réduire et mieux valoriser les déchets**

La Métropole a atteint en 2015 l'objectif qu'elle s'était fixée : réduire de 7% la production des déchets. Elle poursuit sur cette lancée en encourageant l'évolution des comportements individuels, le tri notamment, grâce à des collectes spécifiques pour chaque type de déchets permettant ensuite leur valorisation, des actions de communication et de sensibilisation.

La Métropole investit pour améliorer le service de collecte. Avec l'installation d'équipements innovants et adaptés à la configuration spécifique des quartiers

## Mise en place d'une canalisation pour l'acheminement d'eau potable à Petit-Quevilly.



(colonnes enterrées, semi-enterrées, abris conteneurs, bacs de regroupement...), permettant aussi d'optimiser les rotations, le service public est facilité et modernisé. Des investissements importants auront également lieu dans les équipements dédiés à la valorisation (recycleries, déchetteries mobiles...) ; les initiatives locales seront encouragées et soutenues via des appels à projets, comme pour la nouvelle recyclerie qui viendra compléter, sur le secteur sud de la Métropole, le réseau existant.

### **Économiser et protéger la ressource en eau**

Plus grande régie publique de l'eau de France, la Métropole Rouen Normandie gère un réseau de près de 3 000 kilomètres de canalisations, qui requiert un effort constant

pour lutter contre les fuites et les dégradations. Cet effort sera amplifié dans les années qui viennent, avec l'objectif de maintenir un rythme de 7% du réseau renouvelé chaque année, soit 19 kilomètres de canalisations. Cela représente près des deux tiers des 110 millions d'euros d'investissements qui seront engagés jusqu'en 2020. De nombreux travaux seront engagés sur les usines de production, les ouvrages, les stations de pompage ; peu visibles pour l'utilisateur du service public, ils joueront pourtant un rôle décisif pour sécuriser l'alimentation et la distribution de l'eau potable, et pour optimiser la gestion de la ressource.

Les réseaux d'eau et d'assainissement font l'objet d'investissements permanents et importants, qui représentent plus de 220 millions d'euros jusqu'en 2020.

Il en va de même pour le réseau d'assainissement. Créer de nouveaux bassins d'infiltration ou de stockage (ce qu'on appelle des ouvrages de régulation) ou réhabiliter ceux qui existent (le territoire compte notamment 196 bassins de rétention à ciel ouvert et 26 bassins enterrés), étendre, réhabiliter ou renouveler le réseau unitaire et le réseau pluvial : là encore, il s'agit de réalisations indispensables pour protéger la ressource en eau et les sols, assurer le bon fonctionnement hydraulique des espaces aussi bien artificialisés que naturels, lutter contre les inondations. Des interventions ponctuelles aux opérations de grande ampleur, comme la réalisation en 2015-2016 d'un nouveau bassin enterré de forte capacité boulevard Gambetta à Rouen, les chantiers sont incessants. La Métropole va notamment assumer un chantier majeur au cours des prochaines années : l'extension de la

station d'épuration Émeraude, qui assure le traitement des eaux usées de 34 communes, des premières eaux de pluie et de certains effluents industriels. Ces travaux permettront d'augmenter considérablement son débit de référence (de 85 000 m<sup>3</sup> par jour à 150 000 m<sup>3</sup> par jour) afin de respecter les normes européennes ; ils dureront jusqu'en 2018.

### Un chantier stratégique à réaliser au cours des prochaines années : l'extension de la station d'épuration Émeraude.

Avec la compétence « Gemapi », la Métropole va assumer à partir de 2018 des compétences élargies dans le domaine de la protection et la maîtrise de la ressource en eau, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, dans la continuité des actions déjà engagées.



Station d'épuration Émeraude.

## Le SAGE Cailly Aubette Robec

Le territoire de la Métropole comprend deux bassins versants principaux : celui du Cailly et de la Clérette d'une part, celui de l'Aubette et du Robec d'autre part. Le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Cailly Aubette Robec est un important document programmatique qui organise la gestion de l'eau dans ces deux bassins versants. De Malaunay et Notre-Dame-De-Bondeville (où la Métropole protège la zone humide du Linoléum et réalise des bassins de stockage pour prévenir les inondations) à Déville lès Rouen, de Fontaine-sous-Préaux et Saint-Aubin-Épinay (où sont

notamment protégés les captages) à Rouen, 22 communes de la Métropole sont concernées par ces actions qui visent à garantir la qualité des eaux (superficielles et souterraines), à optimiser la gestion quantitative et les usages de la ressource, à protéger les écosystèmes aquatiques et les milieux naturels. Comme pour le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI), ces enjeux concernent des bassins hydrographiques qui par définition excèdent les limites administratives du territoire métropolitain, rendant nécessaire une gouvernance adaptée dans laquelle la Métropole s'implique activement.



Entretien des abords du Robec à Fontaine-sous-Préaux.

# EAU ET ASSAINISSEMENT : D'IMPORTANTES VOLUMES D'INVESTISSEMENT



## 2016-2018

Extension de la station d'épuration Émeraude : 60 millions d'euros

## jusqu'en 2017

Fin du programme de remplacement des branchements en plomb : 7 millions d'euros

## 2018

Nouvelle compétence Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)

## jusqu'en 2020

### > EAU POTABLE

Entre 110 et 120 millions d'euros d'investissements

Lutte contre les fuites et les dégradations sur le réseau : environ 70 millions d'euros, avec montée en charge de l'effort de 7 à 11 millions d'euros annuels

Travaux de sécurisation de l'alimentation et de la distribution, optimisation de la gestion de la ressource : 18 millions d'euros

Renouvellement des compteurs : 8 millions d'euros

Travaux de génie civil sur les usines de production, les stations de pompage et les ouvrages : entre 7 et 8 millions d'euros

### > ASSAINISSEMENT

Environ 110 millions d'euros

## jusqu'en 2023

Mise à niveau des usines de production : plus de 20 millions d'euros

Mesures de protection de la ressource : 3 millions d'euros

Centre de production d'eau potable à l'usine de la Jatte (Rouen) / Mise en place de l'interconnexion sous-fluviale à Bardouville.

## Entretien d'une mare dans la forêt de Roumare.



### Préserver et restaurer la biodiversité

Réintroduction de la nature en ville, gestion différenciée des espaces verts (qui sera généralisée, dans la continuité des initiatives exemplaires prises par certaines communes comme Saint-Jacques-sur-Darnétal), soutien au développement d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement, charte forestière, gestion des milieux humides, restauration de la trame verte et bleue... : l'action de la Métropole revêt des formes multiples, parce qu'elle doit porter sur l'ensemble des composantes du territoire. Elle s'amplifie à partir de 2016, à la faveur notamment d'un Plan d'actions biodiversité, adopté en 2015, qui lui donnera une nouvelle cohérence.

### Un nouveau plan d'actions en faveur de la biodiversité adopté en 2015 pour amplifier l'action de la Métropole.

Poumon vert de la métropole, les forêts représentent notamment près du tiers de la surface du territoire : plus de 22 000 hectares. En partenariat notamment avec l'ONF et le Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande, la Métropole a engagé depuis plusieurs années

une politique de préservation et de valorisation volontariste qui s'incarne dans une charte forestière, dont la 3<sup>e</sup> édition sera mise en œuvre jusqu'en 2020. En plus des enjeux liés à l'accueil du public et au développement d'une économie de la forêt, la charte (qui coordonne une cinquantaine d'acteurs) poursuivra notamment les actions déjà entreprises pour la préservation de la biodiversité : restauration des mares, lutte contre le développement d'espèces invasives, programmes de restauration et de préservation des espèces et des habitats remarquables. En 2015, la Métropole est le 4<sup>e</sup> site de France à recevoir le label 'Forêt d'exception', attribué par l'ONF aux forêts domaniales de Roumare, Verte, et la Londe-Rouvray, en reconnaissance de la qualité des démarches engagées.

### Avec la 3<sup>e</sup> édition de sa Charte et la labellisation « Forêt d'exception » de 3 grandes forêts domaniales, la Métropole mène une politique forestière volontariste et exemplaire.

L'étendue et la diversité des espaces naturels rend nécessaire une méthode privilégiant les interventions ponctuelles, ciblées, plutôt que la mise en place de politiques globales. Milieux rares où se concentrent des enjeux forts en matière de biodiversité, les terrasses alluviales de la Seine, par exemple, s'étendent du Madrillet à la presqu'île d'Anneville-Ambourville, Yville, Berville et Bardouville, en passant par le champ de courses de Bruyères à Sotteville-lès-Rouen et Saint-Étienne-du-Rouvray. C'est sur ce dernier site qu'interviendra la Métropole pour en restaurer la biodiversité, à la faveur de la reconversion de l'ancien hippodrome en Parc naturel urbain. Des actions pour restaurer la biodiversité sur l'ancien hippodrome des Brûlins (à Cléon et Saint-Aubin-lès-Elbeuf), ou encore l'acquisition en 2015 d'un site de près de 200 hectares dans la boucle d'Anneville-Ambourville, où la mise en œuvre un plan de gestion du

# Les milieux naturels de la métropole



Sources : ©IGN - Paris - 2011, BD TOPO® / La CREA / CC76 / O.G.E. 2011

- Forêts
- Forêts sur pente
- Trame arborée en ville
- Terrasses alluviales de la Seine avec structures bocagères et réseau de prairies

- Mosaïque de haies, prairies, vergers
- Prairies
- Grandes cultures
- Végétations sur sable (pelouses, landes) peu ou pas boisées
- Pelouses calcicoles

site démarre en 2016 de manière à en restaurer et en préserver la biodiversité, illustrent elles-aussi cette nouvelle ambition de la Métropole. De la même manière, certaines actions ciblées peuvent être mises en place avec un caractère expérimental avant leur extension : il en va ainsi pour les zones et les milieux humides, avec la poursuite du programme de restauration et de gestion des mares, ou encore le perfectionnement de la gestion des zones du Linoléum à Notre-Dame-de-Bondeville ou des Marais du Trait – préalable à l'éventuelle extension de ces dispositifs à de nouveaux secteurs, par exemple sur l'amont du Cailly. Autres espaces emblématiques du territoire, les coteaux feront l'objet d'une nouvelle initiative : la mise en place après étude d'une gestion par écopâturage, afin d'en prévenir le reboisement.

Mares et zones humides, terrasses alluviales et coteaux : expérimenter une multiplicité d'initiatives avant de les généraliser.

Au-delà des mesures de protection réglementaires dont elle fait l'objet, la trame verte et bleue, nature ordinaire ou remarquable, doit investir la ville, à l'image des aménagements réalisés à Elbeuf, Caudebec-lès-Elbeuf et Saint-Pierre-lès-Elbeuf, ceux-ci seront complétés sur la rive opposée par des aménagements à Saint-Aubin-lès-Elbeuf en 2016-2017. Gage de qualité de vie, elle peut être un support pour des usages, notamment les circulations douces.

Dans les villes et les villages, réintroduire une nature pénétrante et traversante.



L'ancien champ de courses des Bruyères, futur parc naturel urbain.

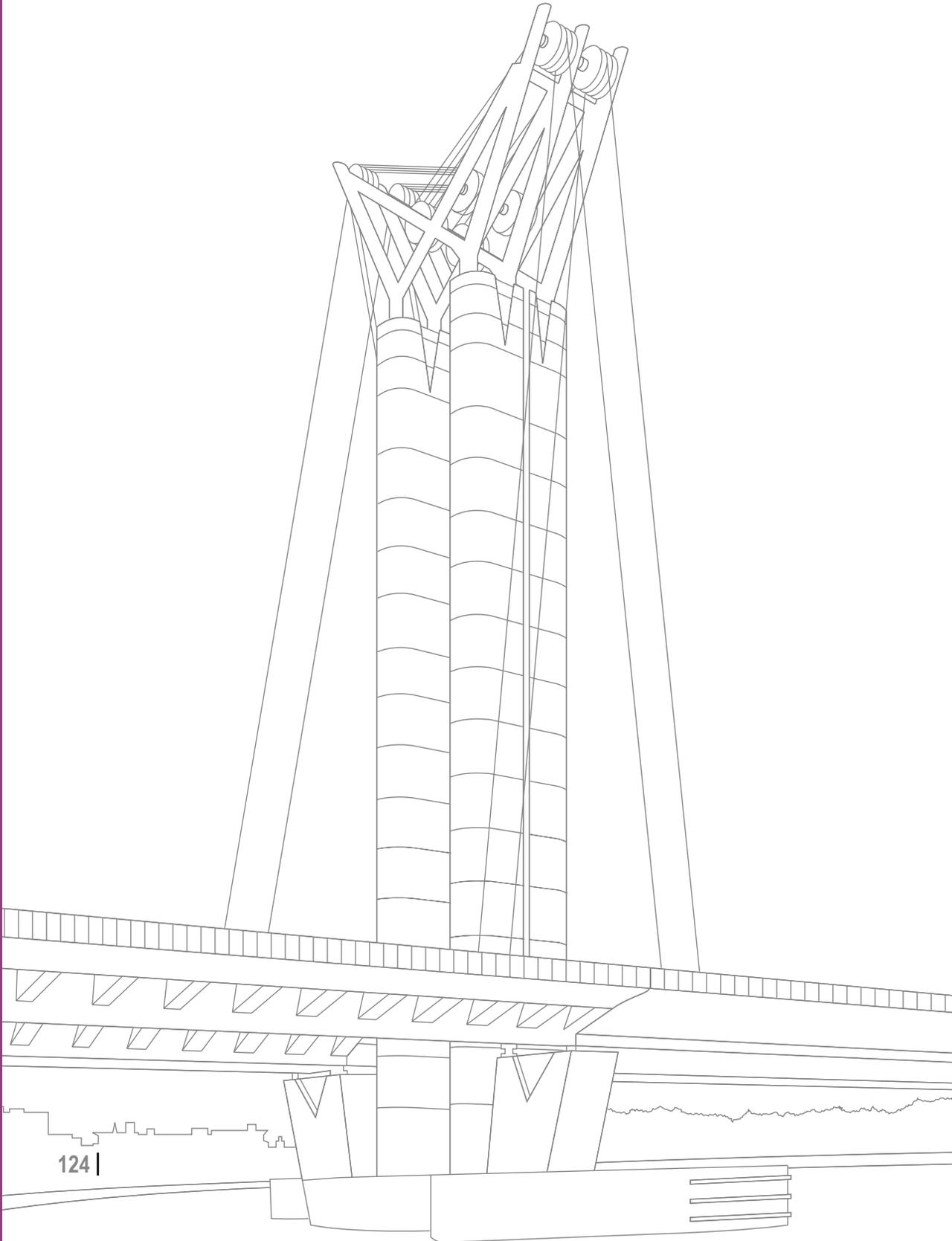


Gestion écologique : troupeau de vaches écossaises dans le marais du Trait.



# La Métropole singulière





**A**ujourd'hui, toutes les collectivités, quelle que soit leur taille, mais tout particulièrement les grandes métropoles françaises ou européennes, poursuivent les mêmes objectifs : renforcer le dynamisme économique et l'attractivité de leur territoire, en garantissant la cohésion, les solidarités, l'aménagement de façon à en permettre un fonctionnement plus harmonieux, plus durable, plus respectueux de l'environnement. Adaptés aux réalités particulières que chaque territoire rencontre, les instruments souvent se ressemblent : aménagement de zones d'activités, soutien à la création d'en-

treprises et à l'innovation, développement des transports en commun, amélioration de la « connectivité » et de l'accessibilité, transition énergétique...

C'est la raison pour laquelle, contre une dynamique métropolitaine qui verrait une tendance à la standardisation, à l'uniformisation des villes sous l'effet d'une concurrence entre les territoires qui développeraient les mêmes recettes pour atteindre un même idéal urbain supposé, la Métropole Rouen Normandie travaille pour conserver, renforcer et valoriser ce qui fait d'elle une métropole unique, son « cachet », sa marque de fabrique.

Cette singularité a trait à la qualité de vie. Alors que l'agglomération rouennaise pâtit encore aujourd'hui d'une image défavorable en la matière, la Métropole entend assumer une ambition nouvelle pour la qualité de vie sur son territoire, en faisant de celle-ci le marqueur principal du développement métropolitain.

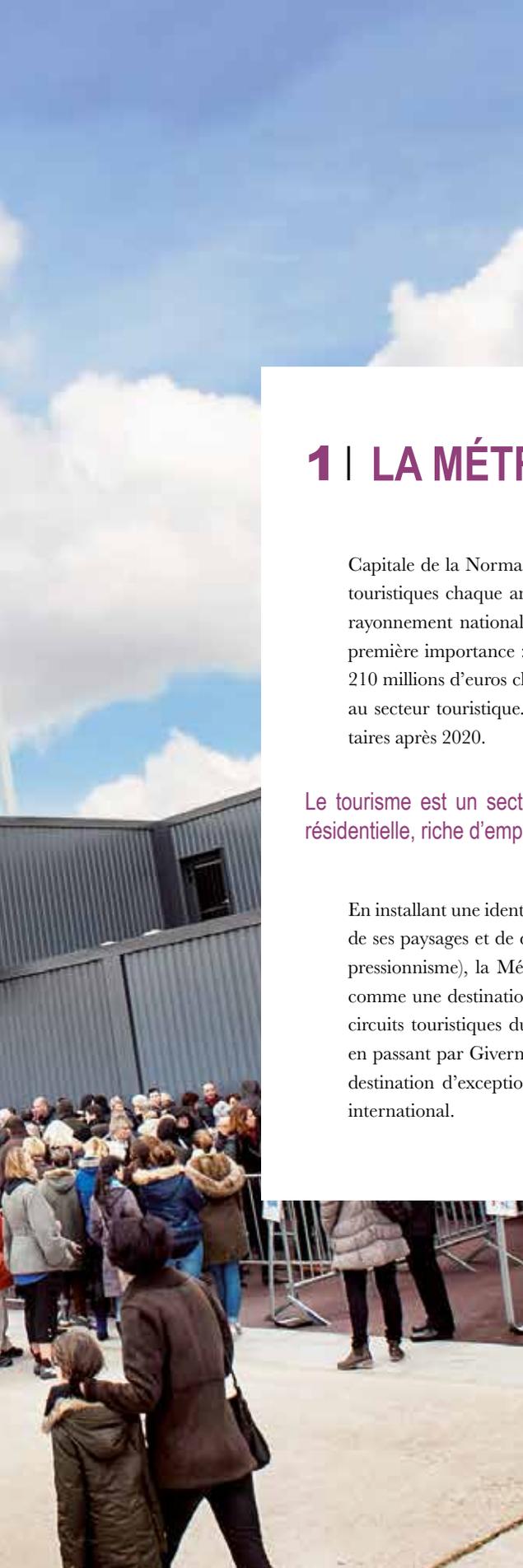
La qualité de vie renvoie d'abord au cadre de vie, avec des initiatives nouvelles en faveur de la qualité de l'air, de la qualité des espaces publics. Il y a là un retard à rattraper par rapport à certaines métropoles du nord de l'Europe, d'Amsterdam à Copenhague. Elle renvoie aussi à la question du sens. C'est pourquoi la Métropole valorise l'identité de son territoire, favorise l'émergence d'un sentiment d'appartenance partagé – une fierté ! – sans lequel il n'est pas de véritable société métropolitaine, en multipliant des projets et des initiatives originaux par où se concrétise une nouvelle ambition culturelle. La Métropole mise sur ce patrimoine, sur ce cadre de vie remarquable, sur les espaces naturels et les magnifiques paysages, le vert et le bleu d'une métropole entre Seine et forêts aussi, car tout cela est son identité et un moyen de s'ouvrir sur le monde : c'est là la condition de son attractivité et de son rayonnement.



360°  
**PANORAMA XXL**  
**YADEGAR ASISI**

ASISI





# 1 | LA MÉTROPOLE DÉSIRÉE

Capitale de la Normandie, la Métropole accueille quelque 2 millions de visiteurs touristiques chaque année, totalisant 3 millions de journées-visiteurs. Facteur de rayonnement national et international, le tourisme est un enjeu économique de première importance : aujourd'hui, les retombées sur le territoire sont estimées à 210 millions d'euros chaque année, et environ 5 000 emplois sont directement liés au secteur touristique. L'objectif est d'attirer un million de touristes supplémentaires après 2020.

**Le tourisme est un secteur porteur pour le développement d'une économie résidentielle, riche d'emplois non délocalisables.**

En installant une identité forte autour des richesses de son patrimoine, de la beauté de ses paysages et de quelques grands symboles du territoire (Jeanne d'Arc, l'Impressionnisme), la Métropole Rouen Normandie entend se positionner à la fois comme une destination prisée pour les courts séjours, l'étape centrale des grands circuits touristiques du nord-ouest de la France, de Paris au Mont-Saint-Michel en passant par Giverny, Étretat, Honfleur et les plages du Débarquement, et une destination d'exception lors de grands événements de rayonnement national et international.

**Week-end d'ouverture du Panorama XXL  
en décembre 2015 : 15 000 visiteurs.**



Avec Normandie impressionniste et l'Armada, puissants vecteurs d'image et de sentiment d'appartenance, la Métropole est une terre de grands événements.

**Au cœur de la Métropole,  
une offre touristique d'une  
richesse exceptionnelle**

La Métropole est une terre de grands événements. En attirant des centaines de milliers de visiteurs du monde entier, ceux-ci constituent depuis plusieurs années le ressort le plus dynamique de la fréquentation touristique de la métropole. Ces vaisseaux amiraux du rayonnement touristique national et international du territoire seront portés ou soutenus par la Métropole : en 2016 pour la 3<sup>e</sup> édition de Normandie impressionniste, 2019 pour l'Armada, dont ce sera le 30<sup>e</sup> anniversaire.

Parallèlement, la Métropole agit pour amplifier son attractivité touristique dans la durée. Respectivement ouverts en décembre 2014 et mars 2015, les deux grandes réalisations culturelles récentes de la Métropole, le Panorama XXL et l'Historial Jeanne d'Arc

se sont d'ores et déjà imposés comme les attractions payantes les plus fréquentées de la Métropole, avec 170 000 visiteurs en un an pour le premier et plus de 80 000 pour le second. Ils connaîtront une nouvelle montée en puissance en 2016 avec l'arrivée de « Rouen 1431 », le panorama consacré à Rouen à l'époque de Jeanne d'Arc, en exclusivité mondiale. La Métropole, qui reprend également le Donjon Bouvreuil dit « Tour Jeanne d'Arc » propose ainsi un parcours « Jeanne d'Arc » d'une grande richesse (avec un nouveau support sur audioguide réalisé en 2016), dans un centre historique entièrement rénové (à l'horizon 2019 ; voir page 142). Sur la lancée du magnifique succès du spectacle Cathédrale de lumière (plus de 420 000 spectateurs en 3 mois en 2015), la Métropole renouvellera régulièrement son programme d'animations lumineuses dans le centre historique de Rouen.

En 2016, la Métropole travaillera aussi à la mise en place d'un nouveau site de stationnement pour les cars de tourisme dans le centre de Rouen, alors qu'une solution satisfaisante en la matière fait aujourd'hui défaut.

## Du Panorama Rouen 1431 à l'Historial en passant par le Donjon, le Musée des Beaux-Arts et les hauts lieux du patrimoine rouennais : un parcours Jeanne d'Arc pour faire de Rouen la capitale johannique.

Le grand projet de la décennie à venir, cependant, c'est la Réunion des Musées métropolitains, qui voit le jour en 2016 à la faveur du transfert à la Métropole des musées de la Ville de Rouen (Musée des Beaux-Arts, Musée du Secq des Tournelles, Musée de la Céramique, Muséum d'Histoire naturelle) et du Département (Musée des Antiquités, Corderie Valois à Notre-Dame-de-Bondeville, Maison Pierre Corneille à Petit-Couronne), qui viennent compléter la Fabrique des Savoirs à Elbeuf. Les collections, exceptionnelles, et la qualité souvent remarquable des bâtiments (du couvent XVII<sup>e</sup> siècle au bâtiment industriel réhabilité en passant par l'église gothique et l'hôtel particulier XVIII<sup>e</sup>) dessinent un potentiel remarquable : le chantier pour le faire fructifier est considérable. La Métropole définira en 2016 un Schéma directeur des Musées afin de programmer les travaux sur les bâtiments, qui sont parfois urgents, avec des priorités accordées aux

conditions d'accueil et d'accessibilité pour les publics ainsi qu'à un centre de conservation. Les prochaines années vont donc voir le déploiement d'un chantier phasé, au long cours, de réhabilitation et de modernisation des bâtiments du pôle muséal.

Ces travaux constituent la condition nécessaire à la mise en œuvre d'un projet culturel original et ambitieux, qui valorise l'identité du territoire (son histoire et son patrimoine) mais aussi résolument contemporain (avec une priorité forte sur les nouvelles technologies et une ouverture sur la création contemporaine), porteur de rayonnement (avec des grandes expositions annuelles) mais aussi d'animation pour tout le territoire métropolitain (grâce à un partenariat privilégié avec l'Éducation nationale et les communes). La Métropole prend en 2016 une décision forte symbole de la priorité donnée aux collections : le libre accès aux collections permanentes.

**La Réunion des musées métropolitains, une initiative unique en France portée par une décision ambitieuse et symbolique, la gratuité des collections permanentes.**



La Fabrique des savoirs (Elbeuf).



## La Réunion des musées métropolitains

- 9 sites dans 4 communes : Musées des Beaux-Arts, Musée du Secq des Tournelles, Musée de la Céramique, Musée d'Histoire naturelle, Musée des Antiquités, Tour Jeanne d'Arc à Rouen ; Corderie Valois à Notre-Dame-de-Bondeville, Maison Pierre Corneille à Petit-Couronne, Fabrique des Savoirs à Elbeuf.
- 350 000 visiteurs en 2014.
- Des collections riches de plus d'un million d'objets.
- 1 vaisseau amiral au rayonnement international, le Musée des Beaux-Arts (140 000 visiteurs annuels, de 180 000 à 250 000 visiteurs pour les expositions-phares de Normandie impressionniste) au cœur d'un quartier des musées regroupant 6 établissements entre la place Beauvoisine et le square Verdrel, la gare et l'Hôtel de Ville.
- Des grands thèmes pour une identité forte autour de l'histoire du territoire, de l'Antiquité à l'âge d'or industriel en passant par l'apogée de la Normandie médiévale, le patrimoine industriel, artisanal (faïence de Rouen) et littéraire : une base d'une grande richesse pour construire un projet culturel cohérent et ambitieux.



Le jardin des sculptures au Musée des Beaux-Arts (Rouen).



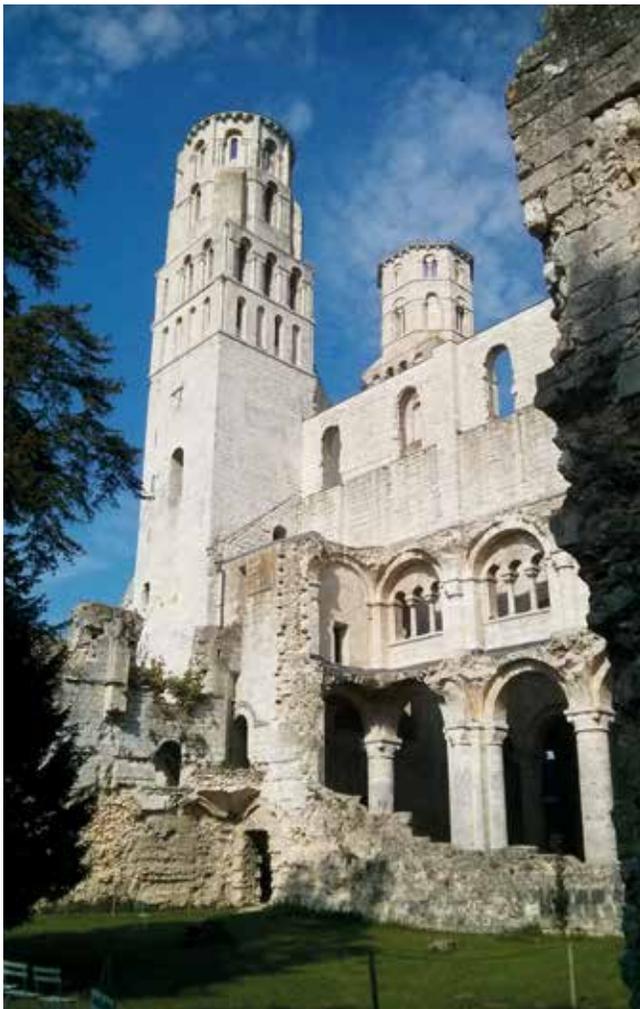
**La métropole nature : un cadre de vie unique et une « mise en tourisme » de tout le territoire métropolitain**

La Métropole poursuit ses initiatives pour développer le tourisme de nature, entre Seine et forêts. Les riches espaces naturels de la Métropole – avec notamment la présence du Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande – constituent ses premiers espaces verts, au caractère remarquable. La Métropole poursuit ses projets en faveur de l’accessibilité de ce patrimoine naturel, pour ses habitants et ses visiteurs, en travaillant sur des aménagements ouverts à tous qui complètent les équipements comme les bases de loisirs de Bédanne et du Mesnil-sous-Jumièges ou le golf de Jumièges : création de sentiers de randonnée – déjà 400 km réalisés, dont le GR2 et le Chemin de Compostelle sur lesquels le travail sera poursuivi dans

les années qui viennent – de vélo-routes, de boucles VTT (5 circuits et 130 km aménagés en 2016 au départ de La Neuville-Chant-d’Oisel et de Belbeuf) aménagement d’aires de services et de stationnement pour les camping-cars, mise en valeur de trois forêts domaniales dans le cadre d’une labellisation « forêt d’exception » avec l’ONF... La Métropole soutiendra également dans les prochaines années la rénovation du Parc animalier de Roumare, et poursuivra son programme d’animations (avec le réseau des Maisons des forêts à Orival ou Saint-Étienne-du-Rouvray, et des événementiels organisés par la Métropole). De la route des Roches à Orival jusqu’à la route des Fruits en passant par l’île Sainte-Catherine à Tourville-la-Rivière, le panorama de Belbeuf ou les plages de Bardouville, les sites et les paysages remarquables bénéficieront de nouvelles actions de mise en valeur.

Des réalisations et des projets multiples en faveur du tourisme de nature, à la hauteur de la richesse des espaces naturels et forestiers de la Métropole.

Autre axe fort de cette politique touristique, le développement du tourisme fluvial : dans la continuité des actions déjà réalisées (agrandissement du port de plaisance, implantation à Rouen d'une 2<sup>e</sup> péniche de loisirs en 2012)



L'abbaye de Jumièges.

de nouvelles initiatives verront le jour pour soutenir son actuelle expansion (notamment celle des escales de croisières depuis Paris, avec 67 000 passagers en 2014, soit une augmentation de 150% en 5 ans) : création d'un bureau d'accueil fluvial à Rouen, réfection des pontons à La Bouille et à Duclair (en lien avec les communes et le GPMR). La création de haltes fluviales de Rouen à Jumièges en passant par La Bouille et Duclair visera à développer l'offre de type croisière-promenade.

Des initiatives fortes pourront être lancées en particulier sur la presqu'île de Jumièges, un site exceptionnel par sa dimension patrimoniale et culturelle unique avec les magnifiques ruines romanes de l'abbaye Saint-Pierre, son environnement naturel préservé au cœur du Parc naturel régional des boucles de la Seine normande et ses nombreux sites de loisirs (golf, base de loisirs, itinéraires équestres et boucles de randonnée...).

Faire du site exceptionnel de la presqu'île de Jumièges un haut lieu du tourisme dans la métropole.

### **Agir sur tous les leviers pour renforcer l'attractivité touristique de la Métropole**

L'office Rouen Normandie Tourisme et Congrès poursuit une politique de promotion dynamique en lien avec ses grands partenaires que sont le Comité régional du tourisme et Atout France, soutenue par la démarche de marketing territorial autour de la marque « Enjoy Rouen Normandy » qui va monter en puissance au cours des prochaines années. Suite à la refonte complète de son site internet en 2015, la rénovation complète de l'Office (pour 2019) et l'expérimentation de nouvelles formes d'accueil hors les murs permettront une amélioration de l'information et de l'accueil.

En 2016, la Métropole engagera aussi des travaux pour créer deux aires de stationnement pour les cars

de tourisme de façon à faciliter la desserte du cœur de la métropole pour les professionnels, en articulation avec les trois sites de dépose existants.

Cette politique globale est complétée par des actions pour faire de la métropole une importante destination de tourisme d'affaires, avec la rénovation du Parc Expo achevée en 2015 et la montée en puissance du Bureau des conventions (réunissant l'Office et Rouen Normandy Invest) qui a organisé ou contribué à l'organisation de 55 événements et manifestations en 2014. Soutenue par la Métropole qui accompagne le projet en engageant d'importants travaux d'accessibilité, la réalisation en 2018 du nouveau Palais des Congrès porté par la Matmut dans l'ancienne école normale réhabilitée et transfigurée.



La nouvelle entrée du Parc des Expositions, rénové en 2014-2015.

## 2019, année jalon, année charnière

- 30 ans de l'Armada.
- Cœur de Métropole : le centre historique de Rouen rénové.
- Rénovation de l'Aître Saint-Maclou.
- Sur la rive gauche, achèvement de la grande promenade des bords de Seine.
- Parc naturel urbain des Bruyères.

Avec de grands événements et l'aboutissement de grands projets emblématiques, faire de 2019 une année symbole de la nouvelle renaissance du territoire.



# TOURISME : LA FEUILLE DE ROUTE



Le Chemin Saint-Jacques de Compostelle dans la forêt du Rouvray / L'office de tourisme Rouen Normandie Tourisme et Congrès / L'Historial Jeanne d'Arc / La base de loisirs de Bédanne / Cathédrale de lumière / Amazonia au Panorama XXL



## 2016

Démarrage des phases de travaux de l'opération Cœur de Métropole

Festival Normandie Impressionniste

Panorama « Rouen 1431, à l'époque de Jeanne d'Arc » au Panorama XXL

Création de la réunion des musées métropolitains et libre accès aux collections permanentes

Étude sur le transfert du Panorama XXL rive gauche en vue de la création d'un Musée des grands formats

Balisage randonnée chemin de Compostelle et GR2

Sites de stationnement pour les campings-cars et les cars (Rouen), pour les camping-cars (Duclair)

Parcours Jeanne d'Arc sur audioguide

Support numérique d'itinérance pour le tourisme vert (balades et randonnées)

Définition du schéma directeur des Musées

## 2017

Bureau d'accueil fluvial sur les quais rive droite à Rouen

Études pour la rénovation des pontons d'escale croisières à Duclair et La Bouille

Nouveau son et lumière sur la Cathédrale

Plan d'actions pour la valorisation des sites et paysages remarquables

Plan d'actions pour la valorisation de la presqu'île de Jumièges

## 2018

Inauguration du Palais des Congrès de la Matmut

## 2019

Armada 2019 : 30<sup>e</sup> anniversaire

Inauguration du centre historique de Rouen rénové

Aître Saint Maclou rénové

Achèvement de la rénovation et de la modernisation de l'office Rouen Normandie Tourisme

## 2020

Rénovation du Musée des Beaux-Arts (réhabilitation énergétique et rénovation de l'espace d'accueil)





## 2 | LA MÉTROPOLE DES QUALITÉS DE VIE

La qualité de vie est aujourd'hui devenu un facteur clé de l'attractivité des territoires. C'est aussi un domaine dans lequel les grandes agglomérations ne sont, pour la plupart, pas très bien placées. Alors que la Métropole Rouen Normandie bénéficie d'une qualité de vie reconnue grâce à la diversité de son territoire et à de nombreux espaces préservés, il reste encore beaucoup à faire pour faire bénéficier à tous les habitants de la Métropole d'une meilleure qualité de vie, ou plutôt de meilleures qualités de vie – car selon que l'on habite dans le cœur historique de la métropole ou dans un bourg rural, les caractéristiques de la qualité de vie sont différentes.

### Faire de la qualité de vie un marqueur du développement métropolitain.

Cet objectif constitue le fil rouge de l'ensemble des actions de la Métropole : en matière de développement économique (car l'emploi est la première condition de la qualité de vie), de logement, de services publics, qui contribuent à rendre la vie plus facile au quotidien, d'offre culturelle, sportive et de loisirs. Il appelle toutefois des actions portant plus spécifiquement sur le cadre de vie. Qualité des espaces publics, qualité de l'air, lutte contre les nuisances : la Métropole va porter une nouvelle ambition sur ces enjeux dans les années à venir. Du cœur de Rouen aux centres des bourgs et villages, la métropole sera dans dix ans plus apaisée, plus agréable – et cela signifie aussi plus de dynamisme, plus de vitalité.

## **Des services publics de qualité pour bien vivre au quotidien**

La Métropole travaille à l'amélioration continue des trois grands services publics dont elle a la charge et qui contribuent à rendre la vie plus facile au quotidien : les transports en commun (voir en II<sup>e</sup> partie), l'eau et les déchets.

### **> Des investissements importants pour la distribution d'une eau potable de qualité**

Dans le domaine de l'eau potable, la Métropole engage d'importants investissements, peu visibles mais essentiels car nécessaires au bon fonctionnement du service et donc à la vie quotidienne de chacun. Pour sécuriser et optimiser l'alimentation et la distribution de l'eau potable, les sources d'alimentation seront renforcées, et de nouvelles interconnexions seront créées (à Bardouville avec la réalisation d'une grande adduction sous-fluviale

en 2017, et entre l'usine de la Jatte et le Chatelet en 2019), qui contribueront à l'intégration et donc à l'efficacité du réseau en mutualisant davantage les unités de production. L'ensemble des points du petit cycle de l'eau – captages, usines de production, stations de pompage, réservoirs, canalisations – font l'objet de travaux d'entretien et de renouvellement constants pour lutter contre la dégradation naturelle, et le renouvellement périodique du parc de compteurs sera poursuivi afin de garantir la qualité du service.

Produit alimentaire le plus surveillé, l'eau du robinet doit répondre à plus de 60 critères de potabilité fixés réglementairement. La Métropole engage de nouveaux travaux qui concourent à garantir au quotidien la qualité de l'eau : le programme de remplacement des branchements en plomb verra son aboutissement en 2017, et les dispositifs de traitement de l'eau dans les usines de production seront mis à niveau et renforcés pour en améliorer la performance et ainsi la qualité de l'eau (à l'usine du Mont-Duve à Elbeuf en 2016-2017, de Carville à Darnétal en 2017-2018, de la Jatte de 2019 à 2024, à celle de Moulineaux 2020-2022)...

### **> Des investissements importants pour moderniser et améliorer la collecte des déchets**

Mobilisant plus de 50 millions d'euros d'investissements d'ici à 2020, le plan de collecte des déchets 2014-2020 visera l'harmonisation et l'optimisation du service, avec la rationalisation des fréquences de collecte pour les ordures ménagères et les déchets recyclables, la généralisation de l'apport volontaire pour le verre, et la conteneurisation progressive sur 5 ans pour les déchets végétaux. Dans le cœur de la métropole, l'optimisation de la collecte sera poursuivie, de même que l'équipement du territoire en points d'apport volontaire, colonnes semi-enterrées ou enterrées (de 1 000 à 1 200 seront installées d'ici à 2019). Une nouvelle recyclerie verra le jour sur le secteur sud de la métropole suite à l'appel à projet lancé en 2015.



### Chantier de voirie à Déville lès Rouen.

## Mieux vivre nos villes et nos villages : la Métropole apaisée

2015 : transfert des voiries communales à la Métropole.  
2016 : transfert des voiries départementales. La Métropole est devenue le principal responsable de la voirie et des espaces publics sur l'ensemble de son territoire. Elle a réalisé plus de 18 000 interventions en 2015, première année d'exercice de la compétence. Grâce au regroupement des budgets et aux possibilités que cela entraîne (la mutualisation permet de baisser les coûts de 20 à 30% et ainsi de réaliser davantage d'opérations), cette importante rationalisation de l'action publique accroît la force de frappe financière de la collectivité pour améliorer la qualité du service rendu au territoire, avec 42 millions d'euros d'investissements chaque année.

### Une force de frappe financière importante – 42 millions d'euros par an – consacrée aux voiries du territoire.

En venant soutenir le tissu local de PME dans le secteur des travaux publics, ce bon niveau d'investissement pour la voirie est bénéfique pour l'emploi. Les opérations seront programmées au plus près du terrain, les territoires décidant eux-mêmes des priorités. Au-delà des travaux pour améliorer le confort et la sécurité des automobilistes, auxquels s'ajoutent des investissements réguliers pour la modernisation des dispositifs et systèmes de gestion de la circulation (6 millions d'euros en dix ans), la politique de la voirie visera aussi à rendre plus agréables et plus sûres les circulations piétonnes et cyclistes et à embellir les espaces publics, que ce soit dans le tissu dense des centralités urbaines ou dans les bourgs et villages. Une attention particulière portée aux cœurs des villes et des villages : au-delà des opérations ponctuelles, des chantiers de grande ampleur seront engagés dans les années qui viennent, de Saint-Pierre-lès-Elbeuf à Duclair (réaménagement de la place Charles-de-Gaulle en 2017) en passant par Sotteville-lès-Rouen (place de l'Hôtel-de-Ville, 2016) ou Oissel (place de la République, 2016).



## De nouveaux espaces publics à vivre – un renouveau des espaces publics en cœur d'agglomération

Les espaces publics font la ville : alors que le territoire métropolitain, riche de ses espaces naturels, souffre d'un déficit d'espaces verts en cœur de ville, la Métropole aménage de nouveaux espaces verts et espaces publics qui rayonnent à l'échelle de l'ensemble de l'agglomération.

### Des chantiers nombreux au service d'une sécurisation, d'un meilleur partage et d'un embellissement de l'espace public partout sur le territoire métropolitain.

C'est le cas de la grande promenade des bords de Seine sur la rive gauche, qui, sur 4 kilomètres du pont Corneille au Parc de la Presqu'île, deviendra l'une des plus grandes de France. La réhabilitation des berges de la presqu'île du côté de la darse (le «bassin aux bois»), l'aménagement des espaces entre les ponts Boieldieu et Guillaume-le-Conquérant viendront achever la reconquête des bords du fleuve

### Mieux concilier les besoins en matière de déplacements, de sécurité et de qualité de vie pour substituer une logique urbaine à une logique routière.

## Avec Paris et Le Havre, un appel à projets urbains innovants pour réinventer la Seine.

à horizon 2018. Dans le même temps, la construction des nouveaux hangars 107 et 108 rive gauche en 2017, des hangars 9 et 11 rive droite (achevant la continuité menant à l'esplanade Saint-Gervais, réaménagée pour accueillir les grandes manifestations festives de plein air) viendra apporter de nouvelles activités et une nouvelle offre d'animation urbaine sur ces espaces.

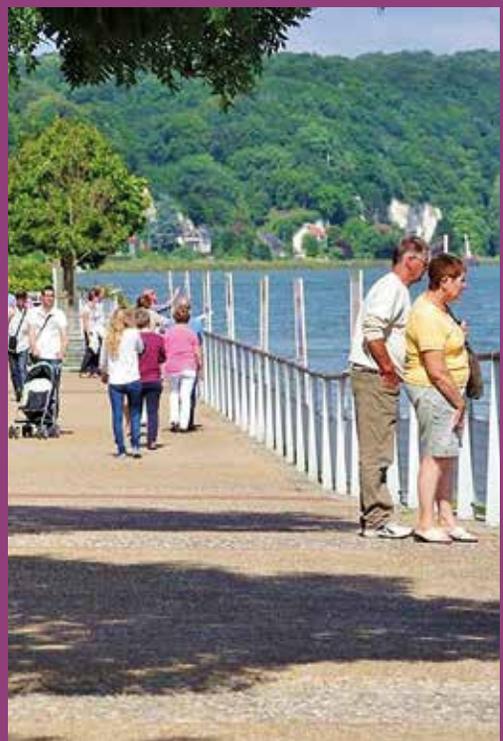
La volonté de créer une métropole en Seine se prolonge par la participation de la Métropole à l'appel à projets urbains innovants « Réinventer la Seine », lancé en mars 2016, en lien notamment avec la Ville de Paris, l'agglomération

du Havre et l'agglomération Seine-Eure : de l'île de la Poterie à Pont-de-l'Arche à l'ancien site des Nouvelles Savonneries de France à Yainville, en passant par la passe marinière de Val-de-Reuil, les sites de l'ancien CFA, de l'église Saint-Paul, de l'Océade ou du Chai-à-vin à Rouen, ou les haltes fluviales à La Bouille et Duclair, ce sont dix sites qui seront proposés pour qu'ils puissent renaître, être réhabilités, réinventés grâce à des initiatives privées.

À la jonction de Sotteville-lès-Rouen, Saint-Étienne-du-Rouvray, Petit-Quevilly, et Rouen, l'aménagement de l'ancien champ de courses des Bruyères en parc naturel urbain, dont l'identité et les orientations ont été définies en concertation avec la population, rendra aux habitants de

### La Métropole en Seine

- Des quais et des berges reconquis : en cœur de métropole, deux grandes promenades rive droite (jusqu'au nouvel espace festif de l'esplanade Saint-Gervais), et rive gauche (de la prairie Saint-Sever au parc de la Presqu'île), avec une nouvelle offre d'animation urbaine (nouveaux hangars 105, 107, 9, 11) ; de la trame verte et bleue dans le bassin d'Elbeuf à la route des Fruits reliant Duclair à Jumièges, les bords de Seine sont aussi support des mobilités douces et enjeu de préservation écologique.
- Un nouvel appel à projets, « Réinventer la Seine » de Paris au Havre pour valoriser et réinventer des sites emblématiques en bord de fleuve.
- Des initiatives pour le tourisme fluvial : bureau d'accueil des croisières à Rouen, nouveaux pontons d'escale à La Bouille et Duclair.
- Des grands projets urbains ouvrant la ville sur le fleuve et remettant la Seine au cœur de l'agglomération (en rééquilibrant les fonctions urbaines sur les deux rives) : écoquartiers Luciline et Flaubert, quartier de la nouvelle gare à Saint-Sever.
- Un partenariat avec le Grand Port Maritime de Rouen pour renforcer son accessibilité et sa compétitivité.
- Des grands projets économiques en lien avec le fleuve : Rouen Vallée de Seine logistique (portée par le Grand Port Maritime) et Seine Sud.



© Jean Delalandre

Les berges de Seine à Duclair.

## Le futur parc naturel urbain des Bruyères.



toute l'agglomération ce poumon vert de la rive gauche. Les travaux commenceront en 2017, et une première phase sera achevée pour l'Armada 2019.

À l'instar de ce qui est réalisé par exemple dans l'écoquartier Luciline (avec la remise à jour de la rivière) ou de la trame verte et bleue à Elbeuf, la Métropole développera les espaces de nature en ville, notamment dans les nouveaux projets urbains : l'écoquartier Flaubert se singularisera ainsi grâce à son canal urbain, ses prairies généreuses, et l'importance des espaces verts par rapport à la surface totale du quartier (30 hectares sur 70).

## Un nouveau parc naturel urbain de 30 hectares au cœur de la rive gauche.

Concentrant une intensité d'usages sans égale sur le territoire, vitrine de notre Métropole, le cœur de la ville-centre appelle un effort particulier dans le traitement de ses espaces publics. La Métropole lance un ambitieux plan de rénovation, « Cœur de Métropole », qui mobilisera 30 millions d'euros d'investissements. L'investissement est à la hauteur de l'ambition en matière de qualité des espaces publics : il s'agit de mieux valoriser les richesses du cœur patrimonial de la Métropole, de dyna-

miser son centre historique et commercial. Les enjeux d'image, de qualité de vie, et de vitalité économique sont ici indissociables. Le projet Cœur de Métropole accompagne notamment la naissance du pôle muséal : au nord de la rue Lecanuet, entre la place Beauvoisine et le square Verdrel, qui seront tous deux requalifiés, entre la gare rive droite (dont les abords seront réaménagés) et la place de l'hôtel de ville, il s'agira de créer un véritable quartier des Musées.

## Améliorer la qualité du cadre de vie urbain : enjeu sensible, enjeu de santé publique

Alors que certaines nuisances comme la pollution atmosphérique ont historiquement dégradé l'image du territoire, la Métropole amplifie ses initiatives pour améliorer la qualité de vie urbaine. Il s'agit à la fois d'un enjeu sensible, pour réduire les nuisances présentes dans le cadre de vie (pollution, nuisances sonores...), préserver et améliorer la qualité et la diversité des ambiances urbaines, et aussi d'un enjeu de santé publique.

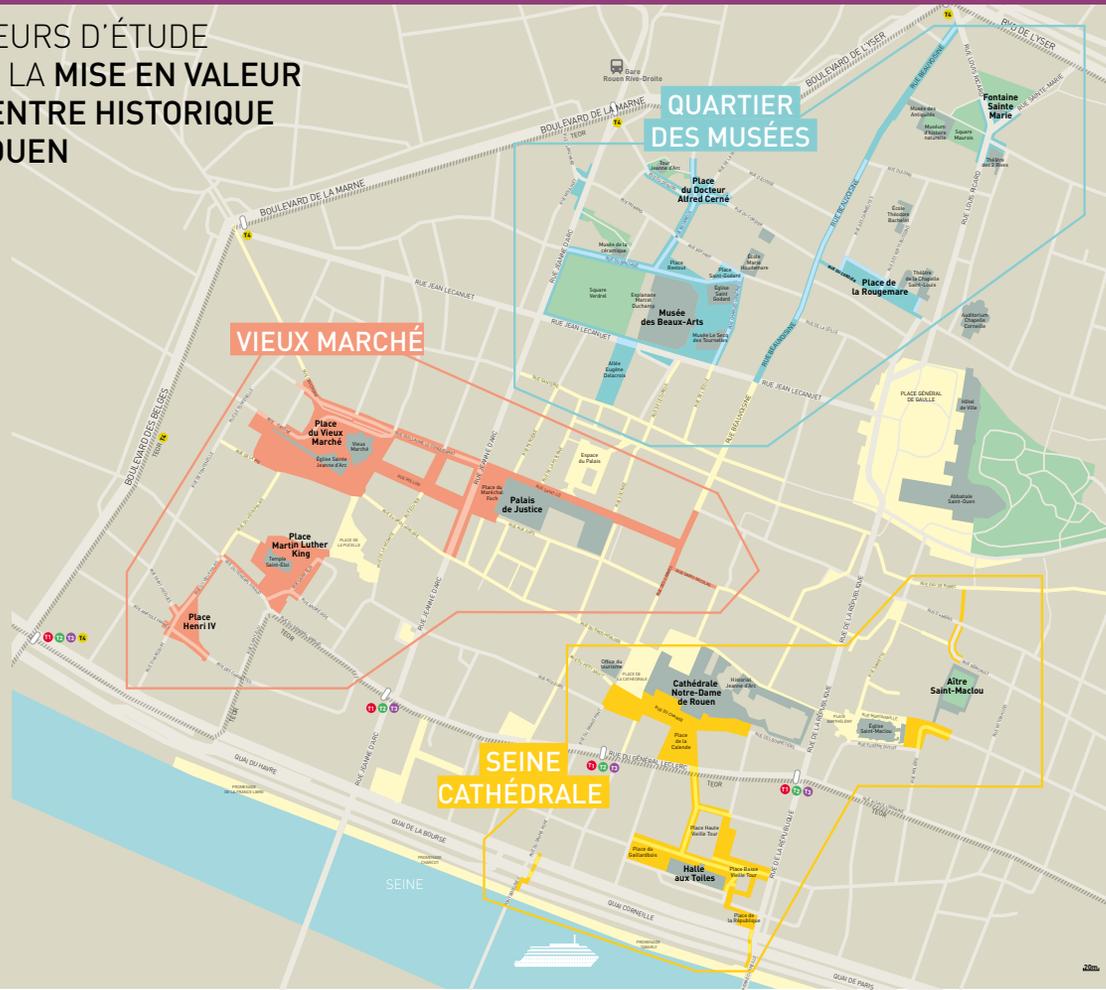
Une concertation et un plan d'actions pour favoriser l'émergence de nouvelles façons de se déplacer et de vivre la ville.

## Cœur de Métropole

- Une ambition forte : la qualité des espaces publics, pour redynamiser le centre historique et commercial – les enjeux d’image (par la valorisation des richesses du cœur patrimonial de la Métropole), de qualité de vie, et de vitalité économique sont indissociables.
- Une opportunité stratégique grâce à l’articulation avec trois autres grands projets : la création de la nouvelle ligne T4, le réaménagement du parvis et des abords de la gare rive droite, la naissance du pôle muséal et du « Quartier des musées » entre Beauvoisine et le square Verdrel.

- Des objectifs transversaux :
  - > Étendre le plateau piétonnier
  - > Travailler les portes d’entrée du centre patrimonial et les liens avec les quais de la Seine
  - > Compléter et rénover le réseau de places et placettes apaisées
- Un projet organisant les interventions en trois grands secteurs : le secteur Vieux-Marché – Palais de Justice, le secteur Cathédrale – Saint Maclou, le secteur des musées.

## SECTEURS D’ÉTUDE POUR LA MISE EN VALEUR DU CENTRE HISTORIQUE DE ROUEN





## Ville respirable en cinq ans

### Une nouveau plan d'actions pour rassembler et mettre en cohérence les initiatives autour de quatre axes principaux :

- les déplacements, pour améliorer l'accessibilité du centre historique et commercial à la faveur d'une meilleure répartition entre les modes de déplacements et d'une meilleure adéquation entre déplacements et stationnement ;
- le partage de l'espace public, pour redonner au piéton sa place dans la ville – un enjeu décisif pour la vitalité économique ;
- la logistique urbaine, pour une meilleure organisation des flux de marchandises qui entrent, sortent et circulent en ville (particulièrement le sujet du dernier kilomètre) ;
- Et un projet novateur, la mise en place progressive et largement concertée (de 2016 à 2020) d'une ou plusieurs zones de circulation restreinte, avec la création d'une première ZCR expérimentale en 2017.

## Développer un urbanisme tactique en faveur de la marchabilité des espaces publics.

### > Qualité de l'air

La mise en œuvre du Plan de prévention de l'atmosphère, prescrit par l'État, et du Plan Climat Air Énergie Territoire (PCAET) fonctionne comme un mode de concertation des différents acteurs (Métropole, GPMR, industriels, offices HLM, acteurs de la mobilité...) autour des grands objectifs et de la manière dont on peut les atteindre concrètement. Finalisé en 2015, le PCAET pourra être adopté en 2016, ce qui lui permettra d'entrer dans la phase de l'animation territoriale. Un bilan carbone sera à nouveau réalisé en 2017, et la Métropole s'impliquera plus fortement dans l'Observatoire Air Climat Énergie. Lauréate de l'appel à projets lancé par le Ministère de l'Écologie, la Métropole s'engage dès 2016 dans la démarche « Ville respirable en cinq ans », qui symbolise et concrétise cette nouvelle ambition.

### > Nuisances sonores

Alors que le bruit arrive en tête des nuisances évoquées par les Français, la Métropole renouvellera et complètera la cartographie du bruit. Le Plan de Prévention du Bruit

dans l'Environnement sera révisé (2017) ; il constituera un outil d'aide à la décision en matière de planification et de gestion de la circulation et afin d'anticiper dans le PLU l'implantation des activités bruyantes ou sensibles au bruit. Il s'agira aussi d'identifier les secteurs géographiques les plus impactés, et les principaux leviers d'actions pour y remédier (réduction des vitesses, revêtements ou murs anti-bruits etc.), tout autant que de définir et de sanctuariser des zones de calme.

La Métropole prend les dispositions et réalise les aménagements nécessaires à la prévention des risques naturels et technologiques, fortement présents sur un territoire au relief non négligeable et traversé par un fleuve, sur lequel sont en outre implantés de grands établissements industriels, dans le respect du Plan de prévention du risque inondation et des différents Plans de prévention des risques technologiques attachés à certains établissements industriels.

« Ville respirable en cinq ans » : une métropole « laboratoire » pour expérimenter des mesures volontaristes au service de la reconquête de la qualité de l'air.

### **Richesse de la vie et de l'offre culturelles, sportives, de loisirs : les ressources métropolitaines entre la « ville » et la « campagne »**

Le nombre et la diversité des équipements de la Métropole font de celle-ci le principal acteur de l'animation culturelle et sportive de Normandie. De rayonnement international comme l'Historial et le Panorama XXL, ou national comme le Zénith, le 106, le Cirque-Théâtre d'Elbeuf (pôle national des arts du cirque), le Palais des Sports Kindarena, le stade Robert-Diochon depuis 2015 (qui va faire l'objet d'un important programme de rénovation jusqu'en 2020) : ces « grands lieux » métropolitains contribuent à la richesse de la vie et de l'offre culturelle et sportive, tout comme les



**Le Zénith (Grand Quevilly).**

### **Le Rouen Hockey Élite, champion de France 2016 à la patinoire de l'île Lacroix.**



bases de loisirs (Bédanne, Hénouville, Mesnil-sous-Jumièges) ou encore le château Robert-le-Diable à Mouligneaux... Ils sont rejoints en 2016 par la Réunion des Musées métropolitains.

### **Diversité et cohérence des actions de la métropole, pour concilier l'offre de rayonnement et l'enrichissement de la vie locale.**

La Métropole soutient les projets des communes en matière d'équipements sportifs et culturels via ses fonds de concours, qui permettront par exemple la réalisation, en 2017, du nouveau Centre culturel Marc-Sangnier à Mont-Saint-Aignan, l'un des lieux de résidence du Centre dramatique national (avec le Théâtre des Deux-Rives à Rouen et la Foudre à Petit-Quevilly), ou encore les chantiers de modernisation du stade Mermoz à Rouen (2017), en accompagnement d'un projet ambitieux pour le rugby, et de la patinoire de l'île Lacroix.

Ces équipements sont complétés par une offre d'animation d'une grande richesse qui va des manifestations de nature jusqu'à l'animation et la valorisation du patrimoine dans le cadre du label Ville et Pays d'Art et d'histoire (obtenu en 2011) en passant par le festival Graines de Jardin, qui se positionne, avec 80 000 visiteurs sur



Concert au 106 (Rouen).

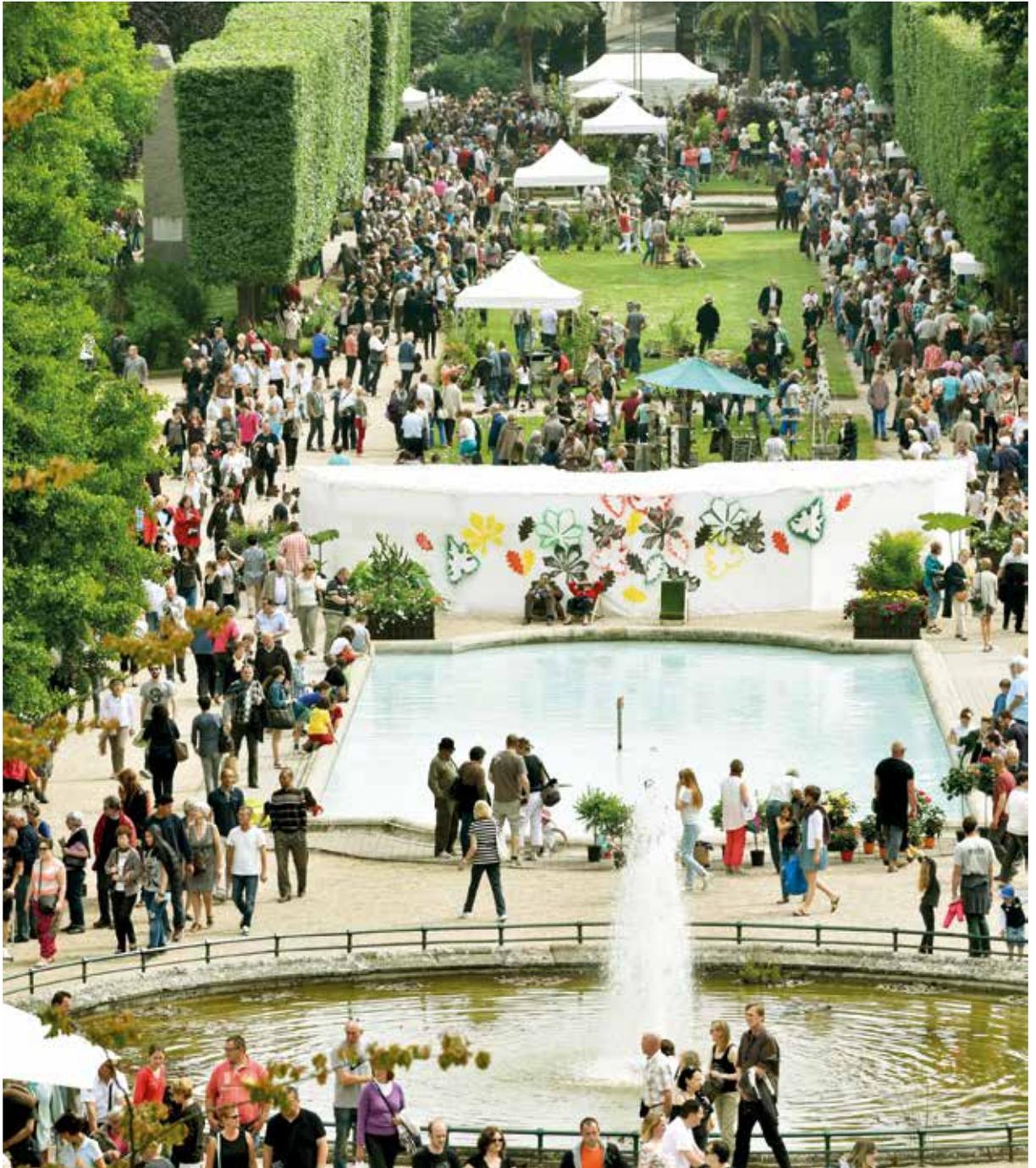
## Le Stade Robert Diochon (Rouen).



2 jours pour sa 7<sup>e</sup> édition en 2015, comme le premier festival de jardinage du nord-ouest de la France. La Métropole structure sa saison culturelle autour de temps forts : le Curieux printemps (mutualisé avec la Ville de Rouen), autour du spectacle vivant, qui connaît des évolutions dans les années qui viennent en lien avec l'extension à l'ensemble de la Normandie du festival des arts du cirque Spring, porté par La Brèche (Cherbourg) et le Cirque-Théâtre d'Elbeuf ; et les Visites d'ateliers d'artistes à l'automne. Ces manifestations ont vocation

à faire essaimer les actions culturelles dans de très nombreuses communes, en lien avec et en complément de l'offre communale existante, dans une démarche de valorisation des artistes et des talents locaux – des principes qui guident également le projet numérique déployé par le 106. La Métropole soutient ou accompagne certaines manifestations, à la fois exigeantes et populaires, portées par les communes, qui rayonnent au niveau régional ou national (le festival des arts de rue VivaCité de Sotteville-lès-Rouen, le festival du livre de jeunesse de Rouen), ainsi que des événements sportifs de premier plan (comme le Meeting international d'athlétisme de Sotteville-lès-Rouen) et des clubs de niveau national.

**Mettre en cohérence et renforcer la visibilité des équipements, événements, manifestations, pour favoriser leur appropriation par toutes et tous.**



Le festival Graines de jardin  
au Jardin des plantes de Rouen en 2015.

# ESPACES PUBLICS ET QUALITÉ DE VIE : LA FEUILLE DE ROUTE



Le Palais des sports - Kindarena / Visites d'ateliers d'artistes / Les quais de seine et le 106, scène des musiques actuelles / Le parc fluvial de la Presqu'île (Rouen) / Le théâtre de la Foudre (Centre Dramatique national à Petit-Quevilly).

# 2016

Transfert des voiries départementales à la Métropole

Définition du plan Sécurité routière villages

Achèvement des opérations d'entrée d'agglomération à Amfreville-la-Mivoie et à Malaunay, du chantier des voûtes à Bonsecours

Achèvement de l'aménagement des bords de Seine en façade fluviale de l'écoquartier Flaubert

Réaménagement de la place de l'Hôtel-de-Ville à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, de la place de la République à Oissel

Début des travaux de l'opération de mise en valeur du centre historique de Rouen (secteurs square Verdrel – palais de Justice)

# 2017

Réaménagement de la place Charles-de-Gaulle à Duclair

Révision du Plan de prévention du Bruit dans l'environnement

Création expérimentale d'une première zone de circulation restreinte

Début des travaux d'aménagement du Parc naturel urbain des Bruyères

Nouveau festival Spring

# 2018

Achèvement des aménagements sur les quais bas rive gauche entre le pont Boieldieu et le pont Guillaume-le-Conquérant

Places rénovées avec la nouvelle ligne T4 (Beauvoisine, Cauchoise, Chartreux, Bruyères)

# 2019

Inauguration du centre historique rénové à Rouen

Achèvement du réaménagement de la place de l'Hôtel-de-Ville à Sotteville-lès-Rouen

Parc naturel urbain des Bruyères

# 2016-2020

Démarche « Ville respirable en cinq ans »

# horizon 2020-2022

Stade Diochon rénové





### 3 | LA MÉTROPOLE CAPITALE DE NORMANDIE

Caractérisée par son interterritorialité, c'est-à-dire par sa vocation à exister à de multiples échelles, la métropole se trouve au cœur de cercles concentriques de dialogues territoriaux et urbains qui se nouent à ces différentes échelles.

#### **La « Métropole agglomérée » : un dialogue obligatoire avec les territoires voisins**

Au-delà de son territoire, il y a le dialogue obligatoire à mener au sein de son aire urbaine, son bassin de vie et d'emploi, qui regroupe ses voisins proches avec lesquels il y a communauté de destin et de négociation. La Métropole a ainsi noué un partenariat opérationnel utile avec l'agglomération Seine-Eure voisine : le travail sur la mobilité, le tourisme et le développement économique sera poursuivi, et les deux collectivités travaillent ensemble sur l'appel à projets « réinventer la Seine » qui permettra de donner une nouvelle vie à une quinzaine de sites en bord de Seine. Avec l'ensemble des collectivités voisines (Caux Vallée de Seine, Caux Austreberthe, Porte du Nord-Ouest de Rouen...), le travail va devoir s'approfondir sur l'aménagement durable du territoire (pour maîtriser l'étalement urbain) et la mobilité, afin de mieux organiser les déplacements entre la métropole, centralité du bassin de vie et d'emploi, et les territoires qui la jouxtent – en aménageant des parkings-relais, des aires de covoiturage, et en s'appuyant sur l'outil Atoumod et les partenariats avec la Région et le Département. Le travail en commun avec la Région sur les sujets de déplacements devra notamment entrer dans une nouvelle dimension.

La métropole doit fonctionner en réseau avec les grandes agglomérations, les villes et les pays de Normandie.



### **Renforcer les liens entre les grandes agglomérations de Normandie**

Il y a aussi le dialogue au sein de l'espace régional, qui met en jeu la place des territoires ruraux mais aussi les coopérations entre les grandes agglomérations. La métropole est en quelque sorte la tête du réseau normand des agglomérations, des pays, des villes et des villages. Elle est disponible et volontaire pour mener ce travail collectif de renforcement des liens, des coopérations entre les territoires et notamment les grandes agglomérations : Caen et Le Havre bien sûr, mais aussi Cherbourg, Dieppe, Évreux ou Alençon, ce qui suppose un travail particulier sur la question des transports. La dynamique collective qui a réuni Rouen, Caen et Le Havre pour l'obtention du label Normandy French Tech en constitue un bon exemple. De même les trois territoires conduisent-ils une démarche de promotion économique commune, « Normandy Avenue » – parce que l'union fait la force. Il faudra dans les années à venir identifier ce qui rapproche les trois agglomérations de façon à engager un travail commun sur ces sujets – l'interface ville-port, les grands projets urbains par

exemple, alors que les trois territoires, durement touchés pendant la Seconde Guerre mondiale et marqués par la Reconstruction, connaissent aujourd'hui de grandes mutations et mettent en œuvre des projets de renouvellement d'ampleur nationale (quai Southampton au Havre, presque à Caen, écoquartier Flaubert à Rouen). Avec Le Havre et la Région notamment, un nouveau travail s'engage pour monter en puissance sur l'ouverture vers l'Asie et en particulier la Chine, alors que la Métropole et la CODAH disposent déjà d'outils et développent des initiatives complémentaires.

Car il y a aussi le dialogue ouvert, fait de coopération, de rayonnement et de concurrence, avec le reste du monde. La Métropole s'implique dans les programmes européens et différents réseaux internationaux. Elle cible sa politique d'ouverture internationale sur la Chine, avec le souci de privilégier aux accords purement formels les coopérations concrètes dont l'Institut Confucius pour les Affaires de Rouen, créé par Neoma Business School avec l'appui décisif de la Métropole, est une première réalisation et un symbole.

Avec Le Havre et Caen : un destin commun, des enjeux qui se ressemblent et des grands projets qui rassemblent.

### **Des projets pour la Normandie, des projets à normandiser**

Au-delà de son implication dans des projets et des démarches qui dépassent son territoire (Normandie Université, les pôles de compétitivité par exemple) ou de certains grands chantiers situés dans la Métropole qui bénéficient naturellement à l'ensemble de la vallée de la Seine et de la Normandie (comme la continuité autoroutière du pont Flaubert ou la Ligne Nouvelle Paris Normandie) – la Métropole est d'ailleurs le premier partenaire financier de la Région –, la Métropole s'attache à « normandiser » ses projets. Elle l'a fait dans le domaine économique avec la French Tech, elle va le faire dans le domaine culturel avec le Cirque-Théâtre d'Elbeuf, qui va s'associer à La Brèche à Cherbourg. En 2017, ce rapprochement basé sur la complémentarité

des deux établissements permettra d'étendre à toute la Normandie le festival Spring : exigeant et grand public, celui-ci pourrait devenir le plus grand festival de cirque contemporain d'Europe.

Créé à l'initiative de la Métropole, le festival Normandie Impressionniste connaît en 2016 sa 3<sup>e</sup> édition : ce sera une nouvelle occasion pour les territoires normands de travailler ensemble, un moment de cohésion régionale. Il serait intéressant que l'initiative des Jeux Nomands, qui connaîtront leur seconde édition en 2016, puisse prendre de l'ampleur pour s'imposer comme un moment privilégié de l'expression d'une fierté normande partagée, et la mobilisation collective puisse aussi être de mise pour les prochains grands événements que seront le 500<sup>e</sup> anniversaire de la ville du Havre en 2017 et le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'Armada en 2019.

Des grands événements pour rassembler les territoires et vivifier un sentiment d'appartenance partagé à la Normandie.



Le festival normand Spring.

# La carte des projets

Voici une sélection des projets et des actions de la Métropole : ceux qu'il est possible de placer sur une carte - ce qui n'est évidemment pas le cas d'actions de solidarité, de rénovation thermique ou d'événements culturels et sportifs ! Il s'agit des projets majeurs et aussi, pour certains, simplement d'exemples (à l'instar des itinéraires cyclables et des réaménagements de cœurs de villes et villages puisqu'il n'est bien sûr pas possible de faire figurer tous les aménagements cyclables, toutes les rénovations de voirie). Un aperçu, un échantillon représentatif en quelque sorte !

## LÉGENDE

-  Forêt d'exception
-  Site de projet biodiversité
-  Nouveau parking-relais structurant
-  Gares : aménagement des abords (Oissel et St Etienne du Rouvray, Rouen, Maromme, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Malaunay-Le Houleme, Tourville)
-  Aménagements cyclables
-  Zones et parcs d'activités
-  Grands projets urbains
-  Renouvellement urbain : quartiers d'intérêt national (Les Fleurs Feugrais à Cléon/Saint-Aubin-lès-Elbeuf ; Nobel-Bozel à Petit-Quevilly et les Hauts de Rouen à Rouen/Bihorel)
-  Espaces publics et espaces verts (projets majeurs)
-  Réaménagement des cœurs de villes et villages : Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Rouen (Cœur de Métropole), Duclair, Sotteville-lès-Rouen...
-  Pôles de proximité
-  Triangle de l'innovation : Rouen Innovation Santé (Biopolis I, II, III), Pôle numérique (Innopolis) et Pôle écoconstruction-écotechnologies (Écopolis)
-  Raccordements définitifs du Pont Flaubert
-  Nouveaux quais de Seine
-  Rénovation de la trémie ferroviaire
-  Contournement Est
-  LNP (Ligne Nouvelle Paris Normandie)







# Question de méthode



artuce

PARLONS-  
EN!



nouveau **T4** direction  
Boulingrin - Centre - Zénith

**Du 2 au 29 avril 2015**  
Participez à la concertation  
RÉUNIONS PUBLIQUES,  
RENCONTRE, EXPOSITION  
metro-normandie.fr



# 1 | CITOYENNETÉ : UNE MÉTROPOLE DÉMOCRATIQUE

## **Une démocratie de proximité renforcée**

Forte de ses nouvelles compétences, la Métropole joue un rôle de plus en plus important dans la vie de ses habitants. Le rôle central des cinq Conférences locales des maires (chacune pour un territoire d'environ 100 000 habitants) pour le pilotage au plus près du terrain des politiques publiques de proximité participe de ce renforcement de la démocratie locale. Des cycles de visites communales et de réunions publiques permettront une meilleure association des habitants aux enjeux de proximité.

La Métropole démocratique et citoyenne, c'est la métropole qui développe la démocratie sous toutes ses formes.

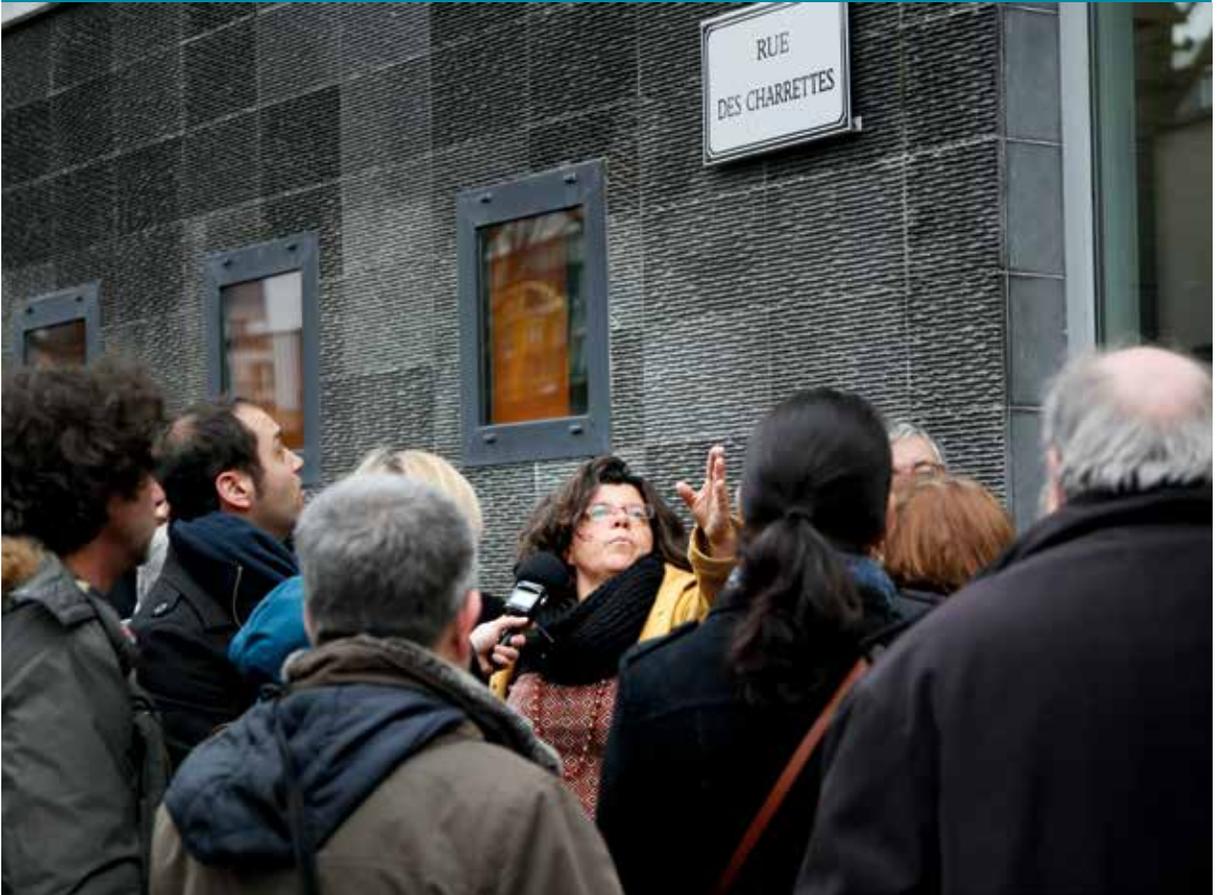
## **Une démocratie consultative vivante, pour mobiliser la société civile sur les thématiques essentielles au fonctionnement du territoire**

Réunissant plus de 160 acteurs de la vie locale, le Conseil consultatif de développement métropolitain (CCD) permet d'associer les forces vives du territoire aux changements que connaît l'agglomération. Associé aux principales grandes concertations (création de la ZAC écoquartier Flaubert, T4), impliqué dans l'élaboration du Projet de Métropole, le Conseil examine les principaux projets, formule des avis et avance des propositions.

Deux pistes seront explorées pour accroître son rôle dès 2016 : un élargissement, avec la création d'un collège réunissant des habitants du territoire. Et un rôle de pilotage de la concertation qui sera organisée dans la perspective de la création de zones de circulation restreinte, dans le cadre de l'Appel à projets « Ville respirable en cinq ans » du Ministère de l'Écologie. Le CCD s'impliquera également dans la concertation qui accompagnera le projet « Cœur de Métropole ».

## Le Conseil consultatif de développement de la Métropole

- Réunit environ 160 acteurs (institutions, organismes...) de la vie locale, au sein de 4 collèges : acteurs économiques, organisations socioprofessionnelles et organisations syndicales ; organismes publics et assimilés, enseignement et formation, recherche, innovation, santé ; vie locale et associative, culture et sport ; personnalités qualifiées.
- Une instance permanente de concertation avec la société civile et les forces vives du territoire : force de proposition, lieu de rencontre, de dialogue et de débat, il permet d'éclairer la décision publique, travaille dans une dimension prospective et participe du développement d'une identité métropolitaine :
  - > il contribue à la réflexion des élus sur les projets concernant le territoire
  - > il relaie auprès des élus de la Métropole les points de vue de la société civile sur les grands thèmes qui fondent le développement et l'attractivité du territoire
  - > il constitue un relais auprès de la population des politiques publiques et des projets menés par la Métropole
  - > il établit un rapport annuel (débattu en séance par le Conseil de la Métropole)
- Travail organisé au sein de 5 commissions thématiques : attractivité, rayonnement, vallée de Seine ; planification et aménagement du territoire ; grands projets urbains ; « ville respirable et citoyenne ».



Balade urbaine.

La montée des défis environnementaux contribue aujourd'hui à donner à la citoyenneté une nouvelle dimension.

### **La démocratie participative, une démarche à amplifier**

Une plus large association à l'élaboration des décisions qui sont prises par les élus est aujourd'hui une attente forte des citoyens. Dans la continuité des concertations menées autour de l'élaboration du SCoT, de l'écoquartier Flaubert, puis pour l'aménagement du Parc naturel urbain des Bruyères, moments privilégiés d'échange des élus vers les citoyens et des citoyens vers les élus, la Métropole renouvellera et multipliera ces démarches.

Le déploiement de nouvelles initiatives liées à la qualité de vie notamment, avec les enjeux forts qui en découlent

en matière d'organisation des espaces publics, va rendre nécessaire une large concertation des habitants et des acteurs du territoire, dont le CCD assurera la coordination. Les concertations porteront notamment, dans les années qui viennent, sur la nouvelle ligne T4, les opérations Cœur de Métropole et Ville respirable, le réaménagement du parvis de la gare de Rouen rive droite, l'écoquartier Flaubert, le quartier Saint-Sever-Nouvelle gare et le PLU métropolitain. Pour réussir à intéresser le public, l'enjeu de l'innovation n'est pas négligeable : le numérique pourra y contribuer utilement grâce à de nouveaux dispositifs permettant de nouvelles formes de concertation « augmentée », en complément des formats plus traditionnels.

Se concerter est la condition nécessaire pour transformer la ville.



Concertation participative sur le projet de Parc naturel urbain des bruyères.



### **Pour une animation citoyenne du territoire**

Les communes sont en première ligne dans le domaine de l'animation citoyenne du territoire, notamment à travers le soutien qu'elles apportent aux associations. Dans le respect de cet équilibre, la Métropole entend jouer un rôle de soutien aux initiatives qui se déploient sur le terrain, en particulier à celles qui visent à promouvoir la citoyenneté, dans toutes ses dimensions : lutte contre les discriminations, développement de l'esprit de découverte, engagement citoyen des habitants dans la vie associative, culturelle, sportive... La Métropole s'est ainsi engagée dans la démarche des Chemins de la citoyenneté, dans la perspective d'une labellisation « territoire pour l'Unesco ».

### **Pour une citoyenneté contemporaine**

Pionnière en la matière depuis 2012, la Métropole met en œuvre un Plan local d'éducation à l'environnement. Démarche fédératrice (des acteurs, des initiatives, des projets pédagogiques) afin de toucher un public large et diversifié, le PLEE aborde les thématiques classiques, destinées à jouer un rôle de porte d'entrée vers l'éco-responsabilité (eau, déchets, biodiversité...) ou des thématiques plus nouvelles (éco-mobilité, énergie...), comme des enjeux transversaux (alimentation, santé, bruit, qualité de l'air...). En lien avec l'évolution des compétences de la Métropole, il a été complété en 2015 pour en renforcer le volet concernant la transition énergétique.

La Métropole joue un rôle de facilitatrice des initiatives du territoire : elle contribue ainsi à la vitalité du vivre-ensemble.



Sensibilisation aux écocestes auprès d'écoliers de Canteleu.



**MARIE**  
Centre de Formation & Recherche



## 2 | PROXIMITÉ : LA MÉTROPOLE DES COMMUNES ET DES HABITANTS

La Métropole a refondu son organisation territoriale pour déployer son action au plus proche des besoins des communes et de leurs habitants. Dédiés à des territoires regroupant chacun environ 100 000 habitants, cinq pôles de proximité permettent de piloter l'action publique (en matière d'opérations de voirie, de requalification des zones d'activité économiques...) au plus près du terrain, sous le contrôle des élus réunis en Conférences locales.

Une nouvelle organisation territorialisée et déconcentrée, pour gagner en fonctionnalité et piloter l'action publique au plus près des besoins.

Favoriser l'écoute et l'expression des usagers (grâce à des outils comme le service téléphonique Ma Métropole, des consultations par internet, une médiation...) est aussi la condition pour assurer la proximité de la Métropole avec les besoins de la population ainsi que sa réactivité. Les communes sont la porte d'entrée naturelle de la Métropole.

Importante par la taille et les missions, la Métropole n'est pas pour autant une collectivité hors-sol : elle est au contraire enracinée dans ses communes, qui en sont la porte d'entrée.

# Les pôles de proximité



- Austreberthe-Cailly
- Val de Seine
- Seine-sud
- Plateaux-Robec
- Rouen

## Les pôles de proximité

Les pôles de proximité assument des missions d'aménagement et d'entretien de l'espace public, d'urbanisme, de services aux usagers. Ils sont les relais techniques de la Métropole auprès des élus municipaux.

Véritables directions territoriales et transversales, ils disposent d'enveloppes budgétaires, d'outils et d'équipes dédiés, ce qui permet un système de pilotage local des programmations en matière d'investissements de proximité.

Chaque pôle est placé sous le contrôle d'une conférence locale des maires, dont le rôle est de prioriser, de program-

mer et de suivre les opérations de proximité, tout en contribuant à la concertation sur les politiques et les grands projets de la Métropole et à améliorer la qualité des prestations rendues par les services des pôles de proximité.

Le travail technique partagé entre la Métropole et les communes est organisé au sein des réunions des DGS et secrétaires de mairie, lieux d'échanges sur les politiques métropolitaines, qui peuvent être territorialisées, afin de favoriser au niveau administratif les relations entre les communes et la métropole et de préparer les travaux des instances politiques.

## Une nouvelle ambition pour la relation aux usagers

- L'institution Métropole a connu une croissance rapide. L'extension de ses domaines d'intervention, l'augmentation du nombre de services qu'elle rend à ses habitants et par conséquent des interfaces entre elle et les usagers du service public la conduit aujourd'hui à assumer de manière plus volontariste que par le passé une responsabilité et une ambition en matière de relation aux usagers, dans un cadre qui fait des communes le guichet naturel de proximité de la Métropole. Les enjeux sont multiples.
- Information des habitants et des usagers : qu'il s'agisse de l'information sur les chantiers, sur les services rendus par la Métropole en situation normale ou au contraire en situation dégradée (que la perturbation soit prévue ou accidentelle), elle devra être plus complète et plus efficace, c'est-à-dire plus réactive et plus lisible.
- Gestion des demandes et des réclamations : celles-ci passent par les communes ou le service téléphonique « Ma Métropole » (qui reçoit aujourd'hui 60 000 appels par an) qui permet un suivi des demandes par les communes. La Métropole devra progresser en matière de délais de réponse. Elle va également structurer et accroître la publicité de son offre de médiation.
- Moderniser la relation aux habitants et aux usagers, par exemple à travers des modes d'information innovants (qu'il s'agisse des supports ou de la temporalité – information en temps réel) ou en matière de services commerciaux (sur des sujets comme les modes de facturation ou le relevé à distance des compteurs).
- Un engagement plus fort pour la qualité de service, dans la continuité des normes de certification dont bénéficie déjà la Métropole (par exemple avec un souci de formation des agents en contact avec les usagers et le public...)







### 3 | EFFICACITÉ : LA MÉTROPOLE ÉCONOME ET PERFORMANTE

Au-delà de l'efficacité des services que la Métropole rend à ses habitants, c'est la performance, l'utilité de la dépense publique qui sont, plus que jamais, un impératif.

La Métropole est économe. Reposant sur un rigoureux pilotage prospectif à dix ans, sa gestion financière est saine, de façon à maîtriser son endettement et à préserver sa capacité d'investissement : la Métropole est le premier investisseur public sur son territoire, et le 2<sup>e</sup> de Normandie derrière la Région. Cela lui permet aussi de maîtriser la fiscalité, alors que la Métropole, à travers ses régies, fonctionne aussi sur ses ressources propres (auxquelles s'ajoutent les soutiens de l'Europe, de l'État, de la Région et du Département).

Grâce à une gestion financière rigoureuse, la Métropole est le 1<sup>er</sup> investisseur public de son territoire, et le 2<sup>e</sup> de Normandie.

La Métropole est par définition partenariale : le travail en commun avec la Région et le Département est un levier d'efficacité pour l'action publique.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement est un impératif. Une approche des projets dite « en coût global » permet notamment d'intégrer dès le départ les projections liées à leur fonctionnement futur et à leur durée de vie.

Dans trois domaines en particulier, des marges de progression permettront de réaliser des économies significatives dans les prochaines années :

- celui des charges immobilières, qui seront rationalisées grâce au regroupement des services (avec un nouveau bâtiment central qui sera réalisé en 2017 sur la rive gauche à l'emplacement du hangar 108) ;

- celui des consommations d'énergie, grâce à la réhabilitation thermique des bâtiments publics selon un programme pluriannuel et à la construction de bâtiments publics à très haute performance énergétique (comme le 108, bâtiment à énergie positive, ou la pépinière Seine Écopolis, labellisée Passivhaus) ;
- la mise en place de services mutualisés avec les communes ; la dynamique de mutualisation avec la ville centre a été renforcée dès 2015 avec la création d'une grande direction intégrée et mutualisée de l'urbanisme, bras armé des politiques de planification et d'aménagement de la Métropole.

Simplifier, c'est gagner en efficacité. Ainsi les entreprises savent vers quelle collectivité se tourner : vers la Métropole pour l'accueil et l'hébergement, vers la Région pour les aides financières. Avec le transfert des voiries communales et départementales ainsi que de l'éclairage public, la Métropole devient le premier acteur des grands réseaux : cette nouvelle cohérence est le gage d'une efficacité accrue des interventions notamment sur l'espace public. Dans le domaine de la voirie en particulier, la taille atteinte par la Métropole en rassemblant les budgets communaux accroît l'efficacité de la commande publique, en permettant de faire beaucoup plus pour les mêmes dépenses.

Gagner en lisibilité, c'est aussi améliorer les conditions du travail avec les partenaires naturels de la Métropole. La complémentarité doit l'emporter sur la concurrence : les importantes contractualisations conclues avec la Région et le Département en 2014 permettent ainsi d'engager un travail en commun autour d'objectifs partagés avec des financements sécurisés : c'est un levier d'efficacité pour l'action publique et un gage de confiance. L'enjeu de la lisibilité est aussi un enjeu démocratique, car la confiance des citoyens se nourrit aussi du droit qui est le leur à demander à chaque élu compte de son action.



Un chantier de voirie à Rouen.

## Les contrats conclus avec la Région et le Département, socle du projet métropolitain

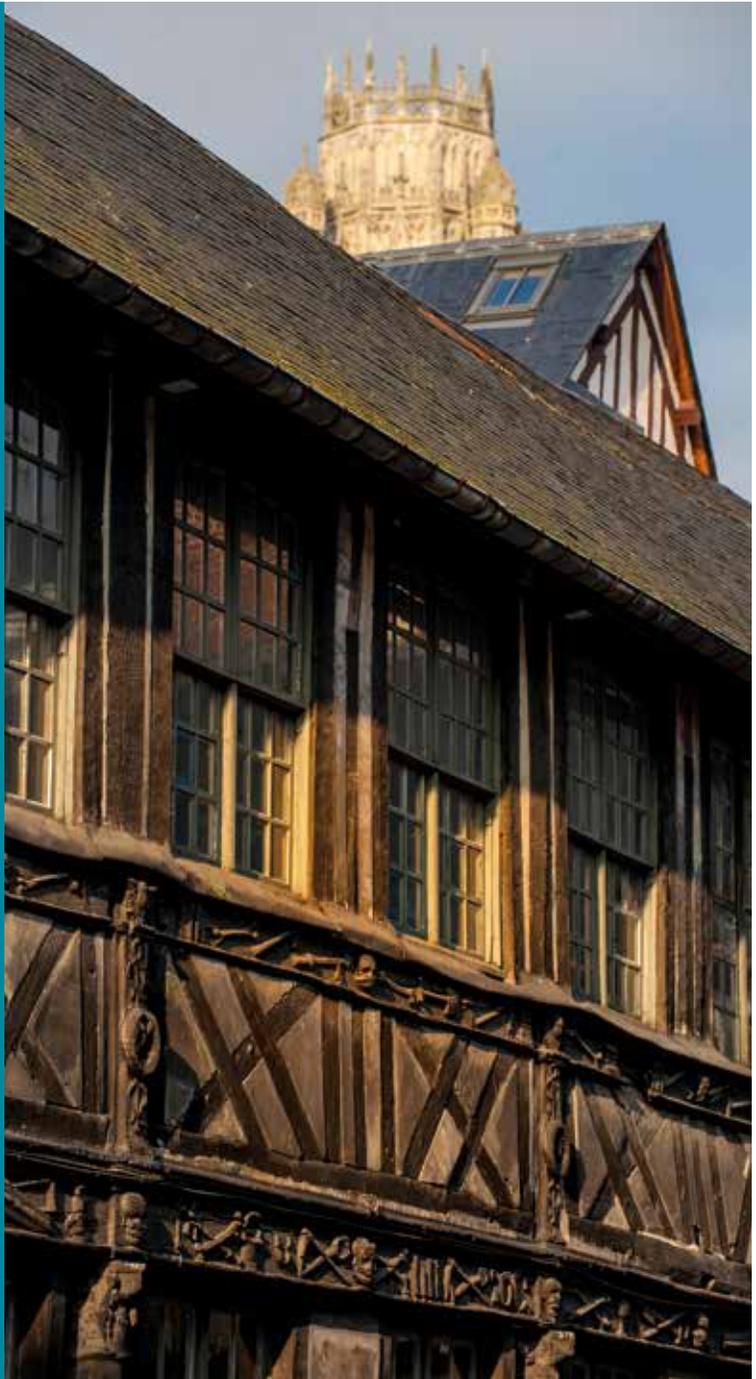
### Le contrat de métropole 2015-2020 avec la Région

Un programme d'actions à l'horizon 2020 (en deux phases : 2014-2017 et 2018-2020), avec un engagement financier qui précise les moyens que la Métropole Rouen Normandie va consacrer aux actions retenues, et ceux qu'elle souhaite voir mobilisés par la Région, dans le cadre de la 2<sup>e</sup> génération de contrats de territoire décidée par cette dernière en 2014.

> 62 actions représentant un volume d'environ 580 millions d'euros (445 millions d'euros apportés par la Métropole Rouen Normandie, ses communes membres, les autres maîtres d'ouvrage ainsi que les autres financeurs : État, Europe, Département ; 135 millions d'euros apportés par la Région).

Un programme d'actions structuré en 5 grandes finalités :

- attractivité du territoire (développements économique et grands projets d'aménagement, représentant entre 245 et 250 M€) ;
- aménagement et développement durables (comprenant les services publics, la transition énergétique, le cadre de vie : 215 millions d'euros) ;
- cohésion sociale et territoriale (6 millions d'euros), la qualité des services publics et des équipements (environ 82 millions d'euros) ;
- performance de la gestion des ressources (dont les travaux de réduction des consommations énergétiques des bâtiments publics représentent 20 millions d'euros).



## Le Contrat de plan État Région et le Contrat interrégional Vallée de Seine 2015-2020, des catalyseurs d'investissements

### Le CPER 2016-2020

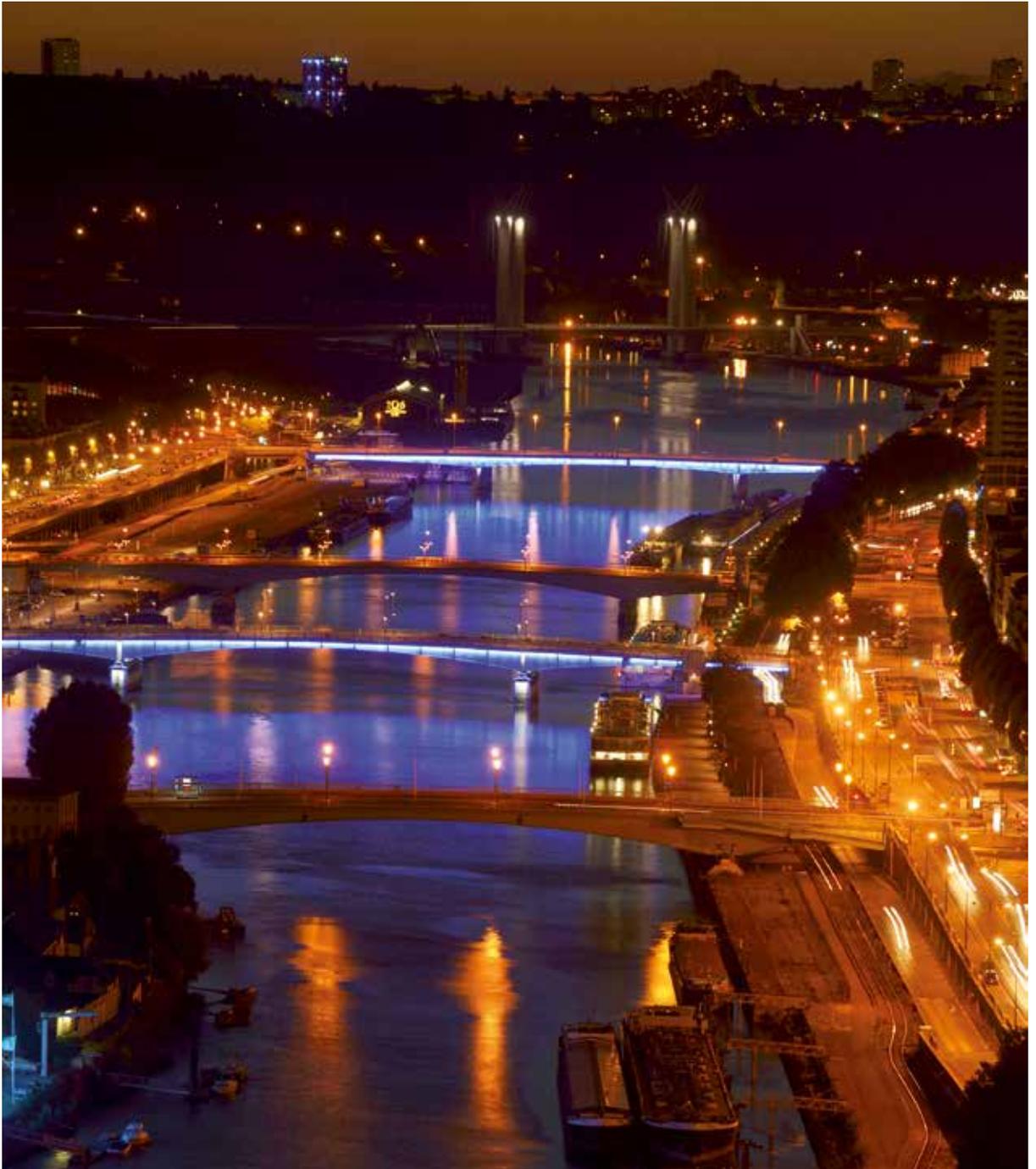
- Finalité : dans le cadre de la nouvelle génération de Contrats de plan (2015-2020) qui accompagne la mise en place de la nouvelle organisation territoriale, il s'agit d'élever le niveau d'équipement des territoires et de préparer l'avenir en finançant des projets exerçant un effet de levier pour l'investissement local et en organisant la convergence de financements jusqu'alors dispersés en faveur des projets structurants dans les territoires, de façon à renforcer la cohérence des politiques publiques.
- Enveloppes financières :
  - > volet Mobilité multimodale : 256,2 M€ (routier : 196,3 M€, ferroviaire : 20,4 M€, portuaire : 39,5 M€)
  - > volet enseignement supérieur, recherche et innovation : 23,18 M€
  - > volet transition écologique et énergétique : 61,11 M€
  - > volet numérique : un potentiel de 88,78 M€ de crédits du Programme d'investissements d'avenir
  - > volet Innovation, filières d'avenir, usine du futur : un potentiel de 28 M€ de crédits du Programme d'investissements d'avenir
  - > volet Emploi : 5,7 M€
  - > volet territorial : 18,1 M€

### Le Contrat de plan interrégional (CPIER) Vallée de Seine

- Rôle : financer les projets et démarches ayant une claire valeur ajoutée interrégionale, permettant de développer les synergies entre acteurs de la vallée de la Seine, en complémentarité avec les contrats de plan régionaux de Normandie et d'Île-de-France
- Une stratégie d'ensemble autour de trois axes principaux :
  - > la gestion optimale de l'espace et le développement durable, valorisant tant les espaces urbanisés que les zones naturelles (16,5 M€) ;
  - > la maîtrise des flux et déplacements, grâce à un réseau promouvant la cohérence, le report modal et l'interconnexion (141,7 M€) ;
  - > le développement des filières économiques d'excellence, dans une logique de coopération assise en particulier sur le rapprochement entre établissements d'enseignement supérieur (25,7 M€).

**Des contrats au service du financement des grands projets d'infrastructures :** le contournement Est de Rouen, la Ligne nouvelle Paris Normandie, la rénovation de la tranchée ferroviaire des quais rive gauche et les raccordements définitifs du pont Flaubert sont notamment inscrits dans ces deux Contrats de plan : c'est un gage de confiance pour l'avancement de ces projets décisifs pour le développement du territoire.





# Les équipements de la Métropole

**Stade Diochon**



**Le 106**

Scène des musiques actuelles



**Corderie Vallois**

Notre-Dame-de-Bondeville



**Zénith**



**Parc expo**



**Base régionale de loisirs**

Jumièges - Le Mesnil



**Musée Pierre Corneille**

Petit-Couronne



**Économie, tourisme, aménagement... :**  
des "bras armés" au service du dynamisme de la Métropole



**Maison des forêts**

Orival



**Kindarena**  
Palais des sports



**Panorama XXL**



**Quartier des Musées**  
Musée des Beaux-Arts  
Musée de la Céramique  
Musée Le Secq des Tournelles  
Muséum d'Histoire Naturelle  
Musée des Antiquités  
Tour Jeanne d'Arc

**Historial Jeanne d'Arc**



**Maison des forêts**  
Darnétal



**Maison des forêts**  
Saint-Étienne-du-Rouvray



**Base de loisirs**  
Bédanne

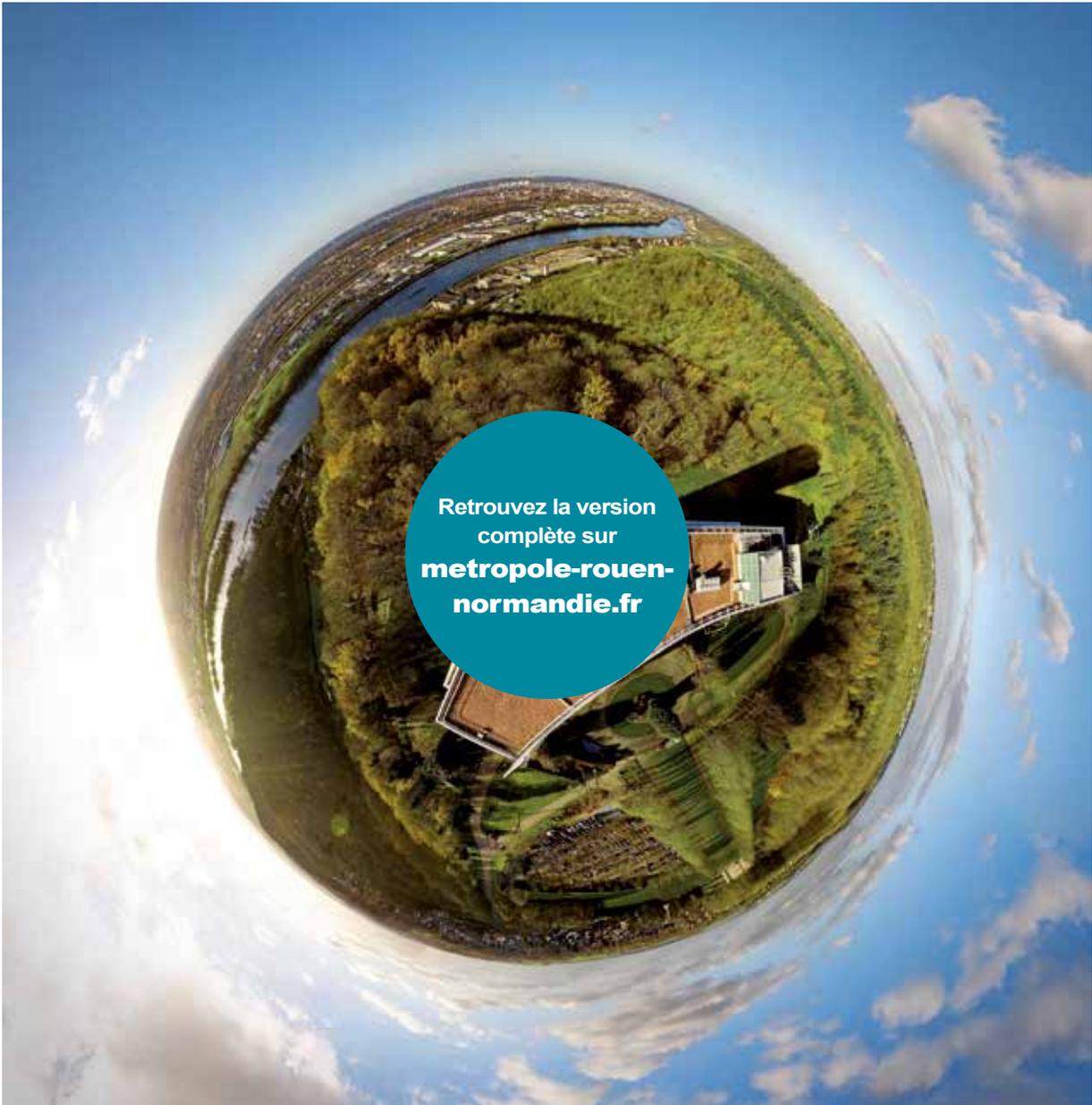


**Fabrique des savoirs**



**Cirque Théâtre d'Elbeuf**  
Pôle national des arts du cirque





Retrouvez la version  
complète sur  
**metropole-rouen-  
normandie.fr**